

## **La requalification des stations : acquis de la recherche et perspectives d'aménagement**

---

*« Nous situant dans une phase, voire une simulation, très en amont de la commande d'un maître d'ouvrage, nous nous limiterons, à partir de nos observations de terrain, à une expression programmatique et projectuelle, fondatrice sans doute, mais sommaire. [...] Il faudra donc tenir nos propositions pour ce qu'elles sont : une contribution à la réflexion méthodologique – comment programmer – et un exercice de style. »*

(ALLEGRET et OLIAC, 1997, p.124)

Ce dernier chapitre, dans une approche plus pragmatique, est consacré à l'identification des marqueurs microterritoriaux dans les stations de Gourette et de Seignosse-Océan. En réponse à notre dernière hypothèse, on tâche d'observer dans quelles mesures ce repérage empirique et analytique peut servir, le cas échéant, d'ancrage aux projets d'aménagement ou de requalification, en cours ou à venir. On s'adonne à un exercice de style, généralement requis dans le cadre des recherches en aménagement et en urbanisme, en proposant une contribution à l'expression programmatique des projets de requalification de Seignosse-Océan et de Gourette. L'accent est principalement mis sur le point de vue des touristes destinataires qui habitent, parcourent et s'approprient ces espaces publics en station. Cet angle d'approche est complété par l'observation des processus et des agents qui concourent également à la conception de ces lieux urbains. On présente, tour à tour, les enjeux de la requalification identifiés à Seignosse-Océan d'une part et à Gourette d'autre part, en termes de conception, mais également, dans une moindre mesure, de processus.

### ***1. Du marqueur microterritorial au projet de requalification urbaine***

L'identification des points d'ancrage à la requalification de Seignosse-Océan est au cœur de ce chapitre conclusif. Ce repérage est abordé à partir de l'analyse conjointe des données produites lors des enquêtes photographiques menées auprès des destinataires de façon générale (touristes principalement) et des habitants en particulier<sup>429</sup>. Sur cette base, est proposé en suivant un exercice programmatique construit autour de l'ébauche d'un projet de requalification pour la station de Seignosse-Océan. Au-delà de ce travail en amont de la conception, on envisage enfin la dimension processuelle de ce projet de requalification, en abordant la question de la gouvernance urbaine encouragée par ce dispositif méthodologique.

---

<sup>429</sup> On précise les résultats des enquêtes menées auprès des habitants, lorsque celles-ci diffèrent des observations conduites à partir des enquêtes réalisées par échantillonnage sur site auprès des destinataires. Lorsque rien n'est précisé, il s'agit des résultats obtenus à partir de cette dernière analyse. On s'hasarde à proposer des pourcentages pour rendre compte de façon plus lisible des effectifs de réponses des habitants enquêtés. On reste cependant conscient que le faible échantillonnage de cette seconde série d'enquêtes photographiques (en comparaison notamment aux soixante enquêtes réalisées par échantillonnage sur site) pose question pour de telles analyses qu'il faut prendre ici non comme des résultats catégoriques, mais comme un support à la réflexion relative au différentiel des représentations urbaines selon les destinataires (touristes/habitants).

### 1.1. Identification des marqueurs microterritoriaux à Seignosse-Océan

Les *marqueurs microterritoriaux* sont identifiés selon une approche descriptive, à partir de trois ensembles : les images « attractives », les images « répulsives » et, surtout, les images ayant fait l'objet de représentations « divergentes » ou « neutres »<sup>430</sup>. Ces deux dernières catégories constituent finalement un ensemble de lieux urbains où l'enjeu de la requalification est important et pose plus particulièrement question.

#### 1.1.1. Seignosse-Océan, une station "nature" comme fondement d'attractivité

Les images de Seignosse-Océan identifiées comme « attractives » par les enquêtés représentent principalement des paysages naturels de l'océan et de la plage, de la dune, de la forêt ou encore de l'étang blanc (cliché 94).

*Cliché 94. La nature, un élément central de l'attractivité touristique de Seignosse-Océan*

<p>B58 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 94% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « j'adore la forêt des Landes » « c'est la photo référence pour l'aménagement naturel du littoral » « c'est joli » « ça on s'en fout, c'est du bois, il y en a partout en France »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u> « la forêt des Landes, c'est classique » « ça c'est parfait, c'est la forêt, c'est beau ; il faut la préserver, c'est bien que ça appartienne au conservatoire du littoral ici »</p>	<p>B1 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 94% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « ce n'est pas dans le même coin, c'est beau » « j'aime bien les photos de paysage, le reste par contre c'est bof »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u> « je connais l'endroit, c'est l'étang blanc » « c'est joli, j'adore ce coin de l'étang blanc » « c'est joli l'étang blanc, ça fait terre/mer/nature »</p>	<p>B17 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 90% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « c'est beau ça » « je la mettrais bien dans le tas de la mer, en l'élargissant à la nature »</p>
--	---	---

<sup>430</sup> Pour simplifier la lecture des résultats (même si on reste conscient des limites d'une telle simplification), les images attractives et plutôt attractives ont été regroupées, comme les images répulsives et plutôt répulsives ou encore les images neutres et divergentes. Pour plus de nuance, il est toutefois possible de se reporter aux tableaux d'analyse présentés en annexes (annexes 27 à 29 et 33 à 35).

<p>B52 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 88% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « elle est rigolote cette photo »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u> « ça, c'est l'étang blanc »</p>	<p>B49 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 86% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « wouah, c'est beau ça, c'est chez nous ? » « elle est plutôt belle cette photo, malgré ces bancs en béton délabrés » « c'est magnifique avec l'océan qui se déchaine »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u> « c'est ici, mais c'était en hors-saison, il n'y a pas la cabane » « ça pourrait être en Bretagne, elle est belle ; c'est fou, c'est au Penon mais il n'y a pas les barrières » « les bancs sont vraiment moches, mais sinon la vue est jolie »</p>	<p>B56 - Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 84% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « c'est le cliché de la plage où il n'y a pas trop de monde »</p>
<p>B3 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 82% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « le béton qui coule dans la mer » « il n'y aurait pas eu de béton, ça n'aurait pas été trop mal »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u> « cet accès à la plage est à améliorer » « c'est crade là, quand même » « l'accès à la plage goudronnée, non »</p>	<p>B38 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 78% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « c'est sauvage, c'est génial pour se promener »</p>	<p>B2 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 78% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « la dune sauvage, ça me plaît » « c'est la lette de la dune où il est interdit de passer, mais on voit un passage sauvage » « il y a quelque chose à faire à cet endroit, ce n'est pas très joli de laisser en friche comme ça »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u> « c'est ce qu'il faut protéger, c'est le plus menacé »</p>

Seignosse-Océan est généralement identifiée comme une station "nature" qui a su conserver des espaces considérés comme « sauvages », espaces au demeurant aménagés voire fabriqués par l'homme<sup>431</sup>. Cette notion est connotée très positivement en étant associée à l'idée de liberté, de nature vierge, immaculée et non anthropisée. Un grand nombre d'enquêtés constitue un groupe « *le côté nature sauvage* » (S-E58), « *un peu sauvage, le côté nature, ce qui me plaît, c'est joli* » (S-E33), ou encore « *côté sauvage, plus nature et plus typique* » (S-E29), révélant combien la nature et l'idée d'espace de liberté qui lui est associée structurent les représentations des destinataires interrogés sur les plages de Seignosse-Océan.

Le cadre naturel, tout comme la qualité et l'accessibilité des plages, sont des éléments centraux de l'attractivité de la station. Ils permettent de capter une clientèle importante en provenance des stations voisines, comme S-E38 venue sur la plage du Penon, qui reconnaît : « *on vient souvent à la plage ici, mais on séjourne plutôt dans la ville d'Hossegor ; je ne sais pas pourquoi on vient là pour la plage, peut-être parce qu'on peut facilement s'y garer* ». Beaucoup de touristes viennent passer la journée sur les plages de Seignosse-Océan bien qu'ils n'y séjournent pas. La question soulevée concerne les raisons sous-jacentes à ces flux pendulaires touristiques. Doit-on être optimiste et considérer le caractère attractif de la station en associant cet état de fait à la qualité du milieu naturel et à la bonne accessibilité de la destination (parkings gratuits près des plages) ? A contrario, ne faut-il pas être plus sceptique et imputer cette réalité au déficit d'attractivité de la station qui, malgré ses atouts naturels, ne parvient pas à donner envie à ces excursionnistes de rester en station, d'y séjourner, notamment en hors-saison ? Les deux explications sont certainement valables et complémentaires, la problématique de la qualité du cadre de vie est centrale. L'une des lacunes de Seignosse est sans doute de ne pas assez mettre en valeur, mettre en scène, des espaces (naturels et urbains) pourtant appréciés par les enquêtés. L'étang blanc est par exemple souvent cité comme photo représentative de ce qui plaît, bien que les destinataires enquêtés ne sachent que très rarement situer ce lieu où ils n'ont souvent pas eu le plaisir de se rendre (contrairement aux habitants permanents).

La nature, ou plutôt le paysage naturel illustré par des références non construites, apparaît donc comme un élément central de l'attractivité de la destination ; elle est présente sur 70% des clichés constituant le nuage de représentations attractives, alors que cette proportion n'était que de 40% dans le cas des stations balnéaires en général (T1). Par ailleurs, les paysages des dunes, de la plage et de l'étang blanc sont particulièrement appréciés par les habitants permanents. Durant l'enquête photographique réalisée auprès de cette seule catégorie d'acteurs (enquêtes "habitant"), les clichés B2, B56 et B1 sont identifiés par les neuf personnes enquêtées comme des photos attractives (chapitre 4). Ces paysages sont constitutifs du cadre de vie qu'ils ont choisi d'avoir et sont appréciés comme tels.

Les espaces publics aménagés sont, quant à eux, faiblement représentatifs de cette tendance attractive, la nature y est alors particulièrement présente. Il s'agit principalement des

---

<sup>431</sup> On pense notamment aux dunes, à la plage, ou encore à la forêt landaise. Cette dernière est d'ailleurs au cœur du travail doctoral d'Aude POTTIER (2010), qui s'intéresse à l'ambiguïté des représentations, partagées entre artificialité et désir de naturalité attachés à ce massif.

images d'espaces de loisirs (parfois payants). Les photos du golf, de l'espace des loisirs des Bourdaines et du parc aquatique sont dans l'ensemble appréciées, même si certains se révèlent parfois plus critiques dans leurs commentaires, soulignant la dimension marchande de ces lieux (cliché 95).

**Cliché 95. Des espaces de loisirs appréciés**

<p>B53 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 86% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u></p> <p>« le golf avec les espaces verts c'est beau, mais bon, c'est payant » « le cadre du golf est super, ils l'ont vraiment bien réussi » « j'ai du mal avec le golf : c'est beaucoup d'entretien pour très peu de personnes »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u></p> <p>« le golf est complètement artificiel, mais c'est joli ; c'est semi-urbain »</p>	<p>B51 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 68% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u></p> <p>« le parc aquatique, je trouve que c'est une réussite » « c'est moyen » « j'hésite entre "détente" et "Babylone"... du coup, je vais la mettre dans business » « le parc aquatique, c'est sympa, mais c'est cher » « je ne déteste pas, mais je ne trouve pas ça super, je préférerais les piscines d'eau de mer »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u></p> <p>« ça pourrait être n'importe où »</p>
<p>B21 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 76% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u></p> <p>« ça a l'air un peu sauvage, il y a de la verdure et une zone de sport en plus, j'aime bien » « ça fait encore sauvage, ça donne envie d'aller voir » « on se demande quel autre loisir que la mer on va offrir »</p>	<p>B8 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 78% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u></p> <p>« c'est sympa ça »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u></p> <p>« la promenade, ça c'est mignon » « c'est en bordure de dune, c'est inadmissible »</p>

L'aire de jeux du Penon est également un espace de loisir jugé « attractif » par 60% des enquêtés. Certaines personnes interrogées soulignent toutefois le déficit d'entretien et le manque de mise en valeur dont il fait l'objet (cliché 96).

**Cliché 96. L'aire de jeux du Penon : un espace de loisirs délabré**

<p>B57 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 62% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « ce n'est pas génial ça » « cette promenade sera peut-être refaite par Belambra, j'espère en tout cas qu'ils referont ses abords » « oulà, on dirait Seignosse, mais la photo a du être prise il y a très longtemps » « ce n'est pas beau là, comme ça ; je vais la mettre dans ce que j'aime, car je connais et c'est bien pour les enfants »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u> « ce passage est sordide, il faut le revoir rapidement »</p>	<p>B37 – Seignosse-Océan Identifiée comme « attractive » par 60% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « c'est bien les jeux pour les enfants en bord de plage » « ce n'est pas trop moche » « c'est plutôt typique »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u> « ce n'est pas aménagé » « elle est dégueulasse cette aire de jeux au Penon, il y a de gros problèmes d'entretien »</p>
--	---

De même, les images d'aménagement d'accès aux plages et d'espaces verts, le long de l'avenue Chambrelent, sont considérées attractives (cliché 97). Il existe néanmoins une différence entre les représentations des « destinataires » au sens large (analyse des enquêtes par échantillonnage sur site) et des habitants (analyse des enquêtes réalisées dans un second temps auprès de cette catégorie particulière d'acteurs). Si les touristes destinataires positionnent ces images comme « attractives » (autour de 65% d'entre eux), les habitants sont un peu moins positifs au sujet de l'avenue végétalisée de Chambrelent. Ils sont plus critiques que les touristes, qui savent que pour arriver sur le lieu de leur pratique de loisirs, les voies d'accès sont indispensables et apprécient les efforts de végétalisation entrepris.

**Cliché 97. La nature dans la station, facteur d'attractivité des lieux urbains**

<p>B48 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « attractive » par 66% des destinataires enquêtés</p>
	<p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « attractive » par 56% des habitants enquêtés <i>« ça, c'est magnifique »</i></p>
<p>B20 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « attractive » par 66% des destinataires enquêtés</p>
	<p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « attractive » par 34% des habitants enquêtés <i>« nos petites maisons dans les pins et le rond-point fleuri, j'aime bien »</i></p>
<p>B15 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « attractive » par 64% des destinataires enquêtés</p> <p><i>« cette grande route je l'aime bien car il y a la verdure au milieu avec les fleurs »</i> <i>« c'est beau ce rond-point fleuri »</i> <i>« il y a une voiture, mais le paysage avec la verdure et les fleurs est agréable »</i> <i>« il manque quelques arbres, ça aurait été encore plus sympa »</i></p>
	<p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « attractive » par 44% des habitants enquêtés <i>« l'accès à la station est super : large, propre, vert ; j'aime bien comme aménagement »</i></p>

Dans la continuité de ces images « attractives », les photos jugées comme « plutôt attractives » se caractérisent par de fortes "médiations plantées" au niveau des hébergements ; les destinataires enquêtés appréciant cette intégration du bâti par le végétal. La présence du végétal et de la nature participe à l'attractivité des lieux en atténuant l'effet « béton » des constructions. Du point de vue des hébergements, la station de Seignosse-Océan semble plutôt bien pourvue. Comme le constate S-E37, *« les bâtiments sont plus jolis ici que dans le premier tas »*. Seignosse-Océan profite d'un cadre bâti assez respectueux de l'environnement paysager dans lequel il s'insère ; les bâtiments et infrastructures sont de taille raisonnable (quelques rares R+6, beaucoup de pavillonnaire en R+1), ce qu'apprécient les destinataires enquêtés (qui s'étaient révélés particulièrement critiques face au cadre bâti présenté dans le

cadre des stations balnéaires variées –T1). De plus, comme le remarque S-E60, la grande taille des dunes favorise une réelle coupure entre le milieu "naturel" et le milieu urbain : « *je n'aime pas les habitations en bord de plage, je préfère au contraire les dunes de Seignosse, au moins, quand on est à la plage, on ne voit pas les habitations, il y a seulement la nature* ».

Finalement, l'intégration du cadre bâti et des activités de loisirs à l'environnement naturel immédiat constitue un potentiel d'attractivité touristique à valoriser. Il convient toutefois de souligner, encore une fois, la différence qu'il existe entre les représentations des touristes et des habitants (cliché 98). Ces derniers sont en moyenne deux fois moins nombreux à apprécier ces images, alors que les touristes se révèlent sensibles à la question de l'hébergement touristique, facteur indispensable à leur séjour. Si l'hébergement touristique est une donnée fondamentale pour les touristes, les habitants sont pour leur part relativement critiques à ce sujet (bien que les rares commentaires émis à propos de ces images soient plutôt positifs). On peut émettre l'hypothèse que, pour les résidents permanents interrogés, le cadre bâti n'est aucunement un facteur d'attractivité de leur lieu de vie, qu'ils ont choisi justement pour le cadre naturel qu'il offre. Les prévisions possibles d'extensions urbaines mériteraient ainsi de faire l'objet d'échanges et de discussions avec les habitants permanents.

**Cliché 98. Un cadre bâti végétalisé apprécié des destinataires mais plus critiqué par les habitants**

<p>B14 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « attractive » par 62% des destinataires enquêtés</p> <p><i>« on ne peut pas dire que c'est typiquement landais, mais c'est joli, c'est assez authentique »</i></p> <hr/> <p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « attractive » par 56% des habitants enquêtés</p> <p><i>« le village grec, c'est spécial, avec ces volets bleus ; ça pourrait être sur le littoral normand »</i> <i>« ça c'est le village grec, aux Bourdaines »</i></p>
<p>B18 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « attractive » par 60% des destinataires enquêtés</p> <p><i>« ce n'est pas trop moche cette architecture »</i> <i>« ça va, c'est plutôt intégré »</i></p> <hr/> <p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « attractive » par 34% des habitants enquêtés</p>

<p>B28 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « attractive » par 60% des destinataires enquêtés</p> <p>« la végétation cache un peu les choses, ça va » « je ne savais pas où la classer, je ne sais pas trop ce que c'est, peut-être des bureaux ? »</p> <hr/> <p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « attractive » par 44% des habitants enquêtés</p> <p>« la végétation qui masque l'architecture » « ça, c'est joli »</p>
<p>B55 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « attractive » par 56% des destinataires enquêtés</p> <p>« les bungalows c'est bien car on peut les changer de place, c'est facilement démontable » « ce n'est pas trop moche » « les petits pavillons en camping, c'est mieux que les grands immeubles sans charme » « ça montre l'intégration dans la forêt, ça donne envie »</p> <hr/> <p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « attractive » par 34% des habitants enquêtés</p>

### 1.1.2. Une critique des espaces à l'abandon

Le pôle des images « répulsives » est, quant à lui, constitué par deux ensembles de photographies. On retrouve des espaces publics peu qualifiés voire dégradés, aux abords immédiats d'espaces pourtant stratégiques (salle de spectacle des Bourdaines, parc aquatique, places commerciales de Castille et du forum). Il comprend également des clichés de la station dont la saisonnalité est fortement marquée.

Les dégradations donnent une image immédiatement négative, aux habitants comme à l'ensemble des destinataires. Les critiques sont nombreuses et acerbes (cliché 99). Bien qu'il s'agisse de lieux stratégiques, les images de commerces sous auvent, du parking et de l'arrière de la salle des Bourdaines sont situées dans la tendance « répulsive ».

**Cliché 99. Des espaces stratégiques dégradés**

<p>B42 – Seignosse-Océan Identifiée comme « répulsive » par 78% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u></p> <p>« c'est très critiquable, ça a l'air abandonné, ça ne donne pas envie d'aller faire les magasins »</p> <p>« c'est vilain »</p> <p>« ça fait très région parisienne »</p> <p>« je n'aime pas, c'est trop tagué, c'est vraiment insupportable qu'on ne les enlève pas »</p> <p>« ça a l'air craignosse, les tags ce n'est pas beau et ça ne donne pas envie de croiser ceux qui les ont fait »</p> <p>« cette photo a été prise en hors saison »</p> <p>« je ne pensais pas que c'était si moche, il y a vraiment des trucs très limites. Il faudrait vraiment faire quelque chose »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u></p> <p>« ça, c'est moche »</p> <p>« c'est vraiment horrible ça »</p> <p>« c'est sordide, c'est la cité où on a peur de se faire égorger, c'est inadmissible »</p> <p>« ça je ne crois pas que ce soit à Seignosse »</p>	<p>B26 – Seignosse-Océan Identifiée comme « répulsive » par 74% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u></p> <p>« c'est difficile à classer, c'est vraiment moche, je ne l'avais pas prévu dans mon premier tas ; je la place dans le tas "sauvage" mais elle est vilaine cette photo avec le camion abandonné »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u></p> <p>« ça, c'est le parking de bord de plage »</p> <p>« ça, c'est un peu laissé à l'abandon »</p> <p>« ça, c'est raté »</p> <p>« ce camion est vraiment vilain, il est là depuis longtemps en plus »</p>	<p>B39 – Seignosse-Océan Identifiée comme « répulsive » par 65% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u></p> <p>« ça c'est le côté commercial »</p> <p>« si on pouvait leur interdire les enseignes, ça serait bien »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u></p> <p>« ça, c'est terrible »</p>
--	---	---

<p>B47 – Seignosse-Océan Identifiée comme « répulsive » par 64% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u></p> <p>« c'est affreux » « le problème c'est les tags, en front de mer, ce n'est vraiment pas acceptable » « c'est joli ces couleurs, pour une fois qu'un tag est réussi » « c'est l'idée de moche, associée aux parkings, les lieux délaissés et pas entretenus » « il est un peu délabré ce skate parc, mais il a quand même une fonction de défouloir, ça permet de se dépenser, c'est important » « c'est Capbreton ça ? »</p>	<p>B13 – Seignosse-Océan Identifiée comme « répulsive » par 74% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u></p> <p>« ça fait complètement à l'abandon, pour un bord de mer, ce n'est pas super » « ça fait bizarre de voir la salle des Bourdaines comme ça, avec cet arrière tagué, c'est moche » « c'est une salle abandonnée et pas accueillante » « c'est l'arrière des Bourdaines qui est tagué, il faut le cacher » « c'est carrément moche » « ce n'est pas génial les graffitis, mais c'est en hors-saison, c'est peut-être pour ça que l'entretien est parfois un peu limite, aussi peut-être parce que ce n'est pas un lieu central de la station »</p>	<p>B32 – Seignosse-Océan Identifiée comme « répulsive » par 62% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u></p> <p>« c'est ici, mais bon, ce n'est pas terrible » « c'est très bizarre pour un bord de mer » « en hors saison, c'est vraiment moche, ça fait ville endormie » « à l'avenir, je pense qu'on ne refera plus des grands immeubles comme ça »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u></p> <p>« Le Penon, c'est dégueulasse, le seul truc qui est beau, c'est l'office de tourisme » « là, il faut faire quelque chose, c'est terrible » « c'est complètement différent quand on y voit en photo, elles sont vieilles non ? »</p>
--	---	---

Autre point crucial révélé lors des enquêtes : des lacunes en matière d'entretien se font cruellement sentir à Seignosse-Océan. Les destinataires sont parfois démunis lors de l'enquête ne sachant pas où placer les photos de Seignosse-Océan dont les défauts d'entretien masquent et nuisent à l'image de l'espace en question, problématique moins présente dans les autres stations (pourtant visitées à la même période). Il semble difficile pour les destinataires (surtout lorsqu'ils sont fidèles à la station) d'admettre que ces photos, peu flatteuses, qui laissent apparaître des tags ou d'autres éléments déqualifiant l'espace, constituent la réalité de leur environnement chargé émotionnellement. Les "habitués" se montrent cléments et cherchent à excuser ces défauts d'entretien publics et privés en rappelant :

- le caractère saisonnier de la station ; la station n'aurait-elle vocation à être belle que les jours de fête lorsqu'elle reçoit de nombreux invités ?

- le caractère périphérique des espaces ; l'attention se porte sur les lieux centraux de la station, comme si la périphérie ne pouvait prétendre à de tels appareils.

Pourtant cette défense est toute relative. Les photos ont effectivement été prises en hors-saison, mais cela s'avère être le cas pour l'ensemble des stations visitées. Dans les images constitutives du corpus T1 "multisites", le caractère saisonnier est finalement moins visible et lisible qu'il ne l'est à Seignosse-Océan. Surtout, que l'on soit en mars ou en plein mois

d'août, les formes et les symboles de ce manque d'entretien sont toujours présents, révélant que le mal qui touche l'espace urbain de la station est sans doute plus profond (cliché 100). De même, les photos qui ont fait l'objet de critiques virulentes relatives au manque d'entretien ne concernent que rarement des espaces périphériques. Contrairement à ce que semblent croire certains enquêtés en les voyant, il s'agit bien d'espaces centraux, à proximité des accès aux plages du Penon ou des Bourdaines. La gestion et l'entretien quotidien des lieux urbains (notamment celles des espaces limites, interstitiels, dont le propriétaire des lieux n'est pas clairement identifié) constitue un enjeu indéniable pour l'image de cette station touristique.

***Cliché 100. Déficiences d'entretien à Seignosse-Océan en pleine saison touristique***



*Clichés : E. Hatt, 10 août 2009*

Les photos de la station en basse saison sont, elles aussi, largement critiquées par les par l'ensemble des destinataires interrogés lors des deux phases de l'enquête (cliché 101). La forte saisonnalité de l'activité touristique a un impact sur l'image de la station. Cette question ayant été abordée dans le chapitre précédent, elle n'est toutefois pas plus développée ici.

**Cliché 101. Une forte saisonnalité touristique qui nuit à l'image de la destination**

<p>B45 – Seignosse-Océan Identifiée comme « répulsive » par 76% des destinataires enquêtés</p>  <p><u>Commentaires destinataires</u> « ce n'est pas beau ça » « c'est encore pire » « mais c'est ici, c'est moche, il faut faire quelque chose » « franchement, c'est affreux » « on dirait un bas de cité dans la région parisienne » « c'est critiquable, mais bon, c'est en hors saison »</p> <p><u>Commentaires habitants</u> « ce n'est pas très joli » « c'est moche » « c'est encore notre forum, ça va toujours dans les promenades »</p>	<p>B43 – Seignosse-Océan Identifiée comme « répulsive » par 62% des destinataires enquêtés</p>  <p><u>Commentaires destinataires</u> « je vais encore critiqué, mais c'est vieux, ça fait abandonné » « il y a des trucs durs » « c'est le bas, la partie du forum qui n'a pas été refaite mais qui le devrait » « c'est nul ça, on s'en fout »</p> <p><u>Commentaires habitants</u> « ça c'est la verrue qu'il faut aménager, c'est la zone avant d'arriver à la plage, ce n'est pas possible d'avoir ça, c'est honteux » « c'est notre forum, ça va dans les promenades »</p>	<p>B12 – Seignosse-Océan Identifiée comme « répulsive » par 54% des destinataires enquêtés</p>  <p><u>Commentaires destinataires</u> « un terrain vague qui me laisse indifférent » « mais c'est quoi ? un champ de tir ? »</p> <p><u>Commentaires habitants</u> « en hors saison, c'est vilain »</p>
--	--	--

Au-delà des problématiques liées à l'entretien de la station et à son caractère éminemment saisonnier, deux autres types d'espaces sont critiqués à Seignosse-Océan : le cadre bâti faiblement intégré à son environnement immédiat (60% des photos classées dans la tendance « plutôt répulsive » – cliché 102) et les espaces de stationnement (40% des photos classées dans la tendance « plutôt répulsive »).

**Cliché 102. Des images plutôt répulsives de cadre bâti**

<p><b>B50 – Seignosse-Océan</b> Identifiée comme « répulsive » par 56% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « c'est l'immobilier Merlin de l'époque » « ça, c'est les trucs de Seignosse »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u> « ça manque d'arbre, c'est trop rigide »</p>	<p><b>B33 – Seignosse-Océan</b> Identifiée comme « répulsive » par 61% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « qu'est-ce que c'est ? c'est un parking ? »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u> « je ne sais pas si c'est pour voiture ou pour piéton ce passage »</p>
<p><b>B23 – Seignosse-Océan</b> Identifiée comme « répulsive » par 54% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « c'est bien représentatif du tas des immeubles, il y a marqué "Seignosse immobilier" »</p>	<p><b>B41 – Seignosse-Océan</b> Identifiée comme « répulsive » par 66% des enquêtés</p>  <p><u>Commentaires des destinataires</u> « je n'arrivais pas trop à savoir, j'ai supposé que c'étaient des magasins en bord de mer » « ce n'est vraiment pas beau, c'est même bien moche, on va dire que c'est "sauvage" » « ça, ce n'est pas beau »</p> <p><u>Commentaires des habitants</u> « ça, c'est pris au V.V.F. » « les baraquements des années 1960, c'est affreux »</p>

Les espaces de voirie et de stationnement bétonnés sont connotés assez négativement, ne semblant pas rentrer dans l'univers de référence des vacances et de la station touristique. Les habitants sont, pour leur part, encore plus fermes et plus sensibles au sujet de ces images de voirie qui sont au cœur de leur lieu de vie et restent vides durant près de dix mois (cliché 103). On retrouve la question de la complémentarité entre la fonctionnalité et l'esthétique des espaces de stationnement. Pourquoi ne pas paysager les parkings pour favoriser leur intégration, atténuer l'image trop urbaine qu'ils véhiculent et éviter de n'avoir qu'un « parking comme on en trouve partout, notamment dans les supermarchés ! » (S-E53).

**Cliché 103. Des espaces de voirie et de stationnement plutôt répulsifs**

<p>B10 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « répulsive » par 58% des destinataires enquêtés</p> <p>« ce n'est pas génial, mais il faut bien des parkings quand même » « ce n'est pas très joli, il n'y a pas d'encadrement du parking, il faudrait une petite haie pour couper ce grand espace » « j'ai placé le parking dans les aménagements réussis car toutes les voitures sont garées derrière la dune et il n'y en a pas en ville, ce qui est appréciable » « les parkings comme on en trouve partout, notamment dans les supermarchés » « les parkings, ce n'est pas génial » « quitte à faire un parking, il faut mieux qu'il soit comme ça, sans superflu »</p> <p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « répulsive » par 66% des habitants enquêtés</p> <p>« ça, c'est vilain » « ça, je n'aime pas, mais c'est indispensable ; il faudrait mettre des arbres, le paysager un peu »</p>
<p>B40 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « répulsive » par 56% des destinataires enquêtés</p> <p>« je connais donc je sais que c'est des commerces mais bon, ce n'est pas super » « c'est très commercial »</p> <p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « répulsive » par 88% des habitants enquêtés</p> <p>« c'est très moche » « ça c'est où ? ah oui, aux Estagnots ; c'est dégueulasse » « il manque quelque chose : du bois, des plantes, je ne sais pas » « c'est les voisins des Estagnots »</p>

Au-delà des photos dont les représentations sont fortement connotées, soit positivement (images « attractives »), soit négativement (images « répulsives »), les enquêtes photographiques permettent d'identifier des espaces stratégiques ayant fait l'objet de commentaires relativement « neutres » ou « divergents ».

**1.1.3. Les images « neutres » et « divergentes » : des espaces stratégiques**

Les photos qui se situent dans les nuages de représentation « divergent » et « neutre » sont des images faiblement connotées (ni positivement, ni négativement) et constituent des lieux stratégiques susceptibles de passer dans la tendance attractive comme dans la tendance répulsive. Ces lieux méritent une attention toute particulière. Plusieurs catégories d'espaces se retrouvent dans cette double tendance (neutre et divergente) : des images de cadre bâti, des images de l'entrée en station, des images de la place Castille récemment réhabilitée et des images des espaces de loisirs (Bourdaines, Atlantic Park, skate parc).

Si le cadre bâti de Seignosse-Océan n'est pas considéré comme fortement répulsif, il n'apparaît pas pour autant participer à l'attractivité de la station (cliché 104).

**Cliché 104. Des images de cadre bâti faisant l'objet de représentations divergentes**

<p>B6 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u>          Identifiée comme « répulsive » par 42% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 28% et comme « attractive » par 30%</p> <p>« ce n'est pas mal avec ces haies qui coupent un peu les bâtiments »          « les bâtiments sont plus jolis que dans le premier tas »</p>
<p>B24 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes « habitant »</u>          Identifiée comme « répulsive » par 46% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 34% et comme « attractive » par 22%</p> <p>« je n'aime pas avec les grillages, ça serait mieux sans »          « ça, je n'aime pas »</p> <p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u>          Identifiée comme « répulsive » par 34% des enquêtés, comme « neutre » par 27% et comme « attractive » par 28%</p> <p><u>Enquêtes « habitant »</u>          Identifiée comme « répulsive » par 45% des enquêtés, comme « neutre » par 44% et comme « attractive » par 22%</p> <p>« c'était après la tempête »          « l'immeuble, mais avec de la nature »</p>

De même, l'entrée principale en station (au niveau de l'office du tourisme) ne fait pas l'objet de représentations homogènes et semble finalement peu attractive. Il s'agit pourtant d'un espace clef en station, l'espace par lequel on arrive et on découvre son lieu de séjour, un lieu qui devrait contribuer à accrocher le visiteur en l'invitant à la découverte du reste de la destination. Cette "porte d'entrée" constitue un *nœud* essentiel en station (au sens de Kevin LYNCH, qui ne semble pas être identifié comme tel par les enquêtés) – cliché 105. Si l'avenue Chambrelent est une voie dont le paysagement est effectivement de qualité (l'image est jugée « attractive »), les nœuds qu'elle offre ne sont pas toujours de même tenue et font l'objet de représentations plus divergentes. Les représentations de l'ensemble des destinataires et celles des habitants sont relativement similaires. Ils sont tous partagés sur ces images d'entrée de station, même si les habitants permanents ont, quant à eux, comparativement moins souvent considéré ces photos comme « attractives ».

**Cliché 105. Des représentations divergentes de l'entrée en station à Seignosse-Océan**

<p>B29 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « répulsive » par 44% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 26% et comme « attractive » par 30%</p> <p>« <i>c'est moins sympa</i> »</p> <hr/> <p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « répulsive » par 56% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 32% et comme « attractive » par 12%</p> <p>« <i>ça, c'est le Penon</i> » « <i>ce n'est pas mal quand c'est vide</i> »</p>
<p>B4 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « répulsive » par 33% des enquêtés, comme « neutre » par 27% et comme « attractive » par 40%</p> <p>« <i>avec les pins c'est plus joli</i> » « <i>ces grandes verticales coupent la perspective et renforcent l'horizontal de la route</i> » « <i>c'est l'entrée du Penon donc c'est l'idée de chemin et d'accès à la station</i> »</p> <hr/> <p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « répulsive » par 34% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 32% et comme « attractive » par 34%</p> <p>« <i>ça, ça passe grâce aux arbres</i> »</p>
<p>B5 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « répulsive » par 48% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 22% et comme « attractive » par 30%</p> <hr/> <p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « répulsive » par 44% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 44% et comme « attractive » par 12%</p>
<p>B19 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « répulsive » par 38% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 32%, comme « attractive » par 30%</p> <p>« <i>on se demande ce qu'il y a au bout</i> » « <i>ce n'est pas l'accès à la plage, c'est à côté</i> »</p> <hr/> <p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « répulsive » par 56% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 22%, comme « attractive » par 22%</p> <p>« <i>ça, c'est un accès plage, mais c'est vilain</i> » « <i>ça, c'est notre arrêt de bus, où les enfants attendent et se mouillent pour aller à l'école ; le toit est cassé depuis six mois et il n'est toujours pas réparé</i> » « <i>ça, non, il faut améliorer</i> »</p>

Autre situation paradoxale dans cette station touristique, la place Castille, pourtant récemment réaménagée, n'apparaît pas pour autant comme un vecteur d'attractivité fort parmi les lieux urbains de la station. Seule l'une des trois photos de la place Castille a été positionnée dans la tendance « attractive », de façon toutefois assez faible (cliché 106). On doit par contre souligner que les habitants jugent pour leur part ces images de façon plus positive ; près de 70% d'entre eux considèrent que cette place, récemment réhabilitée, participe à l'attractivité de leur lieu de vie. On voit que les efforts d'aménagement réalisés par la collectivité sont finalement mieux reçus par les habitants dont ils agrémentent le lieu de vie quotidien. La requalification des espaces publics, si elle est largement envisagée dans le cadre de ce travail comme un enjeu de l'expérience touristique, constitue également un enjeu d'attractivité et de satisfaction des habitants permanents ; enjeu qui n'est pas négligeable dans les stations littorales dont cette population permanente est en croissance.

**Cliché 106. Des représentations divergentes de la place Castille : habitants satisfaits, touristes circonspects**

<p>B44 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u>            Identifiée comme « répulsive » par 29% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 35% et comme « attractive » par 36%</p> <p>« ça représente bien la proximité commerces/plage, tout est en un même lieu, on voit bien l'agencement "petite station balnéaire" »            « je sais que c'est à Seignosse, je ne vais pas critiquer »</p> <p><u>Enquêtes « habitant »</u>            Identifiée comme « répulsive » par 44% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 0% et comme « attractive » par 66%</p>
<p>B31 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u>            Identifiée comme « répulsive » par 20% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 30% et comme « attractive » par 50%</p> <p>« il y a un effort d'intégration »            « c'est plus raffiné avec cette couleur sable et les barrières »            « c'est la photo que je préfère des commerces »</p> <p><u>Enquêtes « habitant »</u>            Identifiée comme « répulsive » par 12% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 10% et comme « attractive » par 78%</p> <p>« on va la mettre dans "océan" car c'est une vue sur l'océan »            « vu ce que c'était avant, c'est plutôt bien, le mobilier moderne est sympa »</p>

<p>B30 – Seignosse-Océan</p> 	<p style="text-align: center;"><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u></p> <p>Identifiée comme « répulsive » par 12% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 34% et comme « attractive » par 54%</p> <p>« ce n'est pas très beau, mais c'est pratique et propre »          « celle là, je ne sais pas où la mettre, je sais que ça va à la plage parce que je connais, mais sinon, ça ne se voit pas »</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><u>Enquêtes « habitant »</u></p> <p>Identifiée comme « répulsive » par 12% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 22% et comme « attractive » par 66%</p> <p>« c'est plus joli ça, les nouvelles dalles sont sympas ; on va bien la placer pour les récompenser de leurs efforts »          « ça ce n'est pas mal, vu le reste de la station »          « j'aime beaucoup ce qu'ils ont fait de cette place »          « si je ne savais pas où c'était, je penserais que c'est une promenade, sinon, en fait, c'est un accès ; c'est mieux quand c'est vide comme ici, sinon ça fait marchand de temples en pleine saison, ça fait un peu la zone quand tout s'ajoute »</p>
--	--

Enfin les dernières images identifiées comme « neutres » ou « divergentes » concernent des espaces de loisirs pourtant stratégiques qui paraissent souffrir d'un manque de mise en valeur : la salle de spectacle des Bourdaines, le skate parc, l'espace du forum au niveau du parc aquatique et, plus largement, les espaces de déambulation piétonne.

Le skate parc est un espace apprécié pour le loisir qu'il permet (il est considéré comme un vecteur d'attractivité par 36% des enquêtés), mais ses faiblesses qualitatives (tags notamment) conduisent de nombreux enquêtés à le classer au contraire dans la sphère répulsive (cliché 107). Cet espace stratégique, juxtaposé au principal accès à la plage et à l'espace commercial du forum, semble être relativement apprécié par les destinataires qui regrettent cependant son manque de lisibilité, d'entretien et de valorisation. Si les touristes sont divisés à propos de cette image du skate parc, les habitants rencontrés se révèlent plus unanimement critiques à son sujet, regrettant son manque d'entretien et de valorisation. Si aucun habitant n'a jugé cet image « attractive », ils se révèlent pourtant dans leurs commentaires très attachés à cette espace de rencontre, ce *nœud* essentiel de la station qui borde l'accès à la plage centrale du Penon. Un habitant des Estagnots, interrogé le 19 janvier 2009, considère que « *le skate parc, je trouve que c'est un élément hyper vivant du Penon, il y a tous les jeunes qui "skatent" là, qui font du vélo dedans, qui font des activités, il y en a quasiment toute l'année ; avec les filles, on y va même l'hiver au skate parc, le dimanche c'est notre balade, et je ne suis pas le seul. S'il fallait le déplacer ok, en faire peut-être un plus moderne, un plus joli ou quoi, mais il est sympa ce skate parc, il ne faut pas le supprimer* ». Une habitante du Penon interrogée le 21 janvier 2009 ajoute à ce sujet qu'« *il peut il y avoir des familles, c'est très sympa le skate parc l'été [...] J'ai une fille de dix-huit ans, donc c'est vrai qu'on y va. Elle y va depuis ces quinze ou seize ans, c'est là où elle peut rencontrer le plus de gens, autrement je ne sais pas où ils peuvent se rencontrer les jeunes ; les bars, c'est payant* ». Elle souligne toutefois, en suivant, qu'il faudrait mieux l'« *éclairer, sinon on ne se sent pas forcément en sécurité une fois que toutes les familles sont parties et qu'il ne reste que ces jeunes [...] Vers dix ou onze*

heure j'allais voir mais je ne voyais pas bien ce n'est pas bien éclairé ». Ils sont en définitive nombreux à espérer « qu'ils ne l'enlèveront pas, je trouve que c'est le seul endroit...le réaménager un peu. Je trouve que le déplacer ce serait dommage. Les gens quand ils vont à la plage il s'y arrêtent. Le déplacer ça risque de devenir jeunes, les bandes et tout, les jeunes vont se sentir retirés, ils vont boire et fumer... Alors que là forcément il y a du passage, ça serait plus loin ça serait peut-être un peu plus glauque, un endroit moins fréquentable ; alors que là il y a de tout, des jeunes, des papis... » (Ibid.). On voit d'ailleurs poindre dans ces propos une réflexion intéressante que Jane JACOB avait soulignée et théorisée dans les années 1960 : la mixité des lieux favorise leur sécurisation par la multiplicité spatiale et temporelle des regards qu'elle permet ; question intéressante qui n'est pas développée plus avant dans cette recherche. Étant donné l'attachement des habitants enquêtés à cet espace de rencontre pourtant fortement déqualifié, la collectivité aurait sans doute intérêt à discuter de son évolution avec eux, dans le cadre d'un processus d'aménagement concerté.

**Cliché 107. Un skate parc qui pose question**

<p>B46 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u>          Identifiée comme « répulsive » par 48% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 16% et comme « attractive » par 36%</p> <p>« j'aime bien le skate parc, mais ils pourraient quand même mieux l'entretenir et le surveiller. Ce ne sont pas les Parisiens qui le taguent, mais les jeunes de Seignosse. S'ils le déplacent ça ne fera que déplacer les problèmes »</p> <p>« chez moi, ce sont les jeunes qui ont décoré le skate parc. On leur a demandé de le peindre et c'est super, ils ont fait quelque chose de joli, d'assez discret. Et maintenant, ils le respectent, il n'y a pas pleins de petits tags moches disparates, comme ici »</p> <p><u>Enquêtes « habitant »</u>          Identifiée comme « répulsive » par 66% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 34% et comme « attractive » par 0%</p> <p>« le skate parc était bien, mais il ne l'est plus »          « le skate parc je le mets dans les parkings car il est affreux »          « le skate parc est mal placé ici en bord de plage ; il vaudrait mieux avoir une petite place sympathique »          « ça ressemble à un parking »</p>
--	---

De même, l'image de la salle des Bourdaines est appréhendée de façon paradoxale, tant par les habitants que par l'ensemble des destinataires interrogés, certains ont même du mal à l'identifier. Cet espace essentiel de loisirs paraît paradoxalement participer assez peu à l'attractivité des représentations microterritoriales de cette destination, dont il constitue pourtant un équipement touristique jugé essentiel par les élus locaux (cliché 108).

**Cliché 108. Des représentations divergentes de la salle des Bourdaines**

<p>B16 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u>                  Identifiée comme « répulsive » par 40% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 24% et comme « attractive » par 36%</p> <p><i>« la forme globale est sympa mais les matériaux et les couleurs c'est dommage »</i>  <i>« ce n'est pas génial »</i>  <i>« mais c'est quoi ça ? c'est un centre de loisirs ? »</i>  <i>« je ne sais pas ce que c'est »</i>  <i>« ils l'utilisent déjà beaucoup cette salle, mais ils pourraient mieux faire »</i></p>
	<p><u>Enquêtes « habitant »</u>                  Identifiée comme « répulsive » par 44% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 34% et comme « attractive » par 22%</p> <p><i>« la salle des Bourdaines, je ne vais pas être trop dur car ce n'est pas sur la dune, mais ça manque d'arbres quand même »</i>  <i>« c'est la salle des Bourdaines ça »</i>  <i>« ça, c'est les Bourdaines, ce n'est pas génial »</i></p>

Concernant également le parc aquatique, la seconde photo qui l'illustre est vue du Sud, à travers les barrières et grillages de protection. Elle a fait l'objet de commentaires divergents révélant l'ambiguïté de cet espace. Si le parc aquatique est apprécié pour l'activité qu'il permet et pour l'évocation du balnéaire qu'il offre (50% des destinataires enquêtés le jugent attractif ; ils ne sont, par contre, que 34% des habitants), le regret porte sur la fermeture de cet espace qui n'est, par définition, pas public mais privé, dont l'accessibilité est fortement limitée. Cette fermeture et ce cloisonnement de l'espace contribuent finalement à déqualifier l'ensemble en introduisant des limites grillagées peu traitées et assez dures qui constituent des vecteurs de rejet (cliché 109).

**Cliché 109. L'autre visage d'Atlantic Park**

<p>B54 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u>                  Identifiée comme « répulsive » par 36% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 14% et comme « attractive » par 50%</p> <p><i>« c'est vraiment vilain, c'est ici ? »</i>  <i>« c'est dommage qu'il y ait du grillage, c'est obligatoire, mais ce n'est pas très beaux et accueillant »</i></p>
	<p><u>Enquêtes « habitant »</u>                  Identifiée comme « répulsive » par 22% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 44% et comme « attractive » par 34%</p> <p><i>« Atlantic Park, vu de côté, ce n'est pas super ; sinon il est plutôt bien intégré, mais pas de ce côté là »</i></p>

Les espaces de déambulation et de rencontre au niveau du Penon font également l'objet de commentaires divergents selon les enquêtés, qu'ils soient habitants permanents ou temporaires (cliché 110). La promenade le long du parc aquatique est identifiée par à peine 30% des destinataires enquêtés comme « attractive », alors que les promenades en stations balnéaires (analyse du corpus T1) étaient quasiment toujours considérées comme des marqueurs attractifs parmi les lieux urbains (chapitre 5).

De même, les images de cheminements menant à l'espace de loisir situé en arrière de dune, entre le Penon et les Bourdaines ne sont pas clairement identifiées comme « attractives » par les destinataires enquêtés (cliché B22 d'une sortie de cheminement donnant directement sur la route et cliché B7 de la vue d'un tennis abandonné depuis ce cheminement). Les habitants enquêtés sont d'ailleurs plus critiques à ce sujet et sont moins de 20% à juger ces images comme « attractives » contre 56% qui la jugent « répulsive », soulignant le manque d'entretien qu'elles illustrent, alors qu'il s'agit d'un espace central, en arrière de dune.

On peut enfin constater qu'au niveau du forum, si la majorité des photos représentant cet espace commercial a été classée dans le pôle du rejet, les commentaires sont moins tranchés dans le cas de la toile blanche centrale (propriété de la commune) qui accueille nombre d'activités (concerts, spectacles, etc.). L'originalité de cette forme suscite l'intérêt de certains destinataires.

**Cliché 110. Des représentations divergentes des espaces de déambulation**

<p>B36 –Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « répulsive » par 44% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 26% et comme « attractive » par 30%</p> <p>« c'est moyen » « ils pourraient refaire un peu cette promenade » « c'est beau le bleu, mais le béton et ces lampadaires bof »</p> <p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « répulsive » par 56% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 10% et comme « attractive » par 34%</p> <p>« ce passage est sordide, il faut le revoir rapidement »</p>
<p>B22 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u> Identifiée comme « répulsive » par 52% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 26% et comme « attractive » par 22%</p> <p>« ça fait très Cergy Pontoise, même si je sais que c'est Seignosse »</p> <p><u>Enquêtes « habitant »</u> Identifiée comme « répulsive » par 56% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 22% et comme « attractive » par 22%</p> <p>« pfffou, ce n'est pas super »</p>

<p>B7 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u>  Identifiée comme « répulsive » par 42% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 12% et comme « attractive » par 46%</p> <p>« là, ça ne va pas ce terrain, c'est comme le parc des Bourdaines et les arènes »  « ce n'est vraiment pas beau avec la barrière »  « je l'ai classé dans "intégration au paysage", mais c'est aussi un accès aux plages »  « c'est typique du hors saison : le tennis est recouvert de sable, c'est la nature, la dune qui reprend ses droits »</p> <p><u>Enquêtes « habitant »</u>  Identifiée comme « répulsive » par 56% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 35% et comme « attractive » par 11%</p> <p>« ça pourrait être sympa, mais ça ne l'est pas ; il ne faudrait pas grand chose »</p>
<p>B59 – Seignosse-Océan</p> 	<p><u>Enquêtes par échantillonnage sur site</u>  Identifiée comme « répulsive » par 34% des destinataires enquêtés, comme « neutre » par 20% et comme « attractive » par 46%</p> <p>« je ne sais pas où la classer »  « c'est sympa la forme design, ils ont essayé de faire moderne »  « oulà, c'est très moderne »  « oh, un cerf-volant qui s'écrase ! »  « le béton et le chapiteau, ce n'est pas génial »  « c'est quoi ? un resto ? je ne sais pas où la mettre »  « il y a plein de trucs qui ne me plaisent pas dans ce centre, par contre, j'aime bien cette petite place pavée et ce chapiteau qui a une forme originale »</p> <p><u>Enquêtes « habitant »</u>  Identifiée comme « répulsive » par 34% des habitants enquêtés, comme « neutre » par 22% et comme « attractive » par 44%</p> <p>« on y va en vélo au forum, mais la route est défoncée, l'accès est vraiment difficile, le revêtement est mauvais »  « ça, c'est une connerie, c'est n'importe quoi, c'est inutile : ça ne protège ni du soleil, ni de la pluie, et ça coûte super cher »</p>

Ces différents espaces constituent des enjeux indéniables pour la station, puisqu'ils sont susceptibles de passer tout autant dans l'imaginaire de l'attractivité que dans celui du rejet. Les nombreux lieux identifiés comme « divergents » ou « neutres » sont finalement des espaces flous (public ou privé ?, promenade ou fonctionnel ?), faiblement qualifiés (quelques haies, bordures, etc.) et au final peu appréciés. Une hypothèse de traitement consisterait à animer, à occuper et à embellir ces lieux urbains qui constituent des espaces stratégiques susceptibles de contribuer à l'attractivité de la station, tout au long de l'année. Il conviendrait de retrouver une qualité aux promenades qui participent fortement à l'image de la destination ; le traitement des médiations océan/station pourrait en être un des supports.

En définitive, c'est bien le paysage naturel qui paraît relever le niveau de l'attractivité microterritoriale à Seignosse-Océan, tandis que les interventions urbaines menées dans la station sont globalement appréhendées comme des atteintes à la nature (en dehors de l'exemple significatif de l'avenue Chambrelent). Ces interventions permettent au mieux de faciliter l'accès à cette nature, mais elles n'offrent guère de plaisir en elles-mêmes et, une fois la journée terminée, elles n'encouragent pas la déambulation et la flânerie dans la station. Dès que le "construit" arrive, il introduit une perception assez négative de l'environnement. Les exceptions à cette règle disposent de fortes médiations plantées qui parviennent à accrocher le groupe « attractif », mais, pour le reste, l'imaginaire associé est soit « neutre », soit « répulsif ». Dans son ensemble, le traitement des espaces publics paraît déqualifier le cadre urbain et paysager de la destination, notamment en basse saison où les défauts d'aménagement sont encore plus lisibles. De peu attractif ou neutre dans le cas de traitements récents centrés sur la partie fortement requalifiée (parc aquatique ou place Castille), on passe à du répulsif près des équipements majeurs : Bourdaines, parkings, arènes, forum, mais aussi autour du parc aquatique (dont les espaces limitrophes sont parfois fortement déqualifiés par les tags et grillages de protection).

Une hypothèse de traitement consiste à remettre en scène, à "renaturer" et restructurer le bâti et les espaces publics dégradés afin de contribuer à leur animation en toute saison. Cela suppose une reconfiguration complète des espaces commerciaux pour éviter les supports "prêts à taguer" (façades arrière, etc.). Il s'agirait également de proposer des actions de mise en paysage résidentiel, de réhabilitation et de reconstruction corrigeant cette impression, tout en prévoyant le paysagement et l'intégration des nappes de stationnements. Plus largement, il pourrait être envisagé de reprendre toute l'articulation et les transitions des espaces (public/privé, naturel/urbain, etc.) pour que la nature proche bénéficie à la station et ne soit pas le seul but de la visite à Seignosse-Océan. Les différents points esquissés ici sont développés dans le cadre de l'exercice pragmatique et programmatique exposé en suivant.

## **1.2. Exercice programmatique : ébauche d'un projet de requalification à Seignosse-Océan**

Les premières observations *in situ* pointent un décrochage de Seignosse-Océan par rapport à son environnement. Ce cadrage montre à quel point le modèle grâce auquel la station a été conçue (tourisme de masse essentiellement estival) s'essouffle vis-à-vis des nouveaux comportements de consommation et de pratique touristiques. La constitution des "nuages de représentations" plaide en faveur d'interventions fortes de requalification urbaine. L'atout de la nature pourrait se décliner partout dans la station. Les références possibles aux séquences les plus dures de certaines périphéries de grandes agglomérations pourraient être gommées. Les commerces et équipements nécessiteraient une remise en scène, alors que les résidences pourraient être insérées dans un cadre de vie de qualité afin de "compenser" la dimension collective des constructions. Au final, il semble bien que les articulations et les transitions entre les espaces soient à reprendre. C'est l'enjeu à relever pour renouveler l'image microterritoriale de la station car la juxtaposition actuelle brutale entre la nature sauvage et la dureté urbaine est soulignée par les destinataires, qu'ils soient touristes ou habitants, et paraît avoir un impact négatif sur leurs représentations de leur lieu de vie ou de séjour.

L'identification préalable des marqueurs microterritoriaux de la station pourrait nourrir son projet de requalification urbaine et paysagère. L'ébauche d'une stratégie de développement est ainsi proposée et construite à partir des observations et des analyses réalisées et présentées précédemment. L'objectif consiste à "activer" les ressources (micro)territoriales révélées par les enquêtes photographiques, afin de donner de nouvelles perspectives à la station, de la préparer à de futurs enjeux, retranscrits dans un schéma directeur de requalification. On conçoit ce travail comme un exercice de style programmatique, en restant conscient qu'il s'agit bien d'une proposition générale et toujours inachevée au regard de l'approfondissement dont elle peut faire l'objet et de l'évolution perpétuelle de ce paysage urbain.

### **1.2.1. Préambule programmatique : analyse des pistes d'intervention**

La station possède des atouts importants malheureusement masqués par des situations très pénalisantes au niveau du forum mais également au-delà. Ces lieux participent pourtant au plaisir de l'expérience de déambulation, pour les touristes comme pour les habitants. Ces ruptures de qualité contribuent à déqualifier l'ensemble de la destination en véhiculant une image connotée négativement et concourent à la descente en gamme des espaces publics de Seignosse-Océan. Une intervention de requalification consisterait à réinsuffler de la *lisibilité* dans le paysage urbain de la station.

Huit points particuliers peuvent être soulevés pour analyser les enjeux actuels éprouvés par cette destination littorale : articuler les identités, construire un paysage commun public-privé, travailler des ambiances continues, renforcer les médiations, développer les évocations balnéaires, "déconflictualiser" les lieux, intégrer les nappes de stationnements, mettre en scène une animation permanente et renforcer les liens à la nature.

1. On constate en premier lieu que les opérations "dissociées" sont marquées par des juxtapositions fortes d'opérations et de paysages chaotiques (cliché 111). Ces effets "négatifs", liés à l'hétérogénéité de l'espace, peuvent redevenir des atouts en dépassant des positionnements qui peuvent paraître conflictuels et en affinant le traitement des espaces de limite. Il s'agit de penser l'articulation et la cohérence de l'ensemble tout en organisant l'offre différenciée par le biais d'éléments urbains et paysagers travaillés. L'une des hypothèses de traitement consiste à **passer d'une juxtaposition conflictuelle à des "identités articulées"**.

*Cliché 111. Juxtaposition d'opérations dissociées*



*Clichés : E. Hatt, 2009*

2. De même, le cadre d'action "public/privé" est marqué par l'absence de traitement des espaces d'interface, ainsi que par des juxtapositions d'éléments parfois incohérents (au niveau du mobilier urbain notamment). Ces espaces transitionnels de limites (public/privé) tendent à se confondre, ce qui engendre une banalisation et une déstructuration du tissu urbain qui nuisent à l'image globale de la station (cliché 112). Chaque opération construit un paysage propre, très introverti. La coordination entre les espaces publics et privés est pourtant essentielle : cette coproduction doit produire un ensemble paysager commun et cohérent. La distinction entre les espaces publics et privés ne relève pas seulement de la détermination cadastrale des limites de propriété<sup>432</sup>, elle interroge également la façon dont s'articulent ces deux modes d'usage de la ville. Il s'agirait d'associer les propriétaires et résidents afin de **construire un paysage commun public-privé**, aux limites finement traitées, en pensant les problématiques de gestion et de compensation pour les copropriétés.

<sup>432</sup> Question que la commune cherche justement à éclaircir.

**Cliché 112. Les transitions public-privé ou la question du traitement des limites**



Clichés : E. Hatt, 2009

Le mobilier urbain peut, dans ce contexte, jouer un rôle fondamental de marquage et de (re)structuration de l'espace. Il conviendrait de veiller à son traitement qualitatif et homogène, en particulier dans les espaces centraux de la station (fig.113).

**Figure 113. Exemples de modulation du mobilier selon les lieux urbains**

	Espaces publics du cœur de station	Espaces publics périphériques
Caractéristiques des espaces	Zone urbaine la plus dense, espaces piétonniers, présence de commerces	Densité moindre, zone d'habitat individuel, proximité des accès au plage
Partie pris d'aménagement	Mobilier moderne, "urbain", matériaux métalliques et bois, couleur inox (généraliser le mobilier de la place Gentile à l'ensemble des espaces concernés)	Mobilier moins urbain, d'avantage "rural", matériaux naturels, bois
Poubelles	Poubelle bois et métal 	Poubelles en planche avec couvercle 
Containers	Enfouissement des containers à poubelle (le sitcom dispose déjà des camions nécessaires pour ce procédé de collecte)	Cache containers en bois 
Plots de démarcation, barrières	Barrière métallique 	Plots et barrières en bois 
Bancs		Bancs en bois 
Eclairage		Borne d'éclairage bois 

Clichés: Auteur, [www.gaillard-rondino.com](http://www.gaillard-rondino.com), [www.marcanterra-bois-plantas.com](http://www.marcanterra-bois-plantas.com)

Source : Vlès, Hatt (dir.), 2009 – réalisation : Cucurulo, Fablet et al.

3. Autre constat : la faible qualité des déplacements révèle un rapport très fonctionnel à l'océan, conçu comme un monde dissocié. Par exemple, un cheminement confiné entre deux grillages ne contribue pas à une bonne mise en condition de la découverte de l'océan. De même, celui-ci est masqué (enseignes, panneaux, conteneurs à ordures, etc.) aux rares endroits où il pourrait pourtant être visible (malgré la dune). L'objectif est de revenir sur des éléments de conception qui n'ont pas été suivis, en réactivant une apparition "magique" de l'océan et en réinsufflant le plaisir de la déambulation (essentiel par temps gris). La qualité urbaine et paysagère de la station est liée à une vision et un cheminement d'ensemble allant du lieu de stationnement à la plage et du Penon aux Estagnots, ou, tout du moins, aux Bourdaines (fig.114). Il s'agit de **travailler des ambiances continues formant une promenade dans la station**, pour susciter l'imaginaire des vacances balnéaires en tout lieu de la destination (cliché 113).

*Cliché 113. Accessibilité et lisibilité de l'océan*



*Clichés : E. Hatt, 2009*

Figure 114. Développement d'un cheminement continu reliant le Penon aux Bourdaines

	Etat actuel	A réaliser
1	Cheminement mixte (piétons et cyclistes) aménagé en dur avec mobilier urbain mais très dégradé. A noter la présence d'escaliers au sud de cette zone.	Réaménager cet espace en termes de traitement des sols et de mobilier urbain.
2	Route ou parking goudronné.	Prévoir une bande sécurisée pour piétons et cyclistes.
3	Chemin ensablé dans un espace naturel qui représente une qualité paysagère certaine mais qui reste difficilement empruntable.	Appliquer un revêtement au sol. Mettre en place un éclairage public.
4	Chemin aménagé. Mobilier urbain de qualité et revêtement sécurisé.	Multiplier les éclairages publics.
5	Route et parking goudronné	Prévoir une bande sécurisée sur la portion de route, et isolé le pied de la dune pour créer un cheminement ombragé sur le parking jusqu'à l'accès plage. (cf. Partie 2.2.2)

Source : Vlès, Hatt (dir.), 2009 – réalisation : Cucurulo, Fablet et al.

4. Plus globalement, les médiations sont trop rares pour rendre la mer présente, même si elle n'est pas directement visible. Ces évocations et vues balnéaires peuvent être matérialisées de façon physique et concrète, mais elles peuvent être plus indirectes, plus symboliques, via un traitement de l'espace et du mobilier urbain ou encore par la mise en œuvre d'activités culturelles et touristiques soulignant le caractère littoral et "naturel" de cette destination (cliché 114). Une hypothèse de traitement consiste à **développer les évocations, les vues, les transitions, les accès**, etc.

*Cliché 114. Renforcer les médiations à l'océan*



*Clichés : E. Hatt, 2009*

5. Autre observation fondamentale : l'espace est envahi par le stationnement. Cet envahissement concourt à la construction de l'image de la station et attire parfois des usages indésirables. L'objectif est d'améliorer le rôle de la rue Chambrelent, afin de **renforcer l'intégration des nappes de stationnements publics dans le paysage**, tout en améliorant l'image des stationnements résidentiels (cliché 115 et fig.115 à 117).

*Cliché 115. L'intégration des nappes de stationnement*



*Clichés : E. Hatt, 2009*

Figure 115. Exemples d'aménagements et de paysagement des nappes de stationnements



Un aménagement « sous couvert forestier » est également envisageable.

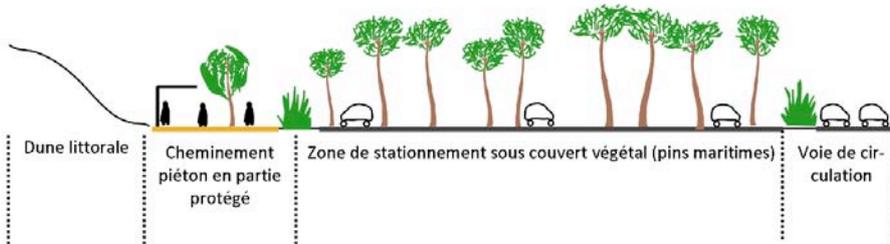


Figure 116. Le paysagement des stationnements en front de mer (Saint-Jean de Monts)



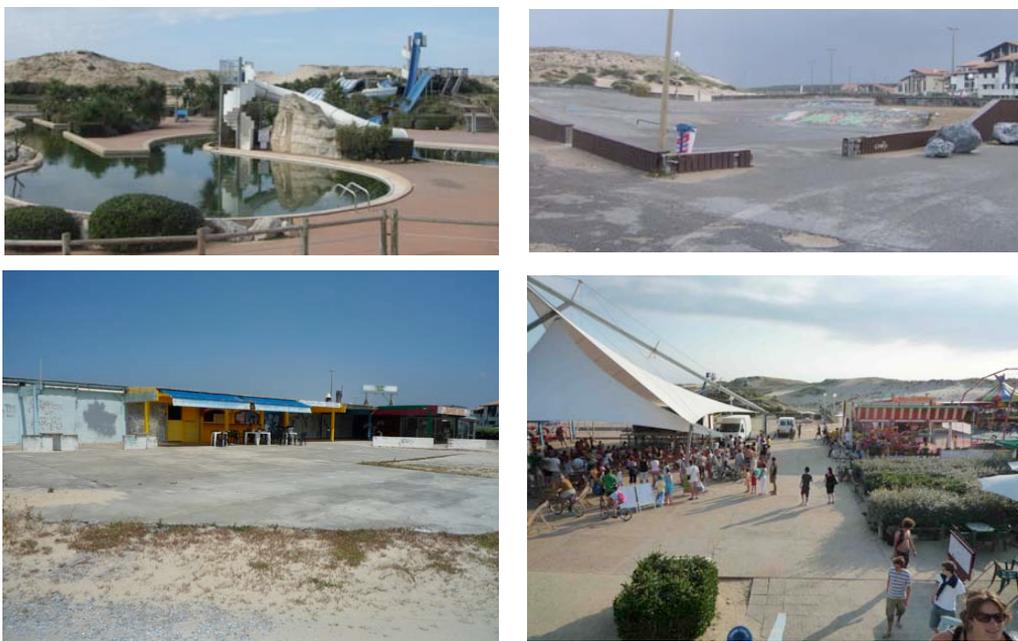
Figure 117. Reconquête de la nature sur les parkings de Saint-Valéry-sur-Somme



Source : ATOUT FRANCE, 2010

6. Les conflits d'usage sont prégnants et perturbent le bon fonctionnement de la station. Le forum constitue de ce point de vue un espace particulièrement sensible. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le forum occupe une position centrale et stratégique : en reliant l'ensemble des éléments structurants du Penon, il constitue un *nœud* majeur de distribution des flux piétonniers. À l'origine conçu comme le point névralgique de la station, cet espace n'est plus en mesure, dans son état actuel, de remplir cette fonction. Les visiteurs, souvent très fidèles, tout comme les habitants, constatent d'ailleurs d'années en années, l'absence d'évolution et la dégradation de la situation : « *le forum, je n'y vais pas trop. Maintenant c'est un peu délabré, mais à l'époque on trouvait ça super moderne* »<sup>433</sup>. Il s'agit donc de « **déconflictualiser** » les lieux, de **partager l'espace public en organisant clairement les usages et les vocations** sur l'ensemble de la station (cliché 116).

*Cliché 116. Des ambiances variées*



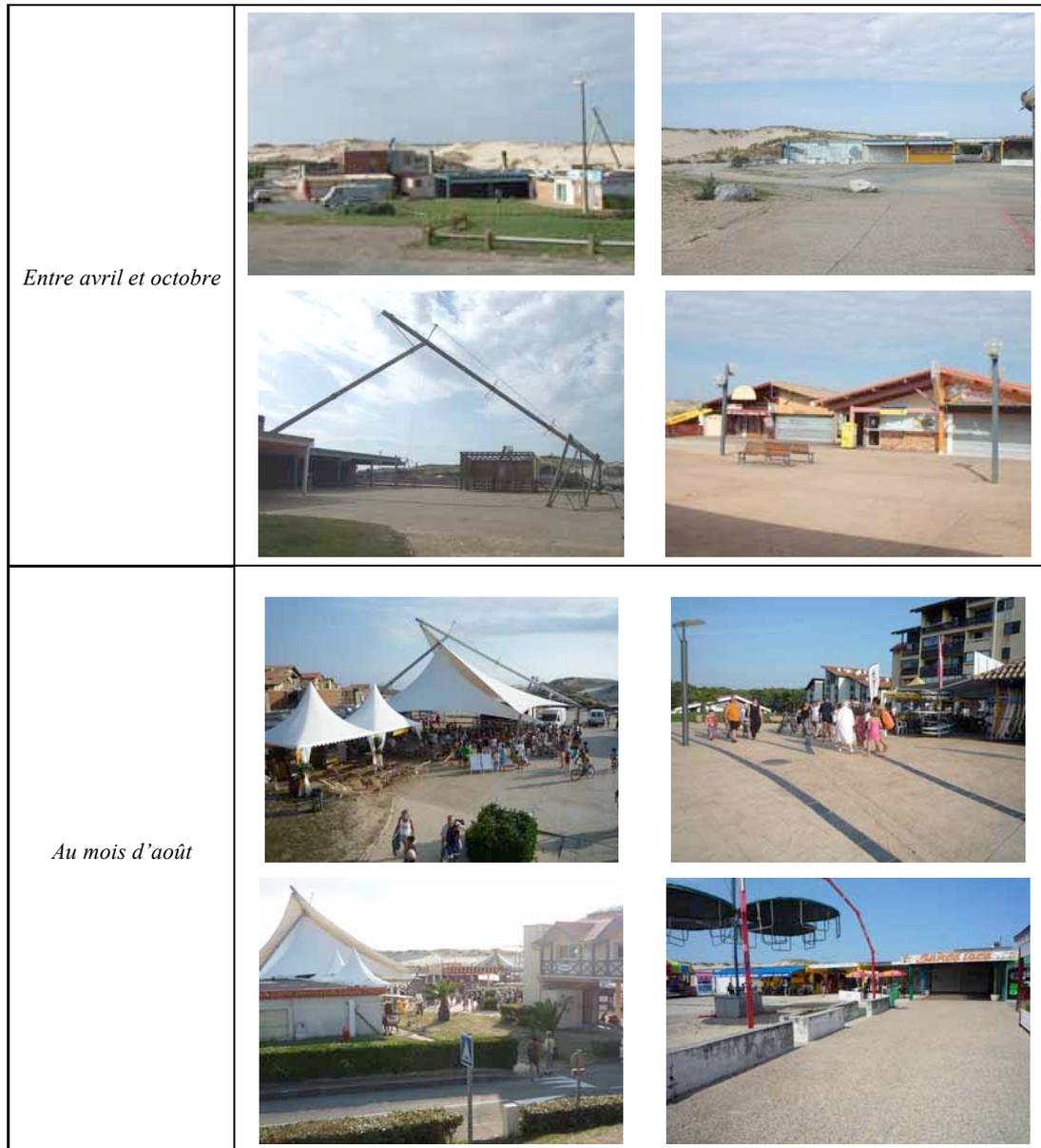
*Clichés : E. Hatt, 2009*

7. Plus largement, le manque de mise en scène d'une animation permanente est lisible en basse saison ou en début et fin de journée. Il affecte l'image globale de la destination, en laissant une impression d'abandon liée à la faiblesse du traitement des espaces publics et des limites (cliché 117). L'objectif consiste à penser la mise en scène des espaces et de l'animation commerciale : traitement des façades et du mobilier, plantations, continuité du linéaire, intégration à un cheminement, à une promenade, etc. Une hypothèse de traitement serait de qualifier l'espace, afin de **limiter les effets de station "fantôme" à la mi-saison par une visibilité des commerces**.

---

<sup>433</sup> Entretien avec un habitant des Estagnots, réalisé le 20 janvier 2009.

*Cliché 117. Les effets de la temporalité à Seignosse-Océan  
L'exemple du Penon*



*Clichés : E. Hatt, 2008 et 2009*

8. Enfin, les rapports entre les espaces pourraient être réaffirmés, alors que le manque de liens directs à la nature introduit un déséquilibre dans le rapport clef entre le minéral et le végétal (cliché 118). Au Nord et à l'Est il est important de penser l'ouverture à la nature comme évocation d'autres activités potentielles. Au Sud, il faut penser le rapport à Hossegor. L'enjeu consiste ici à **travailler à l'"activation" du potentiel nature de la station.**

**Cliché 118. Des cheminements plus ou moins bien intégrés**



Clichés : E. Hatt, 2009

Ces pistes de revalorisation constituent les bases de la stratégie de requalification exposée en suivant. Ces considérations conduisent à identifier dans une dernière partie les orientations de reconquête que la commune pourrait mener au regard des représentations des destinataires qui la fréquentent.

**1.2.2. Proposition d'un schéma directeur de requalification**

Les axes d'évolution identifiés restent plus que nécessaires à travailler et à partager avec les acteurs locaux, qu'ils soient concepteurs ou destinataires. Ils pourraient nourrir un projet d'urbanisme ambitieux structuré autour de six actions de requalification – ou de revalorisation – urbaine et paysagère. Cette reconquête se propose de revenir en profondeur sur le fonctionnement actuel de la station. Elle se traduit par la proposition de pistes d'intervention illustrée par l'ébauche d'un schéma directeur pour la station, construit autour de six actions centrales :

- retrouver des médiations de l'océan et des promenades (maritimes, protégées, commerciales, sylvestres, etc.) pour tous publics ;
- reconquérir les nappes de stationnements envahissantes qui construisent une image triste et dégradée de l'environnement sur le chemin de la mer et qui déstructurent la possibilité de "faire autre chose" ;
- mettre en scène l'animation commerciale et diversifier l'offre ;
- redécouvrir et valoriser les "potentiels nature" (nature sauvage des dunes ou de la coulée verte, de la forêt, du golf, des lacs, etc.) ;

- rendre visible les équipements dans un cadre public valorisant (salle de spectacles des Bourdaines, arènes, maisons de loisirs et de jeux, etc.) ;
- élaborer un cadre de co-production public/privé dans une perspective de valorisation conjointe de l'espace, de mise en paysage et de régulation de certains usages

### **Développer des promenades et construire des médiations avec l'océan**

La desserte Nord/Sud s'organise autour de l'avenue Chambrelent, véritable "épine dorsale" de la station, elle est le lien unique entre les différents quartiers. Elle permet de parcourir d'un bout à l'autre la zone urbanisée et structure la répartition des services, commerces et logements. Si cette desserte fonctionne bien, elle mériterait néanmoins d'être complétée par une réelle promenade dévolue aux modes de circulations douces (piétons/vélos). Certes, le centre du Penon (avec les places Gentille, Castille et le forum) constitue déjà une zone commerciale aménagée essentiellement pour les piétons, tout comme le cheminement perpendiculaire Nord/Sud qui longe le parc aquatique. Cependant, si ces différentes zones de déambulation piétonne sont importantes au niveau de la centralité elles n'ont, par contre, que très peu de liens entre elles au sein de la station dans son ensemble. Il n'existe pas de véritable promenade en tant que telle. Ces aménagements piétonniers sont très ponctuels et ne tissent pas un réseau cohérent et transversal à l'échelle de la destination.

Une interconnexion entre les différents îlots structurants, par le biais d'une promenade de bord de mer par exemple, permettrait d'homogénéiser les déplacements et de faciliter l'accessibilité d'un cheminement intégral de la station par les piétons, pour les piétons. Seignosse-Océan pourrait par exemple disposer d'une belle promenade maritime pour tous les âges, des Casernes aux Bourdaines intégrant le parc aquatique, le forum requalifié, le VVF-Belambra Club, etc. Il s'agit de développer des promenades continues susceptibles d'attirer d'avril à octobre les flâneurs et les contemplatifs, tout comme, plus largement, les personnes en séjour dans la station les jours de moins beau temps ou durant leurs "pauses plage". Promenades maritimes, protégées, commerciales ou encore sylvestres pourraient se décliner et s'articuler pour développer une offre unique. Ces promenades aménagées participeraient à la médiation entre la ville et l'océan, elles constitueraient un lieu d'activité complémentaire tout en contribuant à structurer les liens et connexions entre les diverses unités urbaines et paysagères de la destination. Au-delà de la promenade, matérialisation physique de la médiation à l'océan, l'objectif est également de recourir à des médiateurs plus indirects pour évoquer ce rapport à l'océan, tels le mobilier urbain ou les interventions artistiques (mur peint, objets marins, paysages, etc.). La mise en scène de ces médiations pourrait contribuer à rapprocher l'océan, à le donner, si ce n'est à voir, au moins à penser et à rêver ; rôle joué autrefois par les bassins d'eau de mer, aujourd'hui, dans une moindre mesure, par le parc aquatique (fig.118).

Figure 118. Schéma de requalification des promenades et médiations maritimes



Source : Vlès, Hatt, Laforgue et al., 2009 – conception : Laforgue et al.

## Reconquérir et repenser les nappes de stationnements

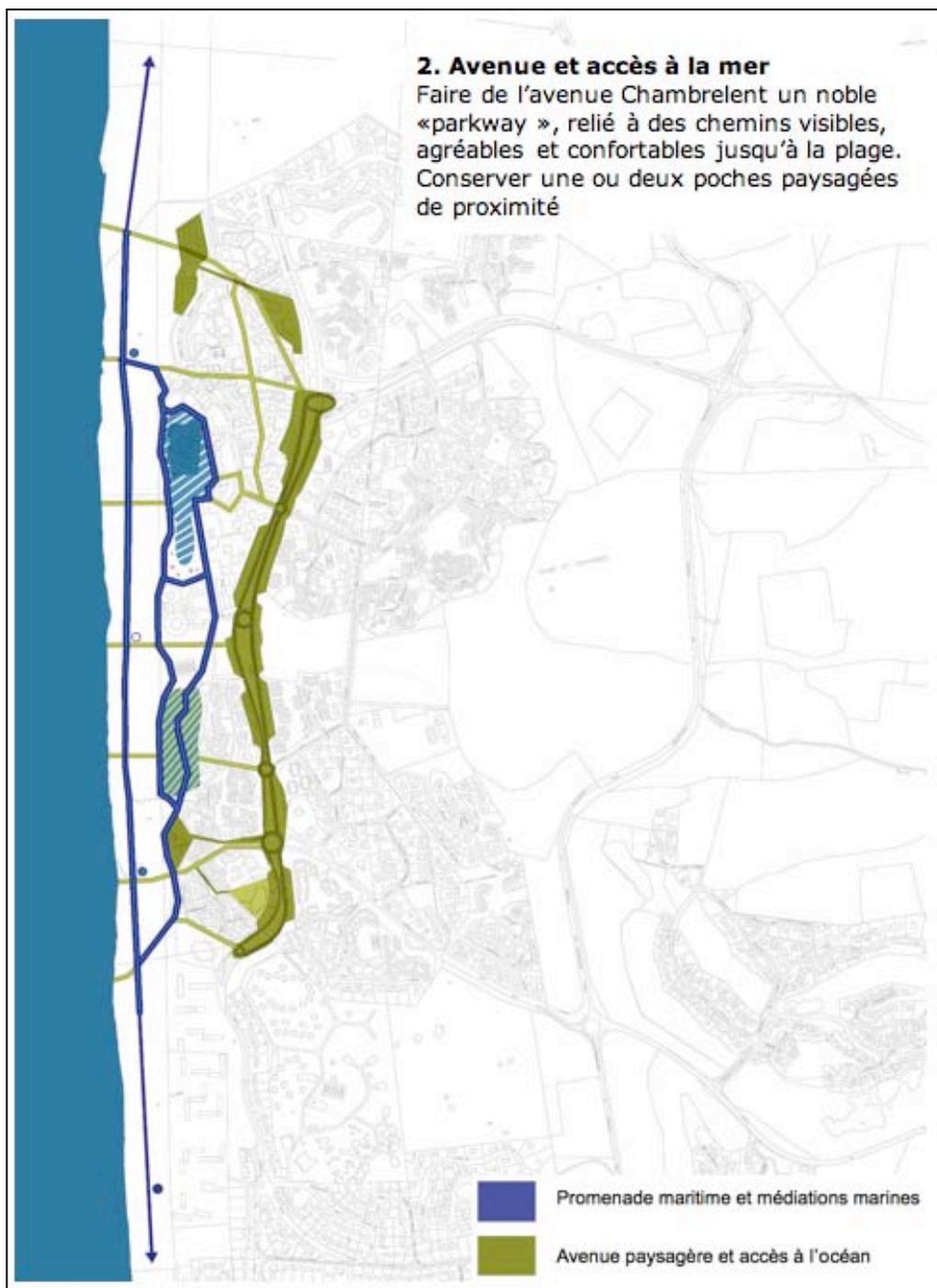
Au-delà du traitement des promenades et des espaces de déambulation piétonne, l'image triste et dégradée de l'environnement sur le chemin de la mer pourrait également être reconquise par la réorganisation des accès à la mer depuis l'Avenue de Chambrelent. Ces nappes de stationnements, nues, froides et envahissantes, construisent une image négative de l'environnement sur le chemin de la mer (surtout à la mi-saison quand cet espace est vide). Elles déstructurent la possibilité de "faire autre chose", de penser la station "autrement", comme territoire vierge et naturel propice au dépaysement. Il s'agit de limiter l'impact d'un stationnement envahissant. L'avenue Chambrelent pourrait jouer un rôle essentiel en contribuant à redistribuer les flux de circulation/stationnement au sein de la station. Plutôt que de conduire tout le monde à s'agglutiner au parking du Penon (au bord de la surcharge et soumis à du stationnement sauvage en période de forte affluence), il serait possible d'étendre et de distribuer le stationnement le long de l'axe Chambrelent, qui deviendrait de fait une véritable avenue ouverte sur la mer, susceptible de desservir l'ensemble des accès plage de la destination.

L'atout urbain indéniable que constitue l'avenue Chambrelent pourrait ainsi être renforcé en appuyant sa composition sur le modèle du *parkway*<sup>434</sup>. Cette artère plantée et engazonnée sur le terre-plein central, comme sur ses bas-côtés, participe à l'instauration du végétal dans la station, tout en reliant les divers quartiers de la station. Il s'agirait ici de renforcer cette fonction paysagère et végétale de l'avenue en assurant son articulation avec les parcours piétons continus dans la station et en traitant son débouché dans la forêt. Plutôt que de ne présenter qu'une terminaison de l'avenue en "cul-de-sac" peu traité et peu lisible, cet espace de transition entre la voie de circulation et la nature mériterait d'être consolidé afin de constituer cette ouverture sur la nature comme un véritable atout pour la station. Il conviendrait de multiplier, de marquer et de traiter les accès à la mer (et à la forêt) depuis l'avenue Chambrelent, tout en disposant d'une stratégie d'organisation des stationnements, le long des rues, par petits espaces, qualifiés et plantés. Quelques poches de stationnements de proximité pourraient néanmoins être conservées en étant paysagées (fig.119).

---

<sup>434</sup> Mode d'aménagement de la voirie conçu par Frederic Law OLMSTED pour la Jamaica Parkway (1870), le *parkway* désigne un tissu continu d'espaces verts, de voies plantées et de parcs à l'anglaise permettant de relier les quartiers résidentiels (PRELORENZO et PICON, 1999).

Figure 119. Schéma de requalification des accès à l'océan



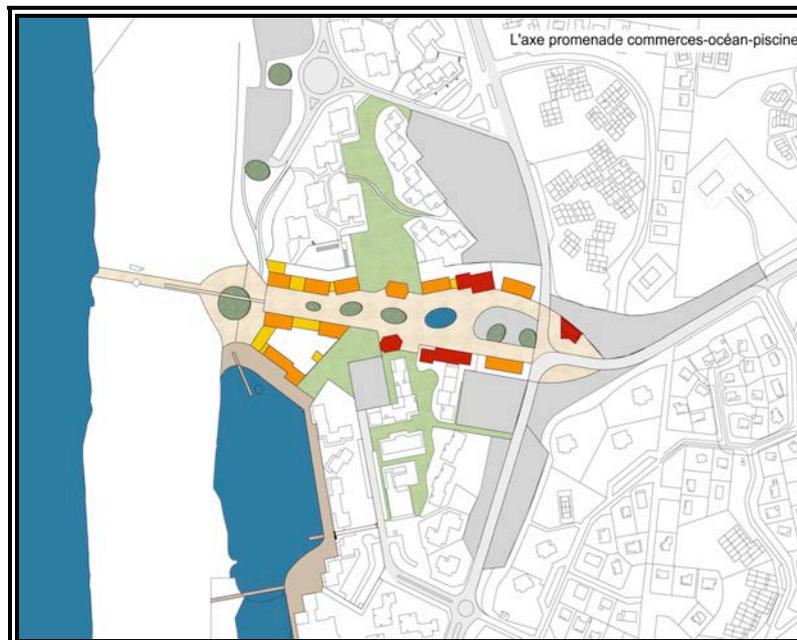
Source : Vlès, Hatt, Laforgue et al., 2009 – conception : Laforgue et al.

## Mettre en scène une animation commerciale tournée sur ces paysages

Articuler paysages et urbanité devient en enjeu central de la requalification de la station. Il s'agit de permettre une meilleure *lisibilité* de l'offre commerciale aujourd'hui confinée dans des contrebas peu accessibles et lisibles. La mise en scène de l'animation commerciale, par la création d'une séquence à l'échelle de la demande potentielle de la destination, permettrait de développer le nombre d'emplacements commerciaux attractifs. Cette montée en nombre pourrait générer une montée en gamme et une diversification de l'offre, tout en contribuant à atténuer l'effet "ville fantôme" en hors saison, lorsque les commerces sont fermés.

L'axe majeur des commerces (de Castille au forum) peut (re)devenir un élément déterminant d'appel de la station sur le chemin de la mer, un axe public majestueux, à la fois visible en arrivant de Seignosse, finissant l'avenue Chambrelent et ouvrant progressivement sur le parc aquatique et l'océan. Cet axe est d'ailleurs à envisager comme un élément d'appel lisible depuis l'entrée de la station (au niveau de l'office de tourisme), s'affirmant comme un espace central et transitionnel entre la voirie circulaire et la destination finale qu'est la station. Une idée de traitement est de créer un véritable axe commercial de station balnéaire, un axe qui porterait naturellement vers la plage et l'océan en proposant une déambulation attractive (fig.120). La mise en scène des pôles d'animation commerciale (à commencer par le forum) et de leur rapport à la plage est devenue essentielle ; elle nécessite de se pencher sur la qualité des voies et des accès, sur la mise en avant de belvédères comme point de vue et point de repère, sur la constitution d'une boucle propice à la déambulation commerciale, etc. (fig.121).

Figure 120. L'axe "promenade commerciale vers l'océan", schéma d'objectif



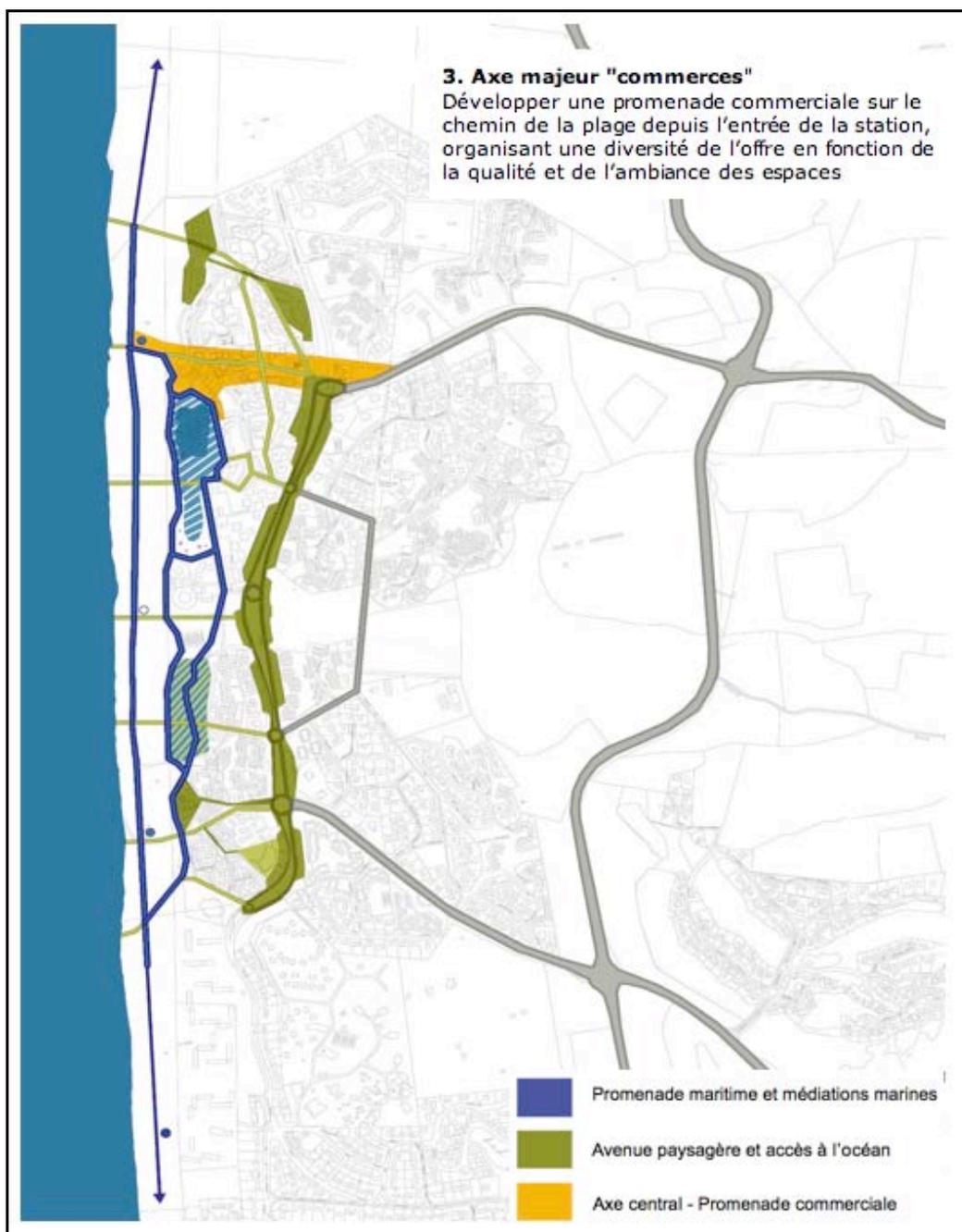
### Légende

 Espaces verts publics	 Constructions nouvelles (logements, commerces)	 Bâti existant (dont rez-de-chaussée commercial à réhabiliter)	 Espaces publics
 Eau : océan, piscines de mer, bassins...	 Constructions nouvelles (commerces rez-de-chaussée)	 Espaces de stationnements paysagers	 Passerelle vers océan



Source : Vlès, Hatt, Laforgue et al., 2009 – conception : Laforgue et al.

Figure 121. Schéma de requalification de l'axe commercial

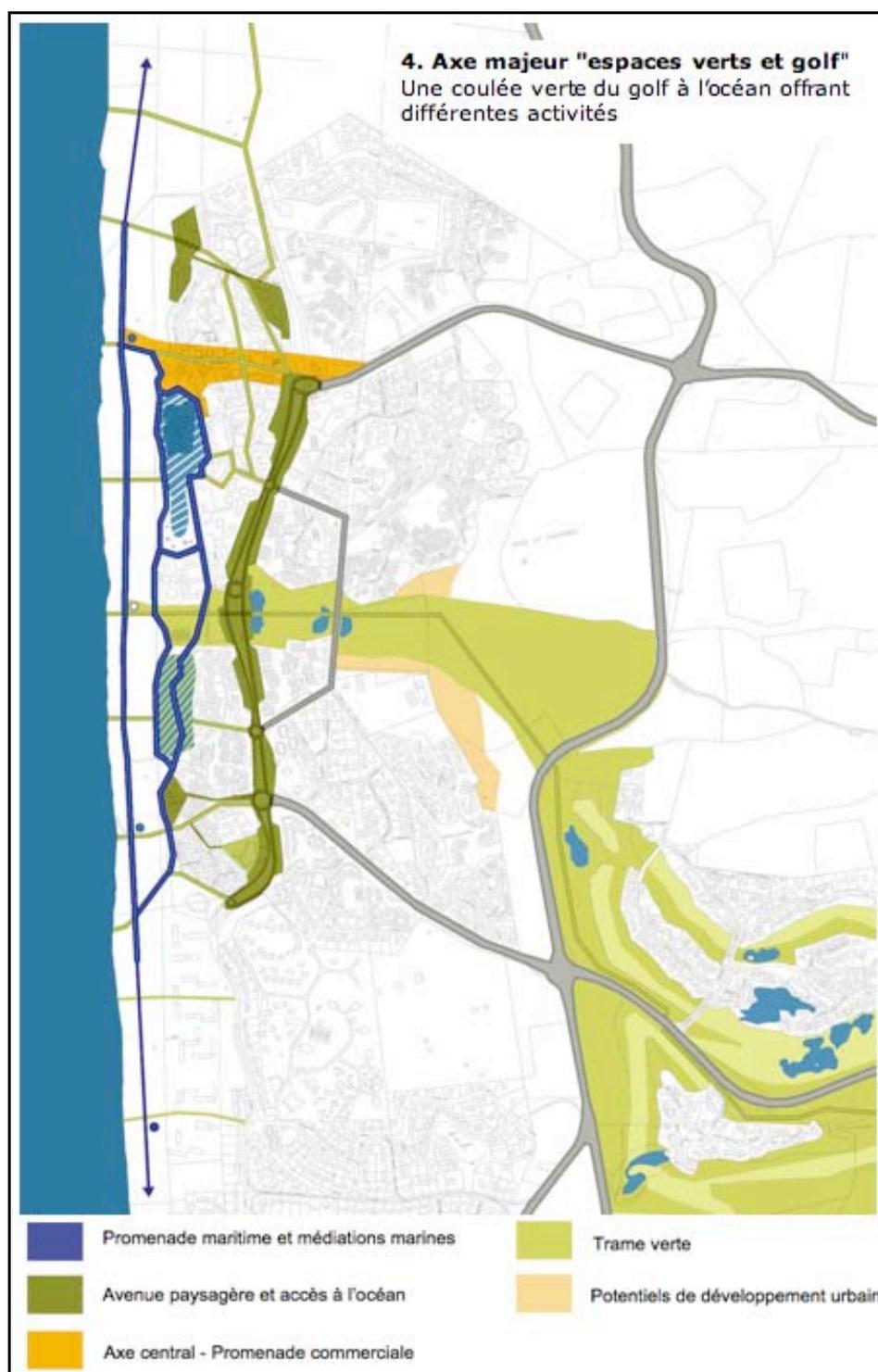


Source : Vlès, Hatt, Laforgue et al., 2009 – conception : Laforgue et al.

### **Valoriser les potentiels "nature"**

Avec 2 519 hectares boisés, soit 70% du territoire communal, Seignosse ne se réduit pas seulement à son littoral. Le « côté vert » fait lui aussi l'objet de pratiques de loisirs. Constitué de vastes espaces naturels de qualité, il permet la pratique de nombreuses activités de plein air, fortement appréciées par les usagers de la station. On rejoint les analyses d'Atout France (2010, p.70), qui rappelle qu'« avec la montée en puissance de la sensibilité environnementale, le développement des vacances actives et les pratiques sportives douces, l'ouverture de la station sur son territoire environnant apparaît comme une forme de diversification de l'offre précieuse ». Il est important de matérialiser ces liens à l'environnement avec les secteurs protégés par le Conservatoire, ainsi qu'avec les secteurs forestiers et les lacs. L'objectif est plus large que le travail sur les continuités. Il est question de réintroduire ce potentiel du paysage naturel à l'intérieur même de la station, par le biais de coulées vertes permettant de faire le lien entre la ville (la station urbanisée) et la nature – plus ou moins domestiquée – des forêts de pins ou de l'univers du golf (fig.122). Pour cela, il sera nécessaire de disposer d'une étude des plantations visant à végétaliser l'espace excessivement minéral et ce, sans excès d'entretien (compte tenu des conditions climatiques). Il s'agit de valoriser le "potentiel nature" au sens large du terme (dunes, forêt, coulée verte, golf, lacs, etc.) afin d'offrir des occasions variées d'en profiter par des promenades (piétonnes, cycliste, etc.), des jeux, des aires pique-niques, des galeries jardins, etc. En investissant l'espace public, la réintroduction de la nature peut par ailleurs offrir un appui végétal aux résidences contribuant au développement de leur qualité d'intégration paysagère, notamment dans leurs limites.

Figure 122. Schéma de l'axe majeur « espaces verts et golf »



Source : Vlès, Hatt, Laforgue et al., 2009 – conception : Laforgue et al.

## Valoriser la présence des grands équipements

Les grands équipements de Seignosse-Océan doivent bénéficier d'un traitement de leurs abords à la hauteur des manifestations qui s'y déroulent. Construite dans les années 1980, la salle des Bourdaines a, par exemple, encore du mal à trouver sa place au sein de la station. Cette salle, la plus grande entre Bordeaux et Pau, pourrait pourtant représenter un atout intercommunal, voire même départemental et régional. La requalification urbaine et paysagère de ce lieu urbain stratégique pourrait contribuer à valoriser cet espace des Bourdaines en favorisant sa lisibilité et son accessibilité. Le pôle des Bourdaines (la salle, les arènes, l'espace de loisirs) pourrait être remis en scène pour construire une offre de qualité (fig.123). Il s'agirait de réintroduire le lien ville/nature en pensant également l'arrière de la salle, la continuité avec l'espace des arènes et son accessibilité à la plage.

Figure 123. Schéma de l'axe majeur « équipements »



Source : Vlès, Hatt, Laforgue et al., 2009 – conception : Laforgue et al.

## Redonner une attractivité aux résidences

L'ensemble de ces actions permet d'obtenir un maillage public de promenades principales qui identifient en contrepoint les limites des secteurs résidentiels. Ceux-ci pourront développer leur attractivité propre en s'appuyant sur ce contexte valorisant (tandis qu'aujourd'hui les résidences s'en détournent, présentant leurs espaces de services, arrières ou de rejet sur l'espace public dont la déqualification est redoublée). On permet ainsi aux résidences de développer, dans de bonnes conditions, une stratégie de résidentialisation "ouverte"<sup>435</sup> permettant à la fois la valorisation conjointe de l'espace public et de l'espace privé (co-production public/privé) et la régulation de certains usages (protection des cœurs d'îlots résidentiels, mise en scène des accès, etc.). Proposer un cadre urbain qualitatif nécessite de penser conjointement les espaces publics et les espaces privés, la qualité de l'un influençant indirectement, mais intrinsèquement, la qualité de l'autre. Ces deux espaces gagneraient à ne plus être pensés comme concurrentiels, mais comme complémentaires. La gestion des limites est ici essentielle pour encourager les médiations entre l'espace ouvert au public et l'espace réservé à l'usage privé. Elle pourrait passer par un traitement végétal ou par une mise à distance des espaces privés/publics afin de renforcer leur lisibilité et de favoriser leur appropriation et leur pratique par les diverses catégories de destinataires (fig.124).

Pour ce faire, il est important de :

- convenir d'une stratégie d'intégration des résidences dans la production du paysage (co-production public/privé) ;
- reconquérir les espaces délaissés ou déqualifiant (de la lette, du forum, de l'extrémité Castille vers le forum au niveau du pont-marchand, de la salle des Bourdaines) ;
- encadrer les emprises et les formes du développement urbain ;
- retrouver une organisation urbaine cohérente (fin de l'avenue Chambrelent au Nord, rapport à Hossegor au Sud), à partir de rues accueillant divers déplacements, agréables, plantées d'essences dépaysantes.

---

<sup>435</sup> On entend par résidentialisation "ouverte", le traitement des espaces intermédiaires par une hiérarchisation "naturelle" des espaces ayant recours, par exemple, aux plantations, aux revêtements du sol, à l'ajustement des distances, etc. – et non à une hiérarchisation "forcée" construite à partir du recours à des barrières, du grillage ou des portails à codes qui transforment un espace auparavant public en espace privé et privatisé, sans participer au traitement qualitatif des limites public/privé.

Figure 124. Schéma d'aménagement des poches "résidentialisées"

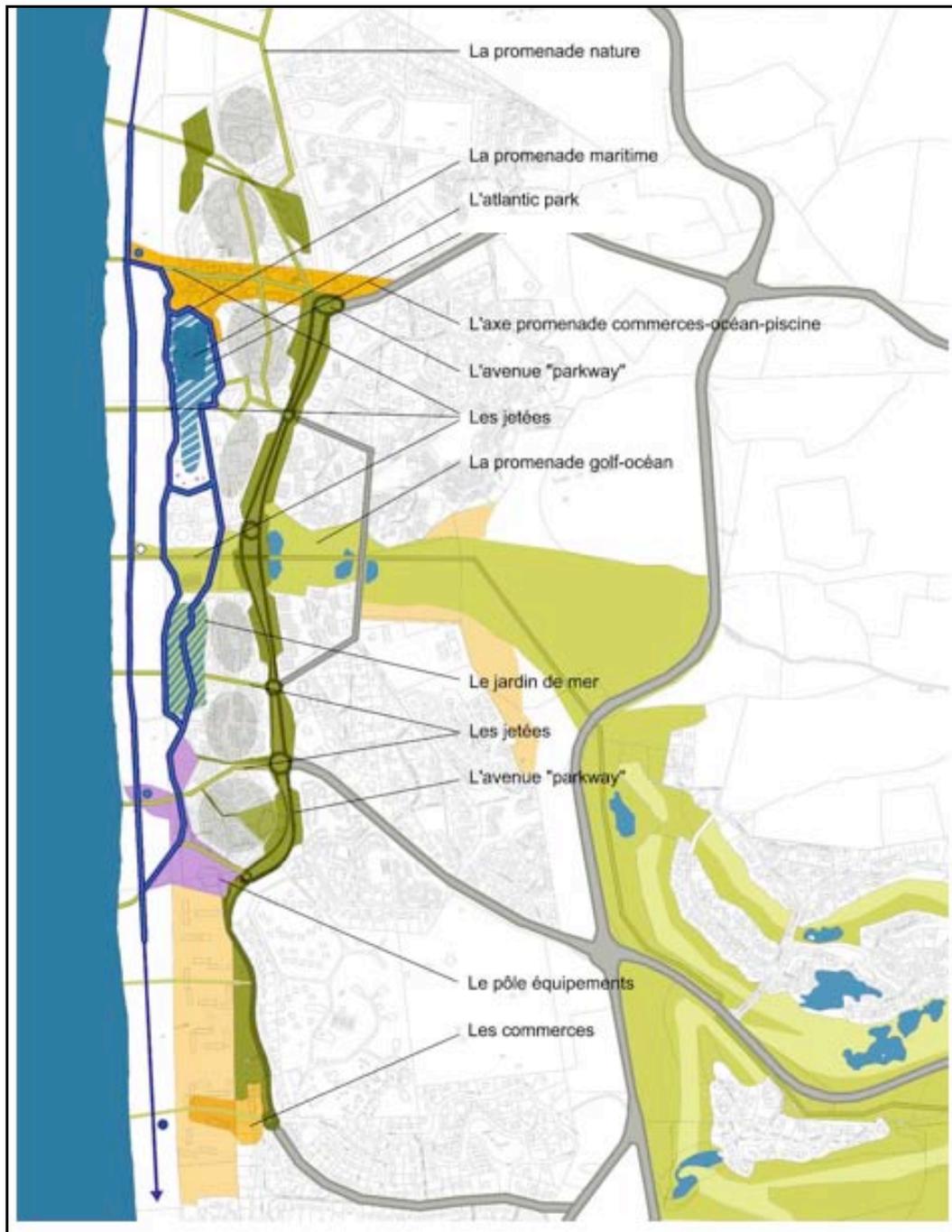


Source : Vlès, Hatt, Laforgue et al., 2009 – conception : Laforgue et al.

## Principes d'un schéma directeur de requalification de la station

L'ensemble des considérations présentées précédemment conduit, en dernier lieu, à proposer une ébauche de schéma directeur synthétisant les différentes dimensions mises en évidence, dans un projet global de requalification urbaine et paysagère de la destination (fig.125).

Figure 125. Ébauche d'un schéma directeur de requalification urbaine et paysagère



Source : Vlès, Hatt, Laforgue et al., 2009 – conception : Laforgue et al.

En résumé, la stratégie peut consister, dans un premier temps, à retrouver une forte identité littorale et une attractivité sur les lieux les plus problématiques de la station (le forum, certaines nappes de stationnements, etc.) qui structurent le lien avec l'océan. Le développement d'une structure de déplacement organisée, autour de l'avenue Chambrelent, le stationnement et les accès nombreux, directs, confortables et signalés à la plage. Cette structure primaire donnée, l'organisation des déplacements (voitures, transports collectifs et déplacement doux) dans un nouveau paysage, à tonalité "ambiance marine", passe par le traitement des trois axes majeurs qui donnent accès aux plages surveillées. Ils peuvent se décliner à partir de leurs potentiels propres et sont le support d'une remise en scène de fonctions aujourd'hui peu dynamiques voire dévalorisantes en termes d'image pour la station :

- un axe commercial restructurant et développant l'offre commerciale autour de Castille et du forum ;
- un axe nature intégrant la coulée verte depuis le golf ;
- un axe équipements avec la salle des Bourdaines, les arènes et le centre de loisirs.

Il s'agit de viser la création d'une maille publique de promenades variées, qui identifient, en contrepoint, les secteurs, eux, véritablement résidentiels qui pourront développer leur attractivité propre en s'appuyant sur ce contexte valorisant. La piste d'une ré-insertion paysagère des immeubles et de leurs limites, piste de valorisation identifiée dans le cadre des enquêtes, serait à exploiter. Elle renvoie à la question essentielle de la gouvernance urbaine et des acteurs en jeu dans la gestion de ces espaces transitionnels entre des propriétés publiques et privées.

### **1.3. La gouvernance urbaine en question**

*« Les stations touristiques ont donc à inventer [...] dans la situation de renouvellement urbain dans laquelle elles se trouvent, la possibilité de construire leur image de façon raisonnée et progressive, en se donnant les moyens d'en assurer le caractère consensuel avec les acteurs locaux et les habitants. »*

(ATOUT FRANCE, 2010, p.148)

La question de la gouvernance urbaine et de la mise en œuvre d'un projet de requalification à Seignosse-Océan est abordée à partir de deux angles d'approches. D'une part, on rappelle combien la confiance entre les acteurs locaux est un préalable indispensable au bon déroulement d'un processus de restructuration, qui se veut concerté et partagé pour finalement être durable. D'autre part, on souligne l'enjeu que peut constituer l'enquête photographique, comme vecteur de discussions, d'échanges et de partage d'un référentiel commun entre les acteurs locaux en charge de l'aménagement.

### 1.3.1. Rétablir la confiance entre les acteurs locaux : un préalable indispensable

L'ouverture de la gouvernance aux acteurs privés, qui possèdent hébergements ou commerces, constitue un enjeu fondamental à Seignosse. Comme cela a été souligné dans le troisième chapitre, l'espace du forum représente un lieu central dans le projet de requalification, par sa position sur le chemin de l'océan et par les multiples espaces transitionnels de limite public/privé qu'il dessine. La coordination entre les acteurs y apparaît primordiale bien qu'elle ne soit pas aisée. Un habitant du Penon, interrogé le 9 février 2010, constate que le problème du forum « *c'est qu'ils sont toujours en train de se chamailler la copropriété et la commune* ».

L'une des difficultés consiste aujourd'hui à réunir les acteurs concernés dans de bonnes conditions, favorables à l'échange et au partage d'un référentiel commun sur le devenir urbain de la station. Les tensions sont vives entre les élus locaux et les copropriétaires du forum. Le maire est très critique vis-à-vis de ces acteurs, qu'il a largement dénigré par voie de presse interposée (Seignosse-Magazine), ce qui n'a évidemment pas apaisé les tensions (chapitre 3). L'un des copropriétaires, rencontré le 9 février 2009, souligne combien ce choix ne peut qu'attiser le conflit : « *je peux vous en montrer des écrits, il y en a eu et c'est grave ce qui a été écrit. « Les baraques à moules », les trucs comme ça, écrits par la municipalité ! Là, regardez ce qu'ils ont écrit « fast-food beach » et c'est la municipalité ! [...] Regardez ça : « sandwicherie de bas étage » : c'est beau une municipalité qui écrit ça. Le touriste qui arrive, qui prend ces bouquins et qui voit ça écrit par la municipalité, c'est vendeur pour une station ? Vous croyez que c'est incitatif quand c'est signé du maire ? La clientèle de « piquouzés », est-ce que ce n'est pas à la commune de faire régner justement...ou est-ce aux commerçants ? Est-ce que si ma façade est bleue au lieu d'être blanche il n'y aura pas de piquouzés ? Qui doit faire le gendarme, c'est la commune ou c'est nous ?* ». Bien que très revendicatif, voire campé sur ses positions, il ajoute toutefois : « *c'est dommage ; alors qu'on pourrait se mettre tous autour d'une table pour discuter et trouver un terrain d'entente...* ».

Les tensions sont palpables, le dialogue quasiment rompu, malgré les nombreuses tentatives des deux parties pour avancer sur cet épineux sujet. La plus grande difficulté semble résider dans la perte de confiance réciproque entre ces acteurs. La collectivité publique a investi dans la copropriété du forum, afin de suivre au plus près l'évolution de ce secteur, mais elle regrette de ne pas être associée dans de bonnes conditions aux projets de la copropriété qui avait par ailleurs refusé de suivre la directive de rénovation du forum proposée par la commune en 2005 (projet de la SATEL). Inversement, les propriétaires privés reprochent à la commune de les avoir malmenés dans la presse et, surtout, de ne pas avoir accepté le contre-projet qu'ils proposaient pour requalifier leur bien. Les copropriétaires souhaiteraient en effet disposer de droits à construire supplémentaires (un étage supplémentaire sur le toit de leurs commerces actuels) afin de rentabiliser les investissements qu'ils devraient engager pour cette requalification. « *Il faut savoir qu'aujourd'hui, les propriétaires présents ici, dont je fais partie, nous avons déjà payé une fois notre bien, nous n'allons pas le payer deux fois pour faire des photos pour l'office de tourisme. [...] C'est voué à l'échec s'ils ne veulent pas entendre la construction d'un étage au-dessus, ce n'est pas*

*la peine [...] Il n'y en a pas d'autres solutions. On ne va pas payer deux fois. Moi je vais au tribunal, en appel, en cassation, il y en a pour quinze ans ! [...] On ne va pas investir de l'argent si on ne peut pas avoir un retour. Je suis désolé. [...] Si j'investis 400 000 euros imaginez un peu si je devais répercuter ça sur le loyer d'un mec qui travaille deux mois et demi. C'est utopique ! [...] Il faut quand même penser que ce n'est pas ouvert douze mois de l'année »<sup>436</sup>.*

On voit d'ailleurs poindre, à nouveau, la question de la saisonnalité de l'activité touristique. Les investissements conduits par ces propriétaires sont effectivement difficiles à rentabiliser car ils doivent l'être sur une saison de deux mois. L'allongement de la saison touristique constitue un enjeu fondamental pour favoriser la gouvernance urbaine. Un habitant interrogé le 22 janvier 2009 sur la question du forum rappelle que « *le problème de certains commerçants du Penon c'est qu'ils ne sont pas là à l'année, ils s'en fichent un peu des dix mois qu'il y a en dehors de l'été ; donc ils ne sont pas prêts à investir pour redorer cette partie de la station. Ça c'est un souci car ça part un peu en sucette, c'est un peu en ruine même. Pour l'image, ce n'est vraiment pas terrible ; parce qu'on veut fidéliser une clientèle touristique, mais si on n'a rien à lui proposer, qu'on n'a à lui proposer qu'un truc qui part en sucette, alors que c'est au bord de la côte, ce n'est pas terrible. Après c'est compliqué, c'est l'affaire de quelques personnes et puis des enjeux financiers qui rentrent en jeu* ».

Résoudre cette question épineuse de la requalification du forum nécessiterait de rétablir le dialogue entre ces acteurs dans de bonnes conditions. Le projet conduit par l'équipe de recherche pourrait d'ailleurs constituer un support à de tels échanges. Cette recherche souligne que la question de la requalification urbaine et paysagère de la station dépasse largement le seul espace du forum qui catalyse pourtant les critiques et les attentes de la collectivité. Il s'agit de favoriser une prise de conscience sur l'intérêt de disposer d'un projet global et transversal sur l'ensemble de l'entité station ; ce qui, dans le même temps, peut contribuer à relativiser les crispations existantes sur ce sujet sensible du forum.

### **1.3.2. Une recherche finalisée au service du partage d'un référentiel commun**

Engagée dans le cadre d'un contrat de recherche avec le département des Landes, cette recherche appliquée et finalisée a finalement constitué un intermédiaire entre le Conseil général et la commune. Les réunions organisées autour de nos travaux ont permis d'offrir un lieu d'échange entre les différents protagonistes en charge du tourisme et de l'aménagement des stations.

Pour le Conseil général, l'un des intérêts de cette recherche était notamment de pouvoir suivre le déroulement d'opérations urbanistiques et touristiques pour lesquelles il n'a plus directement droit au chapitre (alors qu'il s'y était largement investi entre les années 1960 et 1980). Il peut ainsi rappeler, dans un cadre "apaisé", le positionnement qu'il souhaite désormais adopter et qui change inévitablement la façon de concevoir leur partenariat (notamment financier). Le financement des projets à venir doit s'insérer dans un projet

---

<sup>436</sup> Entretien réalisé le 9 février 2009 auprès de l'un de ces copropriétaires.

transversal, sur le temps long ; les élus locaux devront faire preuve d'esprit d'initiative et de prospective pour obtenir désormais le soutien financier du département : « *les conditions pour que le département suive, c'est justement cette nouvelle donne, c'est-à-dire que le saupoudrage c'est fini, on va se focaliser sur des opérations significatives* ». Les acteurs du Conseil général ont considéré les chercheurs comme des alliés – les esprits critiques parleraient d'instruments – devant servir leurs objectifs particuliers, à savoir la constitution d'un lieu d'échange entre les concepteurs sur les questions d'aménagement urbain et touristique. Le recours aux images et aux enquêtes photographiques alimente ici le diagnostic (micro)territorial et constitue un outil de connaissance, mais également de prise de décision, à partir de la construction d'une lecture partagée du (micro)territoire.

Le recours à l'image photographique a finalement joué sur plusieurs registres et à différents stades de la recherche. Il est central dans la collecte et le traitement des informations (les enquêtes photographiques), tout comme il l'est en tant qu'outil illustratif, didactique et pédagogique lors de la restitution de cette recherche auprès des acteurs locaux. On s'intéresse à la façon dont ceux qui nous ont confié leurs paroles<sup>437</sup> et qui ont souhaité connaître les paroles portées sur leur territoire, reçoivent à leur tour cette restitution d'eux-mêmes et de leur territoire. La photo s'institue comme un *medium* (et non une finalité) de communication avec les personnes enquêtées, mais également avec les interlocuteurs de la restitution en charge de la conception de ces espaces. La vertu rhétorique de la photo est mise au service de l'intention d'exposition et d'argumentation, dans une visée pédagogique, en tant que support d'échanges permettant de partager la compréhension du (micro)territoire. Il ne s'agit pas de s'inscrire dans une logique d'objectivation ou d'exhaustivité, irrémédiablement lacunaire, mais de proposer une base de dialogue et d'échange avec les décideurs (POUSIN, 2010, p.675). L'observation du (micro)territoire, par l'intermédiaire de la photographie, qui révèle à la fois l'œil du chercheur et le regard des touristes destinataires, encourage la découverte et la prise de recul – parfois de conscience – par les acteurs de terrain auxquels on s'adresse.

Toutefois, ce partage d'un référentiel commun ne s'est pas fait sans quelques difficultés. Les chercheurs sont accueillis avec méfiance par les acteurs locaux (les élus municipaux) qui se révèlent susceptibles aux critiques portées sur la station dont ils ont la charge. Lors de la présentation de leurs travaux, les chercheurs sont confrontés à des arguments variés pour justifier l'état de fait qu'ils ont présenté. Si, effectivement, l'espace public donné à voir sur certains clichés ne leur semble pas "attractif", plutôt que de remettre en question la gestion de cette destination, ils soumettent d'autres explications. Par exemple, lors d'une restitution mi-parcours, un élu évoque le fait que les photos présentées<sup>438</sup> aient été prises par mauvais temps, ce qui est en réalité le cas pour moins de 20% d'entre elles. Un autre souligne que ces photos ont été prises en hors saison ce qui, forcément, n'avantage pas la station ; pourtant les clichés

---

<sup>437</sup> La catégorie des concepteurs (élus, techniciens, architectes, etc.) a été interrogée dans le cadre d'entretiens libres ou semi-directifs.

<sup>438</sup> Les trente photos utilisées dans ce cadre comme support à l'argumentation diffèrent des photos présentées lors de l'enquête photographique alors en cours de finalisation.

des autres destinations, présentés comme éléments de comparaison, ont été effectués à la même époque, bien que la saisonnalité s'y dégage de façon moins marquée. On a d'ailleurs pu constater que l'argument du hors-saison, s'il est recevable, se justifie assez peu puisque de nombreux éléments – dont la critique semblait liée à cet état de saisonnalité – n'avaient en rien changé entre les mois d'avril et d'août. Le chercheur brise ici les charmes du tourisme qui fonctionne pourtant sur le principe de l'« *enchantement* » (REAU et POUPEAU, 2007). Il offre un autre regard sur le (micro)territoire de la destination, le regard des touristes qui la fréquentent. Certaines idées reçues sont confortées, d'autres sont remises en question. Dans tous les cas, ces images sont les supports d'échanges et de discussions sur l'avenir urbain de la destination. Elles participent à l'élaboration d'un projet de requalification, ne serait-ce déjà qu'en rassemblant un ensemble d'acteurs autour de cette question.

La restitution du travail de recherche auprès des *concepteurs* a permis de faire le point et d'échanger sur la caractérisation du vieillissement et sur l'identification de stratégies de reconquête. Si les élus locaux ont pu faire initialement preuve de méfiance envers des chercheurs, suite aux deux réunions principales de restitution, ils ont néanmoins fini par partager le diagnostic qui leur était proposé sur la base des enquêtes photographiques. Ils ont même souhaité effectuer une autre réunion de restitution devant l'ensemble du conseil municipal avant de statuer sur le projet qu'ils souhaitaient mener sur le long terme. L'enquête photographique et les phases pédagogiques d'échange et de restitution (visant à faire partager une vision commune de la station) ont contribué à la constitution d'un lieu éphémère de gouvernance urbaine, qui gagnerait à être pérennisé dans le temps et qui mériterait surtout de s'ouvrir à de nouveaux acteurs, en particulier les habitants et commerçants locaux.

Le projet de recherche conduit à Seignosse sur la question de la requalification de la station était relativement novateur dans cette commune où cet enjeu n'avait pas encore été clairement identifié comme essentiel par les acteurs locaux, focalisés sur l'avenir problématique d'un seul quartier, le forum.

Si l'on s'est adonné à un exercice programmatique<sup>439</sup> dans le cas de Seignosse-Océan, il n'en va pas de même pour la station de Gourette. La situation était relativement différente. Le projet de recherche s'est inscrit dans une riche dynamique réflexive et programmatique sur la problématique de la requalification des espaces publics de la station.

---

<sup>439</sup> Rappelons, encore une fois, qu'il s'agit bien là d'un exercice de style et d'un support souple et évolutif de discussion entre les instances politico-administratives, ainsi qu'avec les habitants et les acteurs économiques.

## **2. La station dans son écrin touristique : l'espace public comme paysage**

À Gourette, si la requalification n'avait pas commencé au moment où était initiée cette recherche, elle est aujourd'hui en cours, quasiment terminée. Bien qu'on précise dans un premier temps quelques pistes possibles d'intervention au regard des résultats de l'enquête photographique réalisée, on se propose surtout de présenter le projet de requalification adopté par la collectivité et les résultats de sa mise en œuvre.

### **2.1. Identification des marqueurs microterritoriaux à Gourette**

Cette première partie est consacrée à l'identification des marqueurs microterritoriaux obtenus à partir des enquêtes photographiques conduites auprès des destinataires de la station de Gourette<sup>440</sup>. Les images attractives, répulsives, neutres et divergentes sont abordées tour à tour, selon l'approche descriptive adoptée précédemment.

#### **2.1.1. Un triptyque attractif : nature, "authenticité" et déambulation**

Les photos de Gourette identifiées par le plus grand nombre de destinataires enquêtés comme attractives correspondent, comme dans le cas des stations de sports d'hiver variées, au triptyque : espaces naturels, cadre bâti d'inspiration "traditionnelle" et espaces publics de déambulation (cliché 119). On ne revient pas sur les enjeux d'attractivité que représente le paysage naturel, illustré par la montagne enneigée, question développée dans le chapitre précédent. Au sujet du cadre bâti, les différentes photos de chalets proposées (toit à deux ou à un pan, hiver ou été) ont toutes été identifiées comme attractives. Les destinataires enquêtés évoquent leur caractère « *typique* », quand bien même ce modèle de chalet (bois et pierre) est d'inspiration alpine (chapitres 3 et 5). Concernant enfin les espaces de déambulation, seules trois images ont été retenues comme attractives : la promenade publique (exclusivement piétonne) qui relie la place Sarrière aux hauteurs de la station, un chemin d'accès entre le parking et le domaine skiable et un cheminement au niveau du Belambra<sup>441</sup>.

---

<sup>440</sup> Contrairement à l'analyse conduite à Seignosse-Océan, seules les enquêtes par échantillonnage sur site ont été réalisées et sont ici présentées.

<sup>441</sup> Sans entrer dans les détails, on peut souligner que ce cheminement, bien que d'accès public, est de propriété privée (il appartient à Belambra), ce qui renvoie d'une certaine façon à la question de la privatisation des espaces publics et de la gestion des limites public/privé (chapitre 5).

**Cliché 119. Un triptyque attractif : la nature, les chalets et les espaces de déambulation**

<p>B53 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 88% des enquêtés</p>  <p>« la vie à la montagne, les sentiers non balisés » « c'est la plus sympa, seulement la nature » « la nature, sans bâti, c'est vraiment le plus beau » « c'est la montagne, c'est le ski hors piste » « c'est bien de garder la nature en montagne, on veut en avoir plein les yeux, on vient aussi pour ça »</p>	<p>B26 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 90% des enquêtés</p>  <p>« le paysage est beau » « un peu de nature, enfin » « c'est ce qu'il faut garder »</p>	<p>B41 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 83% des enquêtés</p>  <p>« c'est une photo très nature, c'est ce qu'on veut garder en montagne » « ça, j'adore » « ça, c'est magnifique » « forcément, ça c'est super » « c'est un joli paysage »</p>
<p>B22 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 90% des enquêtés</p>  <p>« les petits chalets sont sympatiques » « enfin une belle photo » « ça me plaît bien, ça représente bien les Pyrénées avec les petits chalets » « c'est bien intégré » « ça c'est les paysages »</p>	<p>B3 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 90% des enquêtés</p>  <p>« c'est beau ce petit chalet typique en montagne » « c'est super » « j'aime bien » « c'est magnifique, on s'y voit bien dedans »</p>	<p>B38 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 70% des enquêtés</p>  <p>« elle est sympathique cette photo, c'est moins tassé que les autres habitations, ça fait moins dortoir » « ils ont fait un effort avec le bois » « ils sont jolis ces petits chalets, je ne suis jamais venue en été, c'est bien de les voir comme ça » « ce n'est pas du tout le même aspect en été » « ce n'est pas très joli ça, avec de la neige ça rendrait peut-être mieux »</p>

<p>B19 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 80% des enquêtés</p>	<p>B31 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 68% des enquêtés</p>	<p>B16 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 60% des enquêtés</p>
 <p>« ce chemin est bien, on n'hésite pas à le prendre, c'est quelque chose qu'on a envie de voir » « c'est sympa comme accès en station » « elle est jolie cette promenade » « c'est super joli avec les arbres » « c'est bien les aménagements pour les piétons comme ça » « on retrouve l'idée de détente » « ce n'est pas mal comme paysage, c'est le village » « c'est bien ça, c'est mignon, je passe quasiment toujours par là maintenant quand je monte »</p>	 <p>« c'est bien le côté piétonnier » « c'est bien pour les enfants, mais je ne vois pas où c'est » « c'est mignon ça » « ça montre la volonté de bien faire »</p>	 <p>« ils ont fait une tentative » « ça pourrait être pas mal, mais le parking en fond et les filets rouges sur le côté, ce n'est pas beau » « c'est à demi bien »</p>

Paradoxalement les espaces centraux et emblématiques de la destination (entrée de station, place Sarrière et esplanade du Valentin) ne figurent pas dans ce nuage des représentations attractives (hormis le cheminement présenté en B19).

On trouve par contre les deux seules images proposées des Eaux-Bonnes (cliché 120). Les destinataires soulignent l'intérêt de faire partager ce patrimoine qui raconte l'histoire de la vallée et son évolution, entre thermalisme et sports d'hiver. La bi-polarité de la station « Eaux-Bonnes – Gourette » semble pouvoir constituer un atout majeur pour cette destination si les acteurs locaux se l'approprient et la valorise.

**Cliché 120. La station thermale des Eaux-Bonnes : un enjeu d'attractivité**

<p>B29 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 68% des enquêtés</p>	<p>B8 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 63% des enquêtés</p>
 <p>« c'est les Eaux-Bonnes, le paysage est joli » « les Eaux-Bonnes, l'été, ça fait partie des autres activités présentes en montagne, en toute saison » « les Eaux-Bonnes c'est la seule de traditionnelle » « je ne pensais pas que c'était aussi joli, il faut que je revienne l'été » « avant c'était les thermes et, maintenant, c'est le temps des stations, c'est le haut qui vit et le bas qui vit moins bien maintenant » « elle est jolie celle-là des Eaux-Bonnes, mais je connais et c'est vrai qu'au quotidien c'est triste à mourir »</p>	 <p>« les Eaux-Bonnes, c'est bien » « ce sont les thermes des Eaux-Bonnes » « c'est bien ça de préserver l'histoire des Eaux-Bonnes » « dommage ces voitures devant l'établissement thermal. Je sais qu'il faut les mettre quelque part, mais bon, dans un parking souterrain ça serait mieux »</p>

En comparaison, les images d'espaces de restauration (hôtel-restaurant en front de neige – B35 et salle hors sac – B44) sont connotées positivement par moins d'enquêtés, même si elles se situent encore dans le nuage des représentations « plutôt attractives » (cliché 121). Si le premier cliché révèle l'attrait de certains enquêtés pour le « ski-bar » dans la neige, avec vue sur les pistes, le second, relatif à la salle hors-sac (en arrière du complexe du Valentin) est parfois critiqué pour son manque de lisibilité.

**Cliché 121. Des espaces de restauration plutôt attractifs**

B35 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 58% des enquêtés	B44 – Gourette Identifiée comme « attractive » par 48% des enquêtés (et comme « neutre » par 34%)
 <p data-bbox="183 694 813 952">« le ski bar, j'aime bien » « il faut des activités économiques et quand les bâtiments sont de taille raisonnable, comme là, c'est quand même mieux » « c'est sympa cet hôtel les pieds dans la neige » « c'est joli ça, c'est le seul endroit où on a des terrasses au milieu des pistes, c'est sympa pour attendre les skieurs »</p>	 <p data-bbox="837 694 1404 952">« une salle pour pique-niquer, c'est bien » « c'est bien une salle hors sac » « la salle hors sac est mal placée » « ça ne donne pas trop envie d'y aller »</p>

Au-delà de ces marqueurs microterritoriaux attractifs à Gourette, l'analyse des données produites lors de l'enquête photographique "montagne" a permis d'identifier que les espaces *a priori* emblématiques sont souvent jugés répulsifs.

**2.1.2. Des espaces emblématiques souvent jugés répulsifs**

Les photos identifiées par le plus grand nombre d'enquêtés comme répulsives font référence à des éléments microterritoriaux variés, souvent situés dans des lieux emblématiques : cadre bâti, dégradations, espaces publics en général, "grenouillère" et entrée de station en particulier.

Déjà, comme précédemment, les immeubles collectifs de tours et de barres sont largement critiqués par les enquêtés (cliché 122). Le tollé est général au sujet de la photo du complexe Euroneige présentée en B11. Les réactions sont nombreuses (quinze enquêtés réagissent sur cinquante). La multiplicité des commentaires interroge toutefois le chercheur. Si la critique est virulente, certains la nuancent, se révélant attachés à cet immeuble. Cet attachement provient notamment d'une forme d'appropriation de son lieu de vie ou de séjour, pour les destinataires enquêtés qui logent dans cet immeuble. G-E27 est par exemple surprise et ravie de trouver l'image de son lieu de séjour, s'exclamant avec le sourire : « oh ! c'est ma résidence ». D'autres soulignent qu'ils ont toujours trouvé cet immeuble joli. Bien que très rares, certains enquêtés reconnaissent également que cet immeuble fait preuve d'une certaine recherche esthétique, appréciant « cette recherche géométrique des balcons » (G-E35). Dans le même ordre d'idée, la photo B32 est largement décriée par les seize enquêtés qui ne peuvent s'empêcher de prendre la parole lorsqu'elle leur est présentée. Surtout, la majorité

d'entre eux se révèle surprise de voir la station en automne. Ils avouent que « *de voir la station comme ça, c'est dur, ça fait vraiment cité avec ses immeubles en béton* » (G-E11).

**Cliché 122. Quand la station rappelle la banlieue**

<p>B24 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 70% des enquêtés</p>  <p>« ce n'est pas très joli ce paysage urbain en montagne » « celui-là, il est moche » « ça ne donne pas envie d'y aller, c'est horrible » « je vais la mettre à part, c'est vraiment moche »</p>	<p>B25 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 69% des enquêtés</p>  <p>« vu d'en haut, c'est encore plus moche » « il ne manque plus que les paraboles sur les balcons et c'est Cergy Pontoise » « ça c'est une mocheté, mais c'est la faute aux proprios qui ne font pas les travaux. C'est encore pire en photo, quelle honte » « c'est le plus laid » « c'est vraiment vilain » « ce n'est pas beau du tout, mais c'est la photo qui est mal faite »</p>	<p>B32 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 65% des enquêtés</p>  <p>« c'est dur, ça fait vraiment cité avec ces immeubles en béton » « c'est vrai qu'entre la station avec de la neige et la station sans neige, ça change beaucoup » « l'été, ça fait tâche, on croirait une zone industrielle au milieu de la montagne, il faudrait utiliser d'autres matériaux que le béton » « c'est l'usine à glisse là » « avec la grue en plus, c'est horrible » « ça fait drôle de voir ce que ça donne sans neige, je ne viens jamais en hors saison, c'est tristounet » « ce n'est pas Gourette ça, si ? » « vue d'ensemble, je trouve que ça va encore, enfin ça reste quand même les années 1970, c'est la "bétonnite" »</p>
---	---	---

<p>B7 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 63% des enquêtés</p>  <p>« la station en sommeil, sans activité » « tout ce béton, c'est horrible, ils ont refait les terrasses, mais ça cache à peine la misère » « c'est où ça, je ne l'ai jamais vu » « c'est affreux »</p>	<p>B11 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 60% des enquêtés</p>  <p>« ça ce n'est pas joyeux, à mon goût, ça ne passe pas très bien » « l'immeuble est original, mais ça reste un gros immeuble » « ça je déteste » « elle est vraiment affreuse celle-là » « ça réunit tout le béton : les escaliers et les immeubles » « c'est laid vraiment » « celui-là, je dois être allergique, il m'opresse » « c'est très béton, mais j'aime bien cette recherche géométrique des balcons » « ce bâtiment vieillit bien encore, car il est très vieux. Avec la barrière et ce petit escalier, je ne trouve pas ça mal » « c'est notre immeuble, je l'ai toujours trouvé joli, je ne sais pas pourquoi, avec les sapins devant, c'est sympa »</p>	<p>B42 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 53% des enquêtés</p>  <p>« il y a de ces bâtiments, je ne sais pas comment ils ont fait pour construire ça » « ce sont des barres là, mais, comme on est habitué, ça nous semble moins grave du coup ; par contre il y a trop de voiture ici »</p>
---	---	--

En comparaison, les photos présentant des défauts d'entretien font, quant à elles, l'objet d'une critique plus mesurée, notamment par rapport aux enquêtes "littoral". Tout juste la moitié des enquêtés situe ces images dans la tendance « répulsive ». Ils sont toutefois relativement sévères dans leurs commentaires, lorsqu'ils en émettent (cliché 123).

**Cliché 123. Des défauts d'entretien faiblement critiqués**

<p>B30 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 54% des enquêtés</p>	<p>B37 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 54% des enquêtés</p>	<p>B52 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 50% des enquêtés</p>
 <p>« la passerelle en béton avec les gardes fous métalliques ce n'est vraiment pas très beau »</p> <p>« quelle horreur, ce sont des endroits où on ne va pas et il vaut mieux les éviter »</p> <p>« c'est horrible »</p> <p>« la honte quand même »</p> <p>« quelle horreur, il faut faire quelque chose là »</p>	 <p>« l'entretien laisse à désirer dans ces escaliers »</p> <p>« c'est vilain »</p> <p>« c'est horrible, ce n'est vraiment pas accueillant »</p> <p>« les escaliers, je les place dans les aménagements, même s'ils ne sont pas géniaux et vraiment pas super »</p> <p>« c'est vraiment vilain »</p> <p>« ce n'est vraiment pas super, ça se dégrade d'année en année »</p>	 <p>« l'escalier d'entrée est horrible »</p> <p>« c'est vilain »</p> <p>« c'est moche »</p> <p>« ce n'est vraiment pas beau »</p> <p>« c'est du tout béton »</p> <p>« on dirait une prison »</p> <p>« c'est un aménagement, mais il est vraiment vilain »</p>

Si les dégradations et les usures du temps et du climat ne sont pas fortement dénoncées en station de montagne, les espaces publics au traitement minimaliste le sont de façon relativement plus prononcée.

Les images du front de neige<sup>442</sup> (au niveau de la dalle du Valentin et de la place Sarrière) posent plus particulièrement question, surtout en basse saison, lorsque l'absence d'enneigement met à nu cette transition station-montagne peu traitée et, finalement, peu lisible (cliché 124).

Ce front de neige construit autour du complexe du Valentin, connaît des difficultés similaires à celle des grands ensembles, en termes d'accessibilité et de lisibilité entre les différents niveaux constitutifs de la dalle. Cette dalle est en effet un espace où peut se jouer « le plaisir de la promenade urbaine » (PICON-LEFEBVRE, 1997, p.91) – et touristique – qui mériterait de faire l'objet d'une attention particulière. Une hypothèse de traitement serait de renforcer fonctionnellement et plastiquement les liaisons, à la fois verticales (entre les sols naturels et artificiels) et horizontales (entre l'espace urbain et le domaine skiable).

<sup>442</sup> On a fait le choix d'utiliser ici le terme de « front de neige », bien qu'il soit usuellement réservé à la qualification du front d'immeubles bâtis en pied de piste. Cette notion est ici élargie, pour englober l'équivalent à Gourette de la grenouillère des stations intégrées. Le terme de « front de neige » nous permet ainsi d'illustrer cet espace de transition, ce front, entre la station (le bâti) et la montagne. On soulignera toutefois que, dans la perspective d'un tourisme plurisaisonnier en montagne, la notion de « neige » mériterait d'ailleurs d'être remplacée, pourquoi pas par celui de « montagne ». Afin de ne pas complexifier encore la lecture, on a toutefois fait le choix ici de garder une terminologie relativement usuelle pour les personnes qui traitent des stations de sports d'hiver.

**Cliché 124. Le "front de neige", un espace emblématique peu valorisé**

<p>B50 – Gourette Identifiée comme répulsive par 68% des enquêtés</p>	<p>B4 – Gourette Identifiée comme répulsive par 61% des enquêtés</p>	<p>B9 – Gourette Identifiée comme répulsive par 56% des enquêtés</p>
 <p>« ce n'est pas du tout délimité, on ne sait pas où commence la montagne ; c'est nu, il faudrait des plantations ici pour marquer l'espace » « sans neige, ce n'est vraiment pas super » « tout le contraste est là : énormément de logements, mais une seule personne » « c'est là ça ? ça n'y ressemble pas du tout, ce n'est pas super » « là, c'est la catastrophe. Je ne vois pas où elle a été prise cette photo dans la station »</p>	 <p>« ils les ont enlevé ces plots en béton moche, non ? » « ça c'est le béton » « il faut que ça change, ils faut les faire sauter »</p>	 <p>« ça, je n'aime pas » « vu sous cet angle, c'est vilain » « j'aime bien le bas de Gourette, c'est le coin des luges, c'est bien »</p>

Un autre espace stratégique de la destination a également été critiqué lors des enquêtes : l'entrée de la station, au niveau du rond-point central du secteur des Marcassins (cliché 125). Quel que soit l'angle photographique adopté, les images de cet espace central, ce *nœud* de la station, sont peu appréciées, véhiculant un caractère trop urbain, voire trop routier.

Cette entrée en station s'apparente à « *une voie d'accès* » (G-E33). Les enquêtés sont particulièrement sévères vis-à-vis du rond-point, qui semble renforcer cet imaginaire urbain circulatoire dans ce qu'il a de plus dur. Ce *lieu d'annonce* constitue pourtant un enjeu essentiel de l'image des destinations, comme cela a été souligné précédemment au sujet de Seignosse-Océan.

**Cliché 125. Des images plutôt répulsives de l'entrée en station**

<p>B47 – Gourette <i>Identifiée comme répulsive par 60% des enquêtés</i></p>  <p>« il faut raser ce rond-point et ce lampadaire, c'est vilain, ça fait autoroute » « c'est dommage qu'il n'y ait pas d'arbre sur ce rond-point, ils pourraient l'améliorer » « tu arrives à Gourette et tu vois ça, la honte quand même, c'est vraiment pire en photo » « ça fait voie d'accès »</p>	<p>B21 – Gourette <i>Identifiée comme « répulsive » par 52% des enquêtés</i></p>  <p>« ils pourraient améliorer quand même » « ça représente bien Gourette, d'ailleurs c'est écrit » « là, on est dans le paysage urbain avec un affichage illisible pour les pauvres automobilistes, il y a beaucoup trop d'indications »</p>	<p>B55 – Gourette <i>Identifiée comme « répulsive » par 50% des enquêtés</i></p>  <p>« cet espace aménagé pour les piétons c'est agréable, mais c'est dommage ces grands ensembles derrière » « ce rond-point, ce n'est pas heureux »</p>
---	---	--

Au-delà des espaces stratégiques de l'entrée en station et du front de neige, la problématique de l'aménagement des espaces publics se retrouve plus largement dans l'ensemble de la station, dont rares sont les espaces de déambulation jugés attractifs (cliché 126).

L'espace supérieur de la dalle du Valentin, fermé sur le dessus (par les auvents en béton) et sur les côtés (par les immeubles du complexe et les grilles de sécurité), pose question.

De même, la photo d'un cheminement, pourtant strictement piéton (catégorie d'espace largement appréciée parmi le premier corpus de photographie – T1), est critiquée du fait d'un défaut d'entretien du lampadaire et de l'imposant complexe immobilier (Euroneige) qui borde cet espace de déambulation.

Dernier exemple, la photo B43 de la place Sarrière (qui ne porte que le nom de place), est également identifiée comme « répulsive » par 58% des enquêtés qui n'y voient qu'un vulgaire parking bordé par un imposant complexe immobilier ; point développé en suivant, à partir d'une image de cette « place » qui a fait l'objet de représentations divergentes.

**Cliché 126. Des espaces de déambulation plutôt répulsifs**

<p>B54 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 60% des enquêtés</p>  <p>« ça ce n'est pas beau, c'est mal entretenu, il faudrait au moins le repeindre, là ça ne fait pas fini » « ça manque d'un coup de peinture » « ce n'est vraiment pas beau ça » « c'est moche, ça date de longtemps et ça se voit, ça coûterait pas grand chose d'améliorer ça »</p>	<p>B49 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 60% des enquêtés</p>  <p>« ça fait trop gros bâtiment » « sans les sapins, c'est horrible ce bâtiment » « ce lampadaire cassé, vraiment, la commune doit faire quelque chose là » « on voit beaucoup de choses sur cette photo : le bâtiment en construction derrière, le lampadaire abîmé, le cheminement avec la rambarde »</p>	<p>B43 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 58% des enquêtés</p>  <p>« c'est vilain comme station, il n'y a pas de cachet, en comparaison avec Valmorel » « c'est pratique, mais ce n'est pas super beau quand même »</p>
--	---	---

Enfin, après avoir présenté les images jugées fortement attractives ou répulsives, reste à voir en suivant celles qui ont fait l'objet de commentaires plus « neutres » et « indéterminés », constituant de ce fait des espaces d'enjeux pour le projet de requalification.

**2.1.3. Des espaces d'enjeux identifiés comme « neutres » ou « divergents »**

Il est intéressant d'approfondir à présent l'analyse des images ayant fait l'objet de commentaires « neutres » ou « divergents » selon les destinataires enquêtés et qui constituent, de fait, des enjeux urbains et paysagers forts pour la station. Cinq thématiques ressortent principalement à Gourette. Elles ont trait à l'esplanade du Valentin, au traitement du front de neige, aux espaces d'activités culturelles et de loisirs, au traitement des espaces publics de déambulation et, enfin, à la question essentielle des stationnements.

L'esplanade du Valentin est appréciée comme lieu de rencontre, de loisirs et de déambulation piétonne. Toutefois, cette dalle bétonnée véhicule dans le même temps une image très urbaine et marchande (cliché 128). Lorsque la dalle est enneigée, cette vision semble atténuée. Les commentaires sont par contre virulents lorsqu'elle est à nu, sans son pudique manteau neigeux, question d'autant plus problématique en dehors de la saison hivernale et, de plus en plus, durant la saison hivernale, les jours de moindre enneigement (qui ont été nombreux en 2010 – cliché 127).

Cliché 127. La dalle du Valentin à nu, en janvier 2010



Clichés : E.Hatt, 15 janvier 2010

Même la photo de la dalle ensoleillée en pleine saison (B18) n'est pas identifiée comme une image fortement attractive (ils ne sont que 52% des enquêtés à la juger comme telle).

Les destinataires enquêtés avouent finalement ne pas forcément savoir de quelle façon catégoriser ces images, comme G-E33 qui « *hésite entre moche et loisirs* », ou G-E17 qui se trouve partagé dans la mesure où « *ça passe à peu près car c'est piétonnier exclusivement, et ça c'est bien, mais il manque quelque chose sur cette plateforme, comme une patinoire ouverte pour l'hiver* ». Le terme utilisé, celui de « *plateforme* », conduit d'ailleurs à souligner combien la désignation de cet espace par les concepteurs (élus, techniciens, etc.), qui parlent d'« *esplanade* » est paradoxale, voire trompeuse. Les touristes, comme les plus rares habitants et saisonniers rencontrés, la désignent non comme « *esplanade* », mais comme « *carré* », ou comme « *plateforme* » dont la connotation est bien moins positive (rappelant le vocable des plateformes pétrolières). À ce sujet, on considère, dans la lignée des analyses de Virginie PICON-LEFEBVRE (1997, p.92), qu'il faudrait éviter l'utilisation de termes improprement employés pour désigner des espaces qui n'en sont pas (dans ce cas, « *l'esplanade* » du Valentin ou le « *forum* » de Seignosse-Océan), afin d'éviter tout amalgame et de renforcer finalement la lisibilité des lieux.

On soulignera à la marge que l'escalier qui permet de relier la dalle supérieure à la place Sarrière est relativement plus apprécié, même si les avis restent dans l'ensemble partagés. Ils sont 46% des destinataires interrogés à juger la photo B14 comme attractive, appréciant le travail artistique proposé sur le mur de chacun des paliers. On rejoint les analyses du cinquième chapitre au sujet de l'enjeu que constituent les points de repère et l'art urbain en station, notamment lorsqu'elle a été créée de toutes pièces.

**Cliché 128. Des représentations divergentes de la dalle du Valentin**

<p><b>B1 – Gourette</b> Identifiée comme « répulsive » par 40% des enquêtés, comme « neutre » par 22% et comme « attractive » par 38%</p>  <p>« je vais être gentille car j'ai reconnu, c'est ici » « j'hésite entre moche et loisirs » « tout est sur place, c'est super : on trouve les commerces, les terrasses, les départs de pistes, les logements...j'aime bien cette proximité » « c'est sympa car il y a un bistrot » « ça passe à peu près car c'est piétonnier exclusivement et ça, c'est bien. Mais il manque quelque chose sur cette plateforme, comme une patinoire » « je trouve que c'est dommage de tout dégager la neige »</p>	<p><b>B45 – Gourette</b> Identifiée comme « répulsive » par 43% des enquêtés, comme « neutre » par 27% et comme « attractive » par 30%</p>  <p>« je ne vois pas l'intérêt de ces grandes terrasses en béton » « c'est la grande place là haut, on ne la reconnaît pas » « c'est devant ça, sans neige, c'est vraiment crade » « je ne vois pas où c'est ça » « je ne vois pas où elle est prise, c'est à Gourette ? » « sans neige, c'est vraiment horrible » « tout ce minéral brut, c'est vraiment laid quand même » « sans la neige, c'est triste quand même »</p>	<p><b>B33 – Gourette</b> Identifiée comme « répulsive » par 28% des enquêtés, comme « neutre » par 32% et comme « attractive » par 40%</p>  <p>« ça a besoin d'être rénové » « c'est le bar, on va la mettre dans les loisirs » « je ne sais pas où je vais la mettre »</p>
<p><b>B10 – Gourette</b> Identifiée comme « répulsive » par 30% des enquêtés, comme « neutre » par 24% et comme « attractive » par 46%</p>  <p>« pris comme ça, c'est plus sympa » « on est dans la consommation courante là » « c'est bien, c'est piétonnier »</p>	<p><b>B14 – Gourette</b> Identifiée comme « répulsive » par 26% des enquêtés, comme « neutre » par 28% et comme « attractive » par 46%</p>  <p>« les escaliers sont marrants, mais les dessins sont sympas » « ça fait partie des efforts avec ces dessins dans les escaliers » « Léonard de Vinci, c'est sympa » « il y a un petit caractère original avec les dessins dans l'escalier » « ces dessins, c'est super, il faudrait juste les restaurer un peu car ils commencent à s'effacer » « c'est rigolo » « je ne comprends pas qu'il n'y ait pas d'ascenseur à la place de ces escaliers »</p>	<p><b>B18 – Gourette</b> Identifiée comme « répulsive » par 28% des enquêtés, comme « neutre » par 20% et comme « attractive » par 52%</p>  <p>« il est bien ce carré, il est bien ensoleillé » « c'est bien béton tout ça » « ces grandes terrasses ça fait partie du tourisme, après, les immeubles en fond, ce n'est pas super »</p>

Un autre enjeu urbain fondamental à Gourette concerne l'aménagement du front de neige, c'est-à-dire le traitement de la transition station/montagne.

Les images du front de neige sont appréhendées par les enquêtés comme « répulsives » (voir ci-dessus) et peinent à raccrocher la dimension « attractive », se retrouvant au mieux dans le nuage des représentations « divergentes » (cliché 129). Cet espace central « front de neige – grenouillère » constitue pourtant un moteur de la vie touristique locale par les activités dont il est le support et par la duplicité du regard (voir et être vu) qu'il autorise. Il existe un intérêt majeur à requalifier prioritairement cet espace emblématique, lieu clef de la sociabilité, de la rencontre, de l'échange et de l'ambiance de la destination.

**Cliché 129. Des représentations divergentes du front de neige**

<p>B56 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 38% des enquêtés, comme « neutre » par 26% et comme « attractive » par 36%</p>	<p>B48 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 28% des enquêtés, comme « neutre » par 34% et comme « attractive » par 38%</p>	<p>B36 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 38% des enquêtés, comme « neutre » par 14% et comme « attractive » par 48%</p>
 <p>« les bancs en bois c'est bien, il y a souvent des gens qui se mettent là pour attendre » « c'est bien ces trucs en bois où on peut s'asseoir » « ce n'est quand même pas formidable ce cadre bâti »</p>	 <p>« ce hangar en fer se heurte à la montagne, c'est dur » « c'est la station fermée » « c'est la vue sur les pistes »</p>	 <p>« on dirait une photo prise en fin de journée » « la rando, on voit des gens qui marchent » « c'est peut-être un début de balade en raquette »</p>

Au-delà de cet espace en front de neige, les rares photos illustrant les espaces culturels et de loisirs (chapelle, cinéma et salle d'animation) font, elles aussi, l'objet de commentaires particulièrement divergents selon les destinataires enquêtés (cliché 130).

La chapelle est appréciée pour sa dimension traditionnelle et esthétique, mais son accessibilité peu traitée (pas de cheminement piétons, voitures garées devant, etc.) est remise en question.

De même, la rue où sont situés le cinéma et la salle d'animation est appréciée pour les activités complémentaires qu'elle offre ; cependant, sa localisation est peu lisible et accessible (activités excentrées, absence de traitement urbain et de cheminement piéton, etc.).

**Clichés 130. Des représentations divergentes des espaces culturels et de loisir**

<p>B28 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 42% des enquêtés, comme « neutre » par 28% et comme « attractive » par 30%</p>  <p>« c'est dommage ces voitures devant la jolie petite église » « elle est jolie cette chapelle »</p>	<p>B20 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 40% des enquêtés, comme « neutre » par 28% et comme « attractive » par 32%</p>  <p>« le cinéma c'est une activité hors ski » « c'est le côté barre à béton » « c'est où ça ? » « ce n'est vraiment pas beau »</p>
---	--

Plus largement, une part importante des images d'espaces de déambulation présentées lors de l'enquête photographique ont fait l'objet de représentations divergentes (cliché 131).

Concernant l'image du départ de l'accès piétonnier au niveau de l'entrée de la station, les destinataires enquêtés sont tout de même plutôt positifs (48% d'entre eux la juge « attractive »), dans la mesure où ils apprécient le système de navette et les efforts réalisés pour offrir des cheminements exclusivement piétonniers.

La place Sarrière est, quant à elle, jugée « répulsive » par 40% des enquêtés qui n'abordent pas cet espace comme une « place », mais bien comme un espace routier, marqué par la prédominance de la voiture qui a un impact sur son image, réduisant d'autant la possibilité de "faire autre chose".

**Cliché 131. Des représentations divergentes des espaces de voirie : la déambulation en question**

<p>B40 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 40% des enquêtés, comme « neutre » par 24% et comme « attractive » par 36%</p>  <p>« là c'est des questions de circulation » « il y a des voitures, c'est dommage » « ça, c'est dans les voies d'accès, le côté routier » « c'est dans les accès car il y a un parking pour voitures » « il faut que ça change, il faut vraiment enlever les voitures là »</p>	<p>B46 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 32% des enquêtés, comme « neutre » par 34% et comme « attractive » par 34%</p>  <p>« les escaliers en fer pour ne pas glisser » « c'est utile, mais ce n'est pas très joli » « l'escalier aurait été en bois, ça aurait été plus joli » « ce sont les escaliers que je prends tous les jours, c'est pratique, il a été refait en métal, c'est bien, c'est plus sécurisé, on glisse moins qu'avant, ce n'est sans doute pas très beau, mais c'est très pratique »</p>
<p>B51 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 48% des enquêtés, comme « neutre » par 18% et comme « attractive » par 34%</p>  <p>« le site avec les montagnes est exceptionnel » « c'est de la route, sans plus »</p>	<p>B6 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 22% des enquêtés, comme « neutre » par 30% et comme « attractive » par 48%</p>  <p>« c'est bien ces efforts pour les accès aux piétons » « c'est bien l'abri pour les gens qui attendent le bus » « la navette c'est bien pour ne pas faire les allers-retours en voiture »</p>

Enfin, dernière catégorie de lieux urbains ayant fait l'objet de représentations divergentes selon les destinataires enquêtés : les espaces de stationnement (cliché 132). La question de la gestion des flux de circulation et de stationnement est fondamentale en station, comme cela a également été souligné dans le cinquième chapitre. À Gourette, le parking pour les bus et le parking souterrain du Valentin constituent des enjeux essentiels d'aménagement. Si on ne revient pas sur les réflexions formulées à ce sujet dans le chapitre précédent, on peut toutefois souligner que l'une des particularités de Gourette est de disposer d'un vaste parking couvert en dessous de la dalle du Valentin. L'image B27 fait l'objet de représentations divergentes, bien que 40% des enquêtés l'aient jugée « attractive », trouvant ce système plutôt pratique

puisqu'il permet de se garer au plus près des pistes, sans pour autant avoir un impact sur l'image de la station, puisqu'il évite d'avoir les voitures en surface. Si l'image du parking couvert du Valentin est relativement appréciée, certains regrettent toutefois le coût d'investissement et d'entretien de ce dispositif souterrain.

**Cliché 132. Des représentations divergentes des espaces de stationnement**

B27 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 28% des enquêtés, comme « neutre » par 32% et comme « attractive » par 40%	B34 – Gourette Identifiée comme « répulsive » par 40% des enquêtés, comme « neutre » par 32% et comme « attractive » par 28%
 <p>« le parking c'est bien car il est caché » « c'est très pratique : on pose la voiture et on ne la bouge plus » « le parking souterrain, c'est pratique » « c'est bien, ça cache les voitures au moins » « je reconnais ce parking, il nous coûte très cher à nous copropriétaires » « ces parkings enterrés, c'est très bien, il ne faudrait plus que des arrêt-minute dans le reste de la station » « ça permet d'éviter d'avoir les voitures en surface » « quand je vois tout cet éclairage, à mon goût, il y en a trop » « c'est vraiment moche, c'est utile, mais bon »</p>	 <p>« les parkings pour les bus c'est plutôt bien, enfin, il en faut » « les navettes, c'est bien » « les transports en commun, il en faut bien, mais bon » « c'est nécessaire quand même les parkings, sinon les touristes ne monteraient pas » « les cars avant la station c'est bien pour éviter qu'ils aillent en station, mais le mieux serait quand même qu'ils restent en bas, au Ley »</p>

Ces observations, centrées sur l'identification et l'analyse des marqueurs microterritoriaux de la destination, sont riches d'informations qui semblent en mesure de nourrir la réflexion relative à la requalification de cette station cinquantenaire. Il s'agit à présent d'esquisser les pistes d'intervention possibles sur les espaces publics de cette station touristique.

**2.2. Pistes d'intervention sur les espaces publics gouretteois**

Une hypothèse de traitement consiste à renforcer la lisibilité de la destination par la mise en scène de ses espaces publics. Les pistes d'interventions proposées s'articulent autour de trois champs d'actions transversaux, visant à redonner une place au piéton au sein de la station : le remodelage des stationnements, la valorisation des lieux emblématiques et la gestion des flux (circulation et cheminements). Ces trois axes stratégiques concourent à la constitution d'un nouveau dess(e)in pour cette destination, par une approche double de son *accessibilité physique* et *symbolique*.

### 2.2.1. La réorganisation des flux de circulation motorisée

La réorganisation des flux à Gourette vise à assurer une plus grande accessibilité de la station aux différents destinataires. Plusieurs lieux ont été identifiés comme des espaces d'enjeux lors des enquêtes photographiques menées auprès des touristes : l'entrée de la station (au niveau du rond-point), l'accès aux espaces de loisirs (salle d'animation, cinéma, chapelle, etc.), la gestion des stationnements (notamment au niveau de la place Sarrière, qui ne porte de place que le nom).

La question de l'entrée en station est essentielle, comme cela a été souligné au sujet de Seignosse-Océan. Il s'agit de l'espace par lequel on arrive pour découvrir son nouveau lieu de séjour, un *nœud* dans lequel l'automobiliste devient villégiateur ou simple visiteur. Lors de la réalisation des enquêtes, il est apparu que rien ne prédisposait à ce changement, malgré la petite promenade isolée des Marcassins qui tente vainement de rendre une place au destinataire vulnérable qu'est le piéton. L'entrée en station est marquée par un immense lieu de stationnement suivi d'un rond-point, à forte connotation routière, qui ouvre sur une place-parking.

L'enjeu essentiel de cette entrée de station pourrait être mis sur la transmission d'une urbanité, entendue comme un sentiment urbain qui se démarque de l'univers purement routier par un changement d'échelle, un ralentissement ou encore la mise en place d'aménités (physiques et symboliques) permettant d'identifier ce changement d'espace (limitation des vitesses, suppression du style routier, etc.). À Gourette, la disparition du rond-point apparaît comme un préalable indispensable à un tel projet. Dans la configuration actuelle, le carrefour central est également un lieu de confrontation entre les circulations motorisées et piétonnes, parfois anarchiques. Il convient, en complément, de sécuriser la traversée piétonne du carrefour central et les accès desservis (parking couvert, rue arrière du Valentin et route d'Aubisque). Cet aménagement favoriserait la liaison entre la place de Sarrière et les cheminements piétons en direction de l'arrêt navette, du quartier de la Chapelle et des accès au Valentin (fig.126).

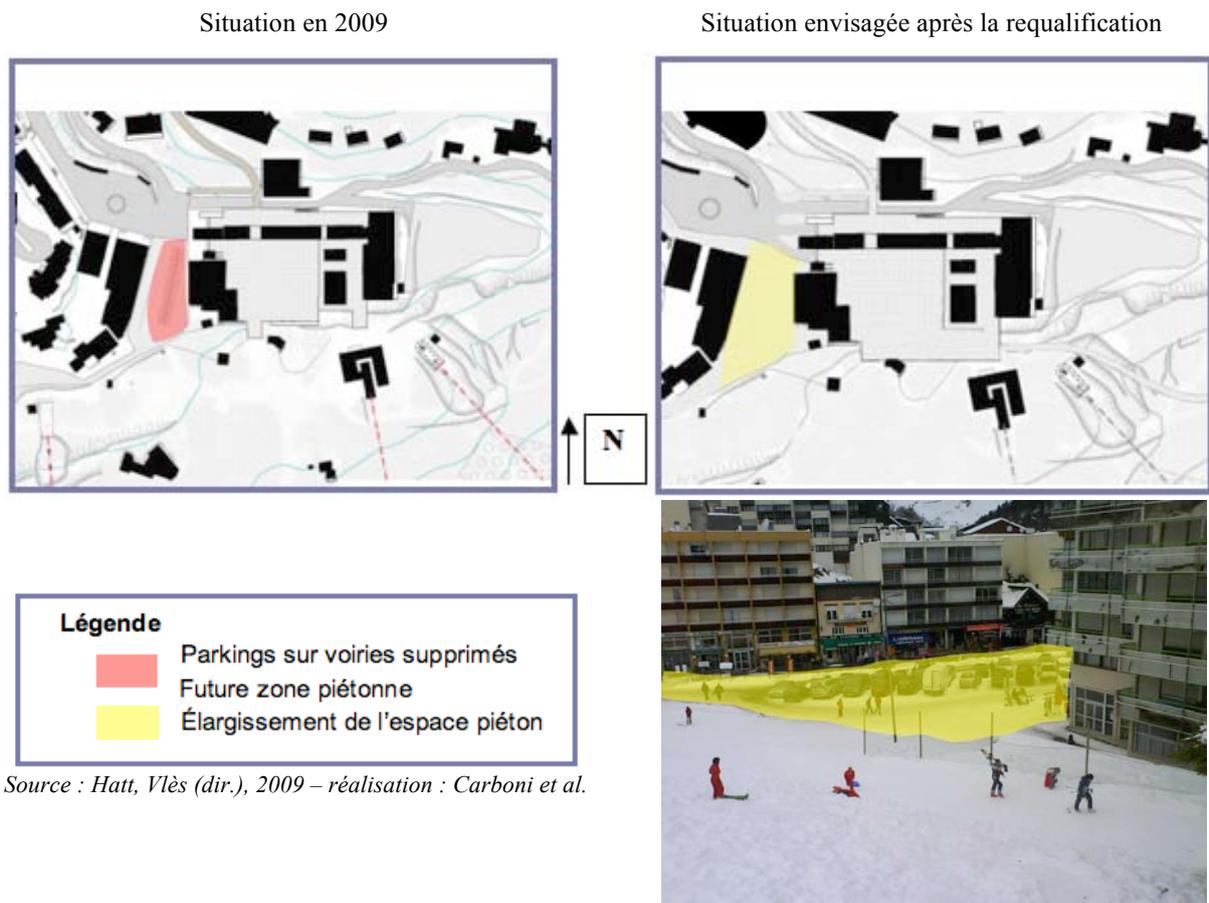
**Figure 126. Requalifier le carrefour central, nœud essentiel de la station**



Source : Hatt, Vlès (dir.), 2009 – réalisation : Carboni et al.

Si le choix politique est fait de redonner une place au piéton dans la destination, cela passe inévitablement par la suppression du parking de la place de Sarrière, espace emblématique situé en cœur de station, au niveau du front de neige (fig.127). Sa réorganisation pourrait contribuer à la révéler en tant que véritable place (et non comme un vulgaire parking), comme un lieu central, support du « vivre-ensemble », nœud d'échanges et de rencontres incontournable et agréable. Les stationnements seraient supprimés à cet emplacement, au profit d'une redistribution extérieure ou souterraine (par l'optimisation des parkings du Valentin et du Ley) afin de limiter les obstacles aux cheminements piétons et de favoriser la déambulation dans ce lieu stratégique.

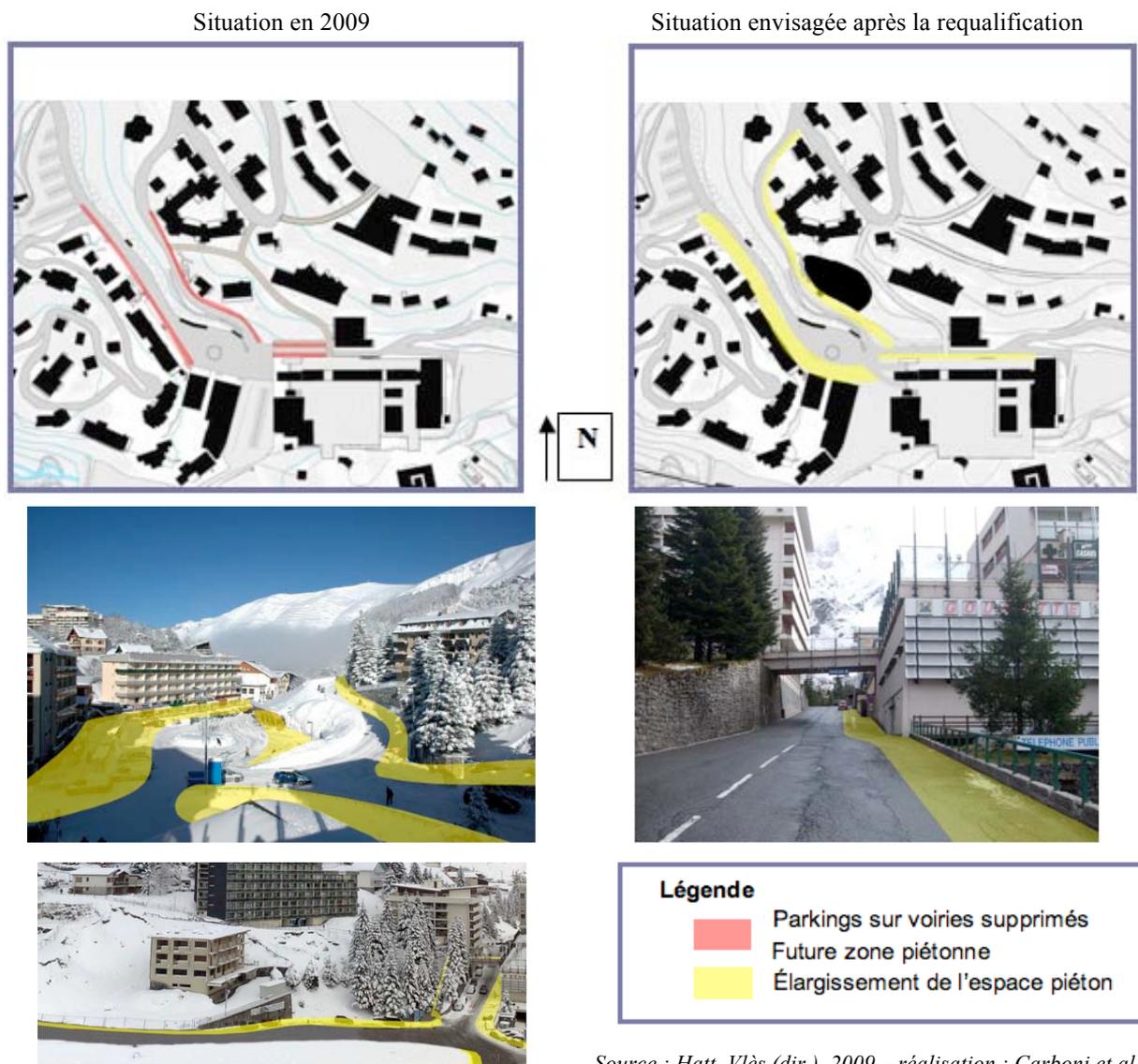
Figure 127. Redonner à la « place » Sarrière sa véritable vocation



Dans la continuité de cette démarche, afin de limiter les conflits d'usage, il s'agirait également de supprimer les places de stationnement sur voirie le long de la promenade des Marcassins, de la route du col d'Aubisque et sur la rue arrière du Valentin (fig.128). Ces stationnements sur voirie posent des problèmes de lisibilité (ils marquent fortement l'espace de loisir et de villégiature d'une composante routière) et de sécurité (circulation et croisement des véhicules, accessibilité des piétons et des secours, déneigement, etc). Cette absence de lisibilité a d'ailleurs un impact sur l'accessibilité des espaces de loisirs situés dans les hauteurs de la station (cinéma, salle d'animation et chapelle). Il s'agirait, dans le même ordre d'idées, de supprimer les stationnements devant la chapelle qui, bien que peu nombreux, nuisent à sa visibilité. L'ensemble de ces stationnements en cœur de station est ainsi voué à

disparaître pour laisser place à d'autres possibles, comme la réalisation d'un espace piéton plus vaste permettant une déambulation et un accueil moins saturés.

**Figure 128. Supprimer les stationnements sur voirie**



Afin de répondre à cet enjeu consistant à réduire l'image éminemment routière de la station, c'est plus globalement la double dimension de l'accueil en tension et de l'accueil de villégiature qui mériterait d'être repensée.

Pour ce faire, il serait envisageable de fixer les flux excursionnistes en dehors de la station, au niveau du parking du Ley, qui dispose d'un fort potentiel de stationnement. Il faisait d'ailleurs, en 2009, l'objet prévisionnel d'une liaison à la station par téléporté (jusqu'alors, elle s'effectuait par navette). La liaison Eaux-Bonnes – Gourette pourrait aussi être renforcée depuis le plateau du Ley (bus régulier faisant la liaison avec le parking).

Cet objectif se joue également au niveau de la réorganisation des stationnements pour les résidents. L'utilisation du parking souterrain du Valentin pourrait, à ce titre, être mieux

optimisée, dans la lignée de la démarche entreprise avec le Belambra<sup>443</sup>. Afin de faciliter l'arrêt des camions de livraison (chargement-déchargement), la mise en place d'arrêts minute au pied des hébergements et des commerces semble également être une alternative appropriée.

Au-delà de la place que l'on souhaite accorder aux circulations motorisées et piétonnes, choix qui doit être porté localement, la question de la valorisation du front de neige apparaît essentielle.

### **2.2.2. Valoriser le front de neige : le traitement d'un lieu emblématique, Sarrière-Valentin**

Repenser l'espace d'accueil Sarrière-Valentin contribuerait à *ré-enchanter* ce lieu propice à supporter des équipements d'animation, récréatifs ou culturels, ponctuels ou permanents (œuvre d'art, concerts, jeux, etc.), afin de favoriser la rencontre, la contemplation et le développement des activités après (ou, plus généralement, hors-ski).

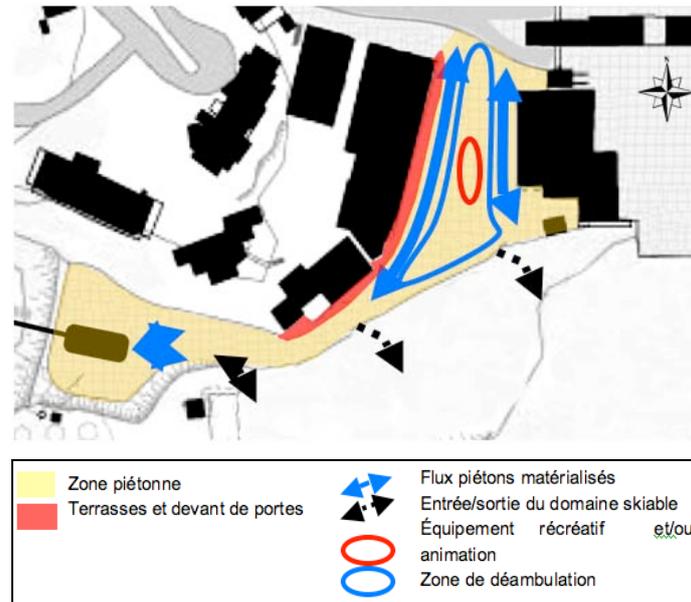
Le front de neige est apparu lors des enquêtes photographiques comme un espace d'enjeu fort, pourtant identifié de façon soit négative soit divergente. Le manque de liaison verticale entre les deux espaces centraux en front de neige (la place de Sarrière et la dalle du Valentin) est particulièrement préjudiciable. Il a un impact négatif sur l'image de la station. Il s'agirait d'améliorer la qualité d'usage et d'ambiance de ces espaces emblématiques, en s'appuyant sur la place renouvelée accordée au piéton en "cœur de station".

Sur la place Sarrière, débarrassée des voitures en stationnement, terrasses et nouveaux points de rencontre et de repos pourraient par exemple être aménagés face aux pistes afin de favoriser la visibilité réciproque des acteurs du front de neige (skieurs, lugeurs, etc.) et des "spectateurs" en terrasses ou sur les bancs publics aménagés à cet effet (fig.129). Le centre de la place, ainsi libéré, pourrait, quant à lui, être le support d'animations amovibles et variées, hiver comme été. Un accès particulier et limité serait toutefois conservé pour les secours, livreurs et commerçants (traversant la place de Sarrière jusqu'à la place de la télécabine). Il pourrait d'ailleurs être élargi en basse saison, afin de mieux prendre en compte les enjeux de la saisonnalité touristique, tout juste effleurés ici.

---

<sup>443</sup> Un accord a été conclu entre Belambra et la copropriété du Valentin, ce qui lui permet notamment de disposer de stationnement sous dalle pour sa clientèle en séjour.

Figure 129. Restructuration de la place Sarrière

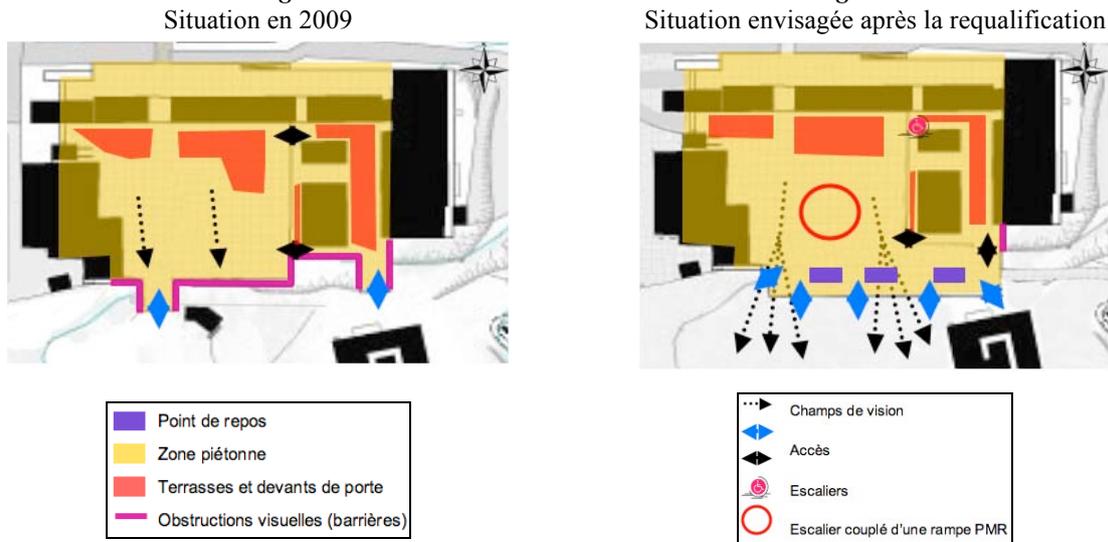


Source : Hatt, Vlès (dir.), 2009 – réalisation : Carboni et al.

En continuité d'une requalification de la place Sarrière, on peut envisager le réaménagement de la dalle du Valentin au niveau du front de neige, pour en faire le support de multiples usages (espace récréatif, de repos, de restauration, etc.). En tant que nœud essentiel de la station, cette dalle pourrait être ponctuée de points de repère : oeuvres artistiques, équipements de loisir (pouvant aller de la patinoire amovible en hiver, à des cages de foot ou de hand en été), etc.

Le "fossé" entre l'esplanade et le front de neige pourrait être comblé pour favoriser une continuité des cheminements et renforcer la lisibilité de cette liaison horizontale station-montagne. Le "fossé" supprimé enlèverait toute utilité aux barrières actuelles qui pourraient finalement être retirées, multipliant les possibilités de liaison entre ces deux pôles centraux (Valentin/front de neige) et réduisant d'autant l'impression d'enfermement et de cloisonnement de cet espace (fig.130). Ce lieu de réciprocité du front de neige, dans lequel on peut voir et être vu, gagnerait ainsi en lisibilité et pourrait offrir des espaces de détente aménagés à cet effet (installation de bancs permettant l'attente et la flânerie en dehors des cafés, par exemple).

**Figure 130. Ouvrir la dalle du Valentin sur la montagne**

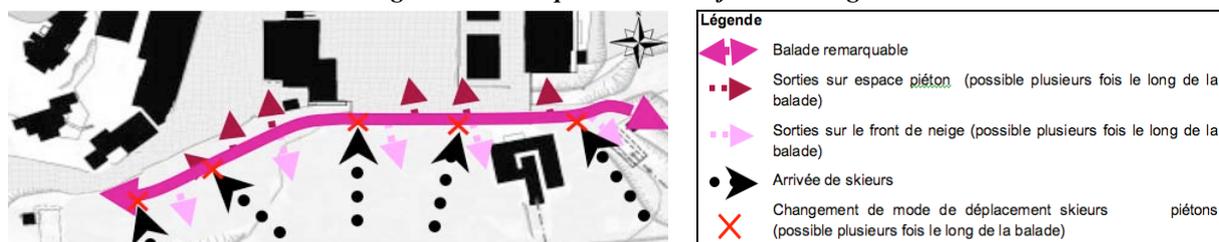


Source : Hatt, Vlès (dir.), 2009 – réalisation : Carboni et al.

Au-delà de cette liaison horizontale entre le domaine skiable et l'espace urbain, il paraît possible d'assurer la liaison verticale entre ces deux pôles centraux du Valentin et de Sarrière. L'objectif est de renforcer la lisibilité de l'"esplanade", au niveau supérieur. La piétonisation de la place Sarrière pourrait d'ailleurs contribuer à renforcer la visibilité de l'escalier d'accès. Ce dernier mériterait également d'être "rafraîchi" afin de gommer la dimension trop urbaine que ses quatre paliers véhiculent. Les dessins qui l'animent, appréciés par les destinataires, pourraient être conservés, voire valorisés.

Le renforcement de cette liaison verticale gagnerait enfin à être matérialisé par une promenade longeant le front de neige et limitant les conflits d'usages skieurs/piétons par une délimitation claire domaine skiable/espace de déambulation piétonne (fig.131). Cette balade pourrait aller de la place de la future télécabine jusqu'au parcours de santé. Elle constituerait une limite "naturelle", "indirecte", discrètement matérialisée entre la zone de ski et les espaces piétons (place de Sarrière, dalle du Valentin, etc.). Elle pourrait être ponctuée de bancs ainsi que d'arbustes résistants au froid et de hauteur réduite pour renforcer sa lisibilité. Ces aménagements permettront à la fois de matérialiser la promenade, de se reposer et d'admirer le paysage, tout en favorisant la réduction des conflits d'usage.

**Figure 131. Une promenade en front de neige**



Source : Hatt, Vlès (dir.), 2009 – réalisation : Carboni et al.

La place accordée au piéton dans les espaces emblématiques du front de neige gagnerait à être diffusée plus largement au sein de la station.

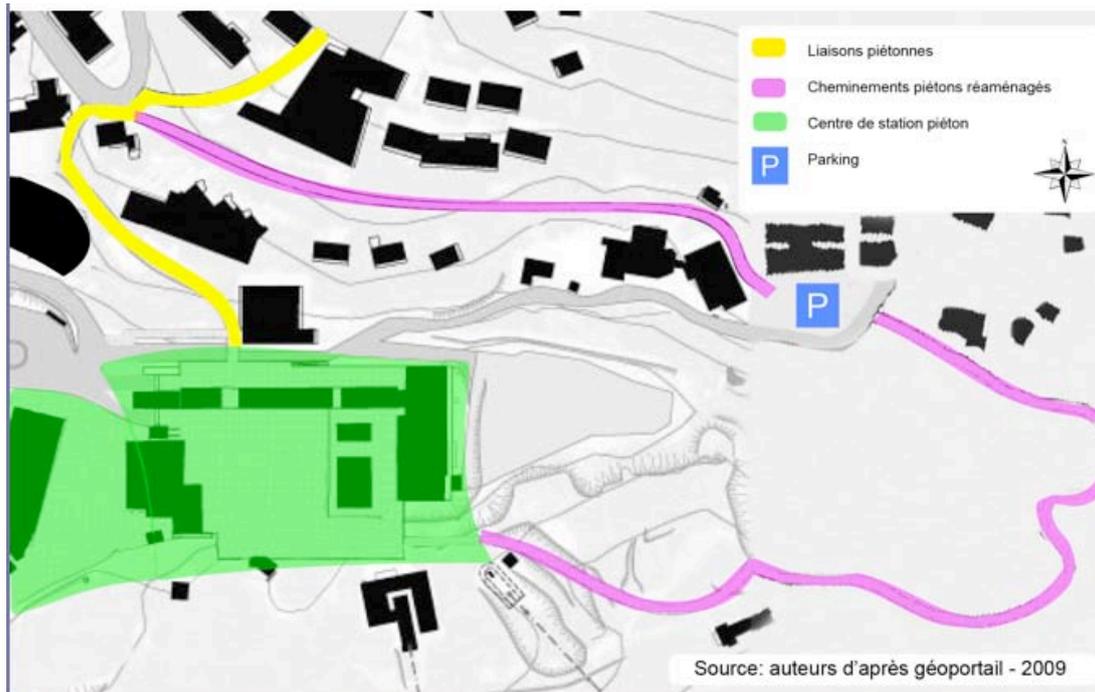
### **2.2.3. Favoriser la déambulation piétonne par la continuité des cheminements**

Dans une approche plus globale de la station, il s'agirait enfin de créer et d'améliorer les liaisons piétonnes entre les diverses unités urbaines de la station. Conforter la sécurité, limiter les conflits d'usage, renforcer l'accessibilité et les liaisons entre les quartiers sont les objectifs transversaux auxquels cherche à répondre la mise en cohérence des espaces. Il convient également de prendre en compte, lors des propositions d'aménagements, les dimensions relatives à la loi du 11 février 2005 en termes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, en leur proposant des liaisons douces entre chacune des parties du "cœur de station". L'objectif consiste à tisser une toile piétonne entre l'espace central et les espaces périphériques, en facilitant et sécurisant les déplacements de chacun.

Le redimensionnement de la promenade des Marcassins, déjà suggéré par ailleurs, pourrait jouer un rôle important. Élargi suite à la suppression des stationnements sur voirie le long de la promenade (au moins durant la haute saison touristique), cet espace piéton, pensé en complémentarité avec la promenade du front de neige, pourrait favoriser la canalisation des flux entre le parking d'entrée et le "cœur de station". En complément, il conviendrait de matérialiser l'espace de déambulation piétonne par un traitement homogène des voies dans l'ensemble de la station. Le recours à des trottoirs marquant les différences de niveaux n'est pas indispensable, d'autant qu'il ne facilite pas les opérations de déneigement. Ce partage de la voirie (espace encore indéterminé entre les différents modes de déplacement) peut être envisagé de façon plus indirecte par des « plateaux » sans trottoir, dont le traitement des sols est par contre différencié.

Plus globalement, il serait envisageable de travailler à l'activation et à la continuité des liaisons exclusivement piétonnes. Il existe effectivement deux cheminements permettant de lier le cœur de station avec le versant Sud, mais ils sont relativement mal indiqués et encore peu utilisés. Leur re-conception permettrait de distribuer et de canaliser les flux piétons (évitant la circulation sur voirie), de réduire les situations d'insécurité et de favoriser la déambulation. Il s'agirait de proposer un cheminement continu de la Chapelle au front de neige, afin de permettre à la station de disposer d'une boucle de promenade, faisant écho à la promenade de l'Impératrice dans la station thermale des Eaux-Bonnes. En finalisant son aménagement jusqu'au front de neige et au nouvel espace dévolu aux piétons, en l'entretenant en toute saison, ainsi qu'en le valorisant, cet itinéraire peut être le support d'une liaison pratique, continue et accessible, un espace de loisirs et de déambulation complémentaire dans la station (fig.132).

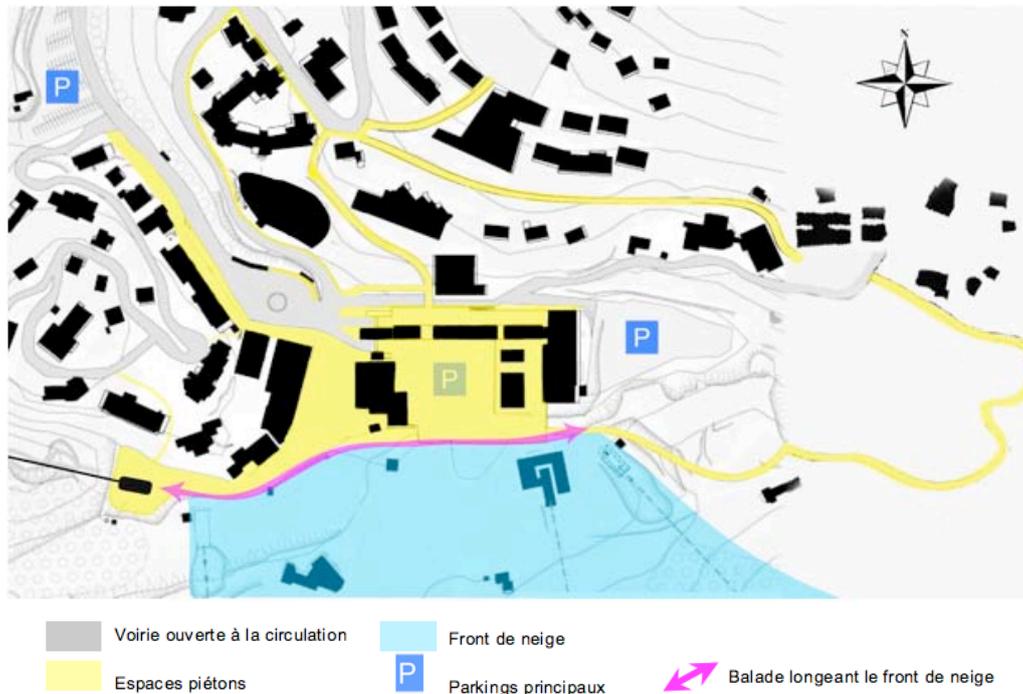
Figure 132. Requalifier le sentier piéton : la "boucle" de la station



Source : Hatt, Vlès (dir.), 2009 – réalisation : Carboni et al.

La réorganisation des flux de circulation motorisée, la valorisation du front de neige et le renforcement des liaisons piétonnes sont proposés comme des éléments structurant le projet de requalification et la lisibilité des espaces publics de la destination. Au final, c'est bien la place que l'on souhaite accorder au piéton qui est questionnée et réactualisée (fig.133).

Figure 133. Proposition d'un schéma de requalification synthétique



## 2.3 Gourette, une station en cours de requalification

*« Les lieux urbains – à l'heure où de nouvelles enclosures urbaines morcellent les villes et l'urbain diffus et où le consumérisme hégémonique tend à les parer d'atours normalisés et normalisateurs – apparaissent comme un enjeu majeur pour le devenir de cette civilisation urbaine qui peine à se manifester. Le choix pour des lieux urbains et accueillants est un acte politique. Ni plus ni moins. »*

(PAQUOT, 2009, p.105)

Comme cela a été précisé précédemment, la recherche conduite à Gourette s'est inscrite dans le cadre d'une attitude réflexive au sujet de la requalification de cette station. Si quelques pistes d'interventions ont été esquissées à partir des résultats obtenus lors des enquêtes photographiques, l'accent est plus particulièrement mis sur la concrétisation de cette requalification. La station offre aujourd'hui un nouveau visage. Les travaux, initiés durant l'été 2010, ont participé au remodelage des espaces publics sur lequel on souhaite à présent revenir.

### 2.3.1. Dimension processuelle du projet de requalification

Dans un premier temps sont évoqués les éléments ayant présidé à la mise en œuvre du projet de requalification à Gourette à partir de deux angles d'approche : la construction d'un téléporté comme élément déclencheur d'une "fenêtre d'opportunité" et le rôle des acteurs qui ont animé cette gouvernance urbaine.

#### *La construction de la télécabine du Ley : une "fenêtre d'opportunité"*

Ce travail doctoral constitue une pierre portée à l'édifice du changement, édifice forgé par ailleurs, par les différents projets et études qui se sont multipliés depuis le début des années 2000. Qu'il s'agisse des cabinets d'architectes et d'urbanistes<sup>444</sup>, du chargé de mission mandaté durant trois ans pour mettre en œuvre une ORIL, ou encore de ce travail de recherche, tous ces apports ont tâché de mettre en évidence les enjeux de la requalification urbaine et paysagère de la station et ont contribué, de façon plus ou moins directe, à l'évolution actuelle de ses espaces publics.

La requalification de Gourette ne s'est pas faite en un jour. Le schéma directeur d'aménagement urbain proposé par l'agence Adour-Pyrénées traitait par exemple cette question dès 2001. Plusieurs points identifiés dans le cadre de nos analyses révèlent combien les enjeux soulevés par cette étude étaient encore cruellement d'actualité durant l'hiver 2010. Au-delà de l'approche des experts, l'écoute des destinataires a permis de conforter ces positions et de révéler l'intérêt d'une telle évolution, visant à renforcer la *lisibilité* de cette destination touristique. Depuis 2001, ces interrogations nouvelles (sur la place du piéton, la valorisation des lieux emblématiques, etc.) ont pu être discutées, modelées, affinées et, finalement, appropriées par les acteurs locaux. Il a fallu près de dix ans pour que ce sujet mûrisse, que la concertation avec les habitants se construise et que le volontarisme politique

---

<sup>444</sup> Il s'agit notamment des études conduites par l'agence Adour-Pyrénées, le cabinet Grésy, l'agence « d'une ville à l'autre » de Roca d'Huyteza, le cabinet Thal'archi et le cabinet GCAU.

soit présent pour porté ce projet à son terme. Ce travail de longue haleine a abouti en 2010 par la mise en œuvre d'un projet de requalification urbaine et paysagère dans la station de Gourette. Ainsi, si les réflexions sur la requalification urbaine et paysagère de Gourette sont anciennes et multiples, leur concrétisation et leur application est par contre plus récente. Ces dix années étaient sans doute nécessaires à la maturation du projet, temps d'incubation obligé pour faire accepter le changement et le risque qu'il peut faire encourir.

La construction de la télécabine du Ley constitue ici un élément déclencheur qui a ouvert une « *fenêtre d'opportunité* » pour enclencher la concrétisation du projet de requalification. Si l'espace public des agglomérations a évolué ces dernières années sous l'impulsion créée par la (ré)introduction des tramways, en station de montagne, c'est le transport par remontée mécanique qui a constitué l'un des catalyseur du changement urbain<sup>445</sup>. Ce projet de création d'une nouvelle télécabine, un kilomètre en aval de la station, afin de la décongestionner en période de forte affluence, s'est révélé être un déclencheur essentiel de la requalification<sup>446</sup>.

En soi, la télécabine ne change pas fondamentalement le système urbain de la station qui n'exclut pas définitivement les circulations motorisées (montée en station des habitants, des séjournants, des camions de desserte pour les commerces et des navettes depuis les chalets d'Ossau). Ce téléporté permet toutefois de les limiter en canalisant plus fortement les flux excursionnistes. En modifiant les systèmes de circulation (et notamment l'entrée en station) cette réalisation est envisagée comme un outil au service du désengorgement de la station et de la reconquête par le piéton (touriste ou habitant) d'un espace de vie sur la voiture (fig.134). Il représente une opportunité pour repenser la logique urbaine et paysagère en impulsant une véritable (ré)orientation stratégique de la station, appréhendée comme un lieu de vie à part entière. Comme le souligne le Directeur général des services de la commune, « *cette télécabine ça signifie une restructuration complète de la circulation et des habitudes (l'accès des socio-professionnels le matin, etc.). C'est une révolution : les habitudes de travail et de vie changent complètement. Là, on est vraiment au cœur de la problématique de recherche : comment les aménagements publics transforment les habitudes et peuvent être générateurs de nouvelles clientèles. La question sera de voir comment la construction de cette télécabine sera susceptible de transformer l'attractivité de la station* »<sup>447</sup>.

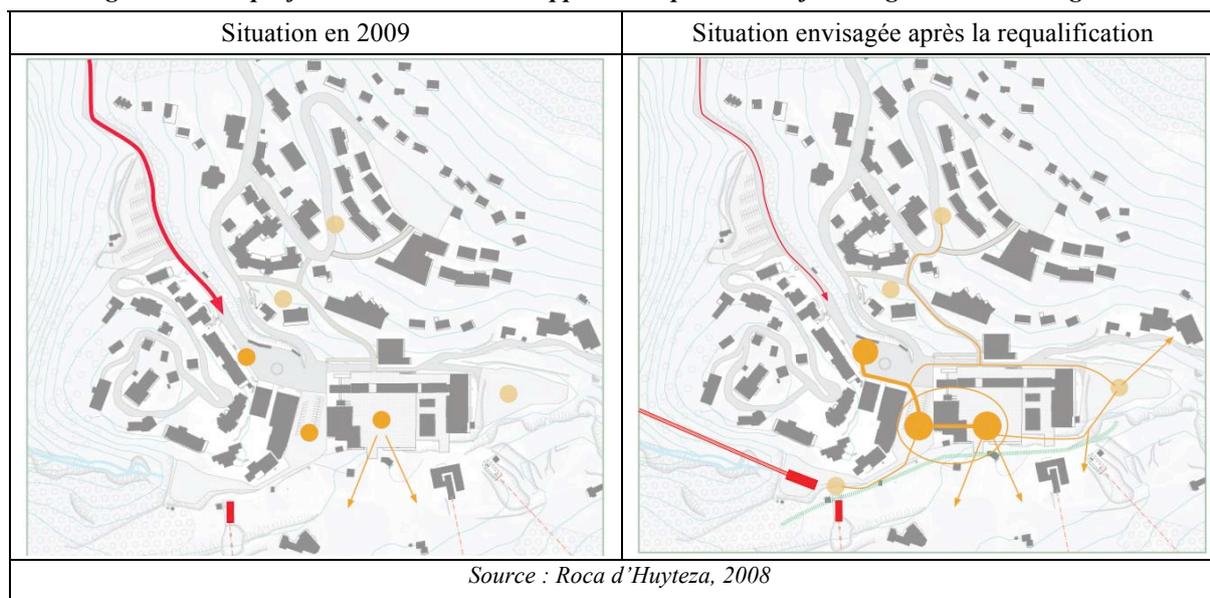
---

<sup>445</sup> La question de l'impact environnemental et financier de cette conception, si elle est importante, n'est pas abordée dans ce travail centré sur les conséquences en termes d'aménagement des lieux urbains.

<sup>446</sup> Entièrement financée par le Conseil général et gratuite pour tous les usagers, skieurs ou non, la construction de la télécabine du Ley a fait les gros titres des journaux locaux et notamment du *Sud-Ouest* (LONGUE, 2010a) qui précise plusieurs chiffres à son sujet : ses 167 mètres de dénivellation ont coûté 7,863 millions d'euros, elle propose un débit de 2 500 passagers/heure (contre les 600 de l'ancienne navette par autocars) et son coût de fonctionnement est de 206 000 euros/an.

<sup>447</sup> Entretien du 11 avril 2008.

**Figure 134. Le projet de télécabine : une opportunité pour une réflexion globale d'aménagement**



### **Les acteurs au cœur du projet de requalification**

Le projet relatif à la création de ce nouveau moyen de transport a attisé les craintes de certains acteurs locaux et notamment des commerçants, *a priori* peu favorables à la piétonisation de la station. Les forces d'opposition se sont (re)structurées au sein d'une association des commerçants afin de peser sur les choix politiques et l'orientation stratégique de la station dont elles sont parties prenantes. La nécessité de faire accepter localement ce projet, afin de permettre aux acteurs concernés de se l'approprier est ainsi apparue. Elle a conduit la collectivité à renforcer le dialogue, les échanges et à accélérer le processus de requalification des espaces publics afin d'envisager l'intégration urbaine de cet équipement et de garantir l'acceptabilité locale et la durabilité du projet.

Le Conseil général a été un soutien essentiel dans cette évolution des espaces publics gouretteois, non seulement parce qu'il a investi dans la modernisation du domaine skiable et initié ce projet de téléporté, mais également parce qu'il a participé à la gouvernance urbaine en s'instituant comme un acteur référent dans le projet de requalification qu'il a soutenu. Si le soutien du Conseil général a été primordial, tout le mérite de cette restructuration en revient toutefois à la commune qui a en charge l'aménagement urbain de la station et qui s'est lancée dans ce projet. C'est elle qui a donné corps à ce dessein, en tant que maître d'ouvrage des opérations réalisées. Les *concepteurs* ayant présidé à la mise en œuvre du projet de requalification (élus et techniciens de la commune et du Conseil général, architectes en charge du projet, etc.) se sont d'ailleurs réunis dans le cadre d'une « visite urbaine et architecturale » de Gourette. Initiative conjointe du pavillon d'architecture et du Conseil général, elle s'est tenue – malheureusement par mauvais temps – le 27 mai 2011 (fig.135 et cliché 133).

Dans la lignée de cette visite urbaine, la valorisation du (micro)territoire pourrait ainsi plus largement passer par l'explicitation des projets et des visions d'aménagement. Il s'agirait ici de s'inspirer des démarches entreprises dans la haute vallée de Tarentaise consistant à conter aux destinataires intéressés les principes de cette épopée urbaine à la montagne (chapitre 5).

Figure 135. Une visite urbaine et architecturale à Gourette

« Une ville nouvelle est une ville (...) qui naît généralement d'une volonté politique, et qui se construit en peu de temps sur un emplacement auparavant peu ou pas habité. »

**GOURETTE** Une réponse urbaine à la montagne

Il n'est pas habituel d'utiliser le concept de « ville nouvelle » pour présenter Gourette. Celle-ci n'est en effet née ni du besoin de logement des populations après-guerre ni de la volonté d'organiser la dilataion spatiale d'une mégapole saturée. Pourtant, à bien regarder, elle semblerait emprunter quelques traits à ce modèle : la spécialisation de sa vocation, la rapidité de son émergence et une écriture bâtie relativement uniforme. Une ville nouvelle donc, mais construite dans un paysage monumental dessiné par le temps long. Une ville nouvelle donc, mais en pleine montagne, donc dans la pente. Une ville nouvelle donc, mais juxtaposée à un hameau à peine plus ancien, et parfois superposée à lui, au point de brouiller les lignes de la logique urbaine de Gourette. Sur ces couches fraîchement héritées du passé, de récentes opérations sont venues apporter leur part à l'évolution de la ville : la télécabine du Ley, la piétonisation d'espaces publics, la rénovation partielle d'un bâtiment en plein cœur de station, la construction d'un centre d'animation (la Maison de Gourette), l'édification d'un bâtiment de caractère en plein milieu du domaine skiable.

Les opérations récentes améliorent-elles le fonctionnement de la station ?  
 Illustrent-elles la volonté des aménageurs de nouer une relation harmonieuse avec le paysage ?  
 Aident-elles Gourette à devenir peu à peu une ville moderne à la montagne, confortable, agréable, animée, attractive et exemplaire ?

Cette visite urbaine et architecturale permettra d'en débattre après avoir découvert le nouveau visage de la station.

ont le plaisir de vous inviter à une visite des plus récentes opérations réalisées dans la station de Gourette, suivie d'une table ronde-débat en la présence de **Philippe GISCLARD**, Architecte des bâtiments de France et de **Loïc MATRINGE**, Inspecteur des sites

le **vendredi 27 mai 2011**

**Au programme / 11H30** - pour les palois, rendez-vous au Parking du Pont d'Oly à Jurançon - covoiturage organisé par inscription / **12H30** - parking du Ley à Gourette - début de la visite / **13H00** - pique-nique offert par la Commune sur la terrasse du restaurant le Cam / **14H00** - visite du centre de station / **16H00** - table-ronde à la Maison de Gourette

**Pyrenées Atlantiques** **Eaux-Bonnes Gourette** **Pavillon de l'Architecture** **Gourette**

**A retourner par fax ou mail :** **Bulletin d'inscription / Vendredi 27 mai 2011 / Visite urbaine et architecturale de Gourette**  
 Inscription obligatoire pour des besoins d'organisation :

Pavillon de l'Architecture  
 3, Place de la Monnaie  
 64 000 Pau  
 Tel : 05 59 83 77 77  
 Fax : 05 59 82 88 32  
 Email : pavillon-archip@business.fr

Nom : .....  
 Covoiturage possible sur inscription au départ du pont d'Oly à Jurançon :  
 Véhicule disponible :  OUI  NON  
 Si OUI, nombre de places : .....  
 Nom : .....  
 Mobile : .....

Source : Pavillon de l'architecture, bulletin de participation à la visite, 2011

Cliché 133. Rencontre entre les concepteurs des lieux urbains à Gourette



Clichés : E. Hatt, 27 mai 2011

La commune, soutenue par le Conseil général<sup>448</sup>, a ainsi réfléchi à l'intégration potentielle de ce nouvel équipement par un travail sur l'espace urbain. Dans la continuité des démarches menées depuis 2001, le cabinet de Pierre ROCA D'HUYTEZA s'est vu confier par le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, la responsabilité de proposer un projet de restructuration de la station de Gourette, afin d'accompagner le projet de télécabine porté par l'intermédiaire de l'EPSA (fig.136).

<sup>448</sup> Le projet de télécabine est ainsi considéré par le chargé de mission à la Direction du développement du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques comme « la première pierre d'une station sans voiture qui permettra d'offrir des espaces publics aux usagers et, finalement, de proposer une station "conveniente" » (entretien du 28 février 2008).

Figure 136. Schéma de requalification des espaces publics gouretteois



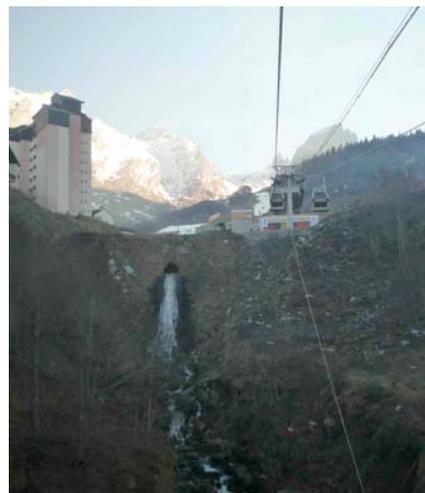
- 1 - Mettre en scène l'arrivée de la station
- 2 - Associer la dalle du Valentin et la place Sarrière pour unifier le coeur de la station
- 3 - Diffuser l'animation et les flux depuis le coeur de la station
- 4 - Créer une continuité d'espace public vers les commerces de l'entrée
- 5 - Rétrécir les voies, créer des trottoirs
- 6 - Améliorer les liaisons piétonnes
- 7 - Réfléchir à des constructions et à un parking qui dynamiseraient ce secteur tout en diminuant les voitures dans la station
- 8 - Reconquérir de l'espace sur le front de neige pour créer un «boulevard» des Pyrénées en promenade

- Extensions envisageables
- Espace public aménagé
- Front de neige
- Cheminements piétons

Source : Roca d'Huyteza, 2008

Ce plan de référence a servi de base à la transformation actuelle des espaces publics de Gourette, initiée durant l'été 2010 et portée par la commune, parallèlement à la construction de la télécabine du Ley (cliché 134).

**Cliché 134. La télécabine du Ley, nouveau moyen d'accès à la station**



Clichés : E. Hatt, janvier 2011

Conduite par le cabinet d'architecte Thal'archi, la requalification des espaces publics gouretteois trouve par ailleurs un écho favorable dans les journaux locaux qui la relaient (fig.137). Thomas LONGUE propose une petite saga dans le journal *Sud-Ouest* au sujet de cette requalification. Il titre par exemple, le 16 septembre 2010 : « *ces chantiers qui vont changer la vie du skieur à Gourette* », affirmant qu'« *incontestablement, les skieurs verront la station sous un nouveau visage* » (LONGUE, 2010a). Ce changement ne va toutefois pas seulement avoir un impact sur la vie des skieurs, mais bien sur celle des destinataires au sens large, incluant les habitants et commerçants, mais également les nombreux accompagnants qui ne skient pas et les touristes venus en dehors de la période hivernale.

**Figure 137. Médiatisation du projet de requalification**

<p>16 septembre 2010 06h00   Par Thomas Longué</p> <p><b>Ces chantiers qui vont changer la vie du skieur de Gourette</b></p> <p>Les responsables de l'EPSA ont détaillé hier les chantiers en cours (12 M €), pour le mieux-être de Gourette.</p>  <p>Pour les commerçants de la station aussi, le changement sera total dès cet hiver : Gourette devient grandement piétonne, comme ici place du Sarrière, en cours de chantier PHOTO THIERRY SUIRE</p>	<p>16 septembre 2010 06h00   Par THOMAS LONGUÉ</p> <p><b>L'année de tous les chantiers</b></p> <p>Télécabine du Ley, restaurant d'altitude, réaménagement du centre bourg : la station de ski de la vallée d'Ossau est en chantier.</p>  <p>La place du Sarrière, en cours de finition. PHOTOS THIERRY SUIRE</p>
---	--

Source : *Sud-Ouest*, 16 septembre 2010

### 2.3.2. La mise en scène des espaces publics gourettois

Le parti pris d'aménagement, au cœur de la mise en scène des espaces publics orchestrée par l'équipe d'architectes, consiste à appréhender la station comme un « *belvédère dans le paysage* » ; paysage double de la vallée d'Ossau peu polluée et de la haute montagne dont le cirque de Gourette fait d'ailleurs l'objet d'un classement. La mise en scène des espaces publics vise leur *réenchantement* et leur attractivité. La *lisibilité* de la station pose la question de la structuration des lieux urbains et de la continuité des liaisons physiques et symboliques.

Le changement engendré par la mise en œuvre du projet de requalification est frappant, bien qu'on manque toutefois de recul pour en approfondir la lecture<sup>449</sup>. Sans prétendre à une quelconque exhaustivité, on retrace cette transformation urbaine par une mise en image – photographique, évidemment. On revient sur l'enjeu de la mise en lumière des lieux urbains et sur les contraintes techniques imposées par la position d'*archipel d'altitude* de la station, avant d'aborder les enjeux relatifs à la canalisation de la voiture et à la revalorisation des lieux emblématiques (front de neige, place Sarrière et espace des Marcassins).

Figure 138. Plan d'aménagement des espaces publics de Gourette



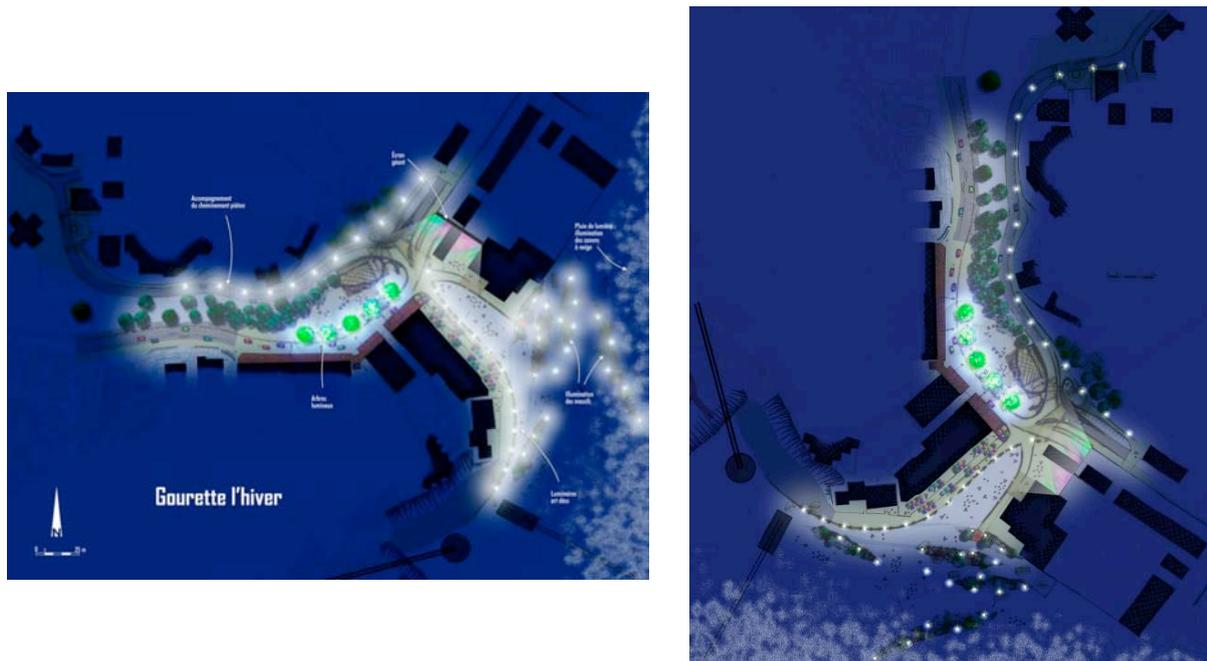
Source : Cabinet Thal'archi, 2010

<sup>449</sup> Il serait notamment intéressant de réitérer les enquêtes photographiques dans la station pour proposer une analyse comparative entre le regard des destinataires avant et après requalification.

### **La mise en lumière, déclinaison de mise en scène des lieux urbains**

La mise en scène des espaces publics a été pensée en période nocturne par une réflexion sur la mise en lumière des espaces publics, visant à renforcer l'ambiance du lieu, voulue "féerique" (selon le mot des architectes). Avec les nuits courtes de l'hiver, l'éclairage constitue un enjeu essentiel de l'ambiance de la station en soirée (fig.139). Le *réenchantement* par la lumière de la station vise à encourager la déambulation en fin de journée, à l'heure où les pistes sont fermées et où les restaurants ouvrent. La création de cette ambiance a été construite à partir d'un choix minutieux relatif à la forme du mobilier d'éclairage public et à son emplacement.

**Figure 139. Plan de mise en lumière de Gourette**



Source : Cabinet Thal Archi, 2010

Pour conférer une ambiance *féerique* à ce *belvédère dans le paysage*, le choix s'est porté sur des lampadaires relativement élevés et jonchés par des abat-jours en forme de sapins azurés et stylisés, dont le liseré permet un jeu de lumière les jours enneigés (cliché 135). De même, sur la place Sarrière, couverte d'un enrobé parsemé de "pépites de miroir", sont également disposés des galets luminescents qui reflètent la lumière et l'emmagasinent la journée pour la restituer par touches discrètes en soirée.

**Cliché 135. Les lampadaires azurés : nouvelle gamme de mobilier à Gourette**



Cliché : E. Hatt, janvier 2011

**Les contraintes techniques d'un archipel d'altitude**

Les particularités de l'environnement montagnard, comme la pente et l'enneigement, ont constitué une contrainte supplémentaire d'aménagement. La présence de la neige posait la question de sa gestion et de ce que les architectes ont surnommé l'effet de « *marrée haute et marrée basse* », c'est-à-dire, le double effet des nuits froides (risque de gel) et des températures parfois élevées en journée (fonte rapide des neiges). La place Sarrière comprend, par exemple, un caniveau central permettant de gérer le dégel rapide et la fonte des neiges par une absorption importante de l'eau reliée à un système de stockage permettant de temporiser son rejet dans les réseaux de canalisation concomitants (cliché 136).

**Cliché 136. Intégration d'une contrainte : les caniveaux de la place Sarrière**



Cliché : E. Hatt, janvier 2011

Le déneigement est également un point sensible dans l'entretien des espaces publics de montagne. Il impose le recours à des matériaux résistants pour supporter le gel et le passage des engins de déneigement. Pavés, dalles en pierres et autres revêtements risquant de se déchausser plus rapidement n'étaient guère envisageables sans difficultés d'entretien supplémentaires pour la commune. Le choix s'est donc porté pour des surfaces planes (sans trottoirs), à partir d'enrobé ou de béton. Il s'agissait alors d'exploiter et de décliner au mieux les matériaux sélectionnés au regard des contraintes imposées par le milieu, afin de favoriser la mise en scène des espaces publics. Le recours à une déclinaison variée d'enrobés permet finalement de distinguer chacun des lieux urbains : les revêtements des voiries est d'un enrobé classique, les cheminements piétons sont dotés d'un enrobé grenailé qui permet de les différencier et la place Sarrière est, quant à elle, recouverte d'un enrobé parsemé de "pépites de miroir".

#### ***Des circulations motorisées canalisées***

L'un des enjeux essentiels pour les architectes en charge de la requalification était d'envisager la gestion de la saisonnalité et le fonctionnement différencié de la station durant les saisons hivernales et estivales.

L'hiver, l'objectif consistait à "retirer" la voiture, ou tout du moins à limiter le plus possible sa présence et son impact (notamment visuel) au centre de la station. Se faisant, il s'agissait de mieux répartir l'espace public en réorganisant l'emprise de la voirie pour accueillir désormais ce piéton et lui permettre de retrouver le plaisir de la déambulation urbaine lorsqu'il parcourt la station. L'été, l'objectif affiché consiste au contraire à faciliter les flux et les stationnements motorisés, qui sont moins prononcés car il s'agit surtout de flux de passage en direction du col d'Aubisque ou de la vallée.

Condition *sine qua non* à l'acceptabilité du projet par les commerçants qui craignent que la piétonisation n'ait un impact négatif sur la fréquentation de leurs commerces, il fallait construire un projet modulable, pouvant s'adapter à la variabilité des conditions et des attentes selon les temporalités touristiques. Si le stationnement est, en grande partie, évacué du cœur de la station, il n'est pas exclu pour autant, mais se trouve désormais encadré dans le cadre de "stationnement minute" (surtout le samedi, jour d'affluence des touristes). Afin de matérialiser cette canalisation des circulations, les revêtements au sol sont également différenciés selon les types d'espaces (cliché 137).

***Cliché 137. Le revêtement des sols : un outil de marquage des limites***



Clichés : E. Hatt, janvier 2011

### **La reconquête des lieux emblématiques**

La requalification des espaces publics vise à restructurer l'"échelle" du (micro)territoire support des imposants immeubles construits dans les années 1970-1980. Pour casser cette image massive et hétéroclite du cadre bâti le choix s'est porté sur le jeu des proportions et la constitution d'une liaison par l'homogénéité de traitement des espaces publics.

#### La place Sarrière

Concernant par exemple la place Sarrière, elle a fait l'objet d'un traitement particulier en tant que *nœud* central de la station. Il s'agissait pour les architectes de proposer un projet modulable selon les saisons et l'intensité touristique. L'été, cet espace est ouvert afin de permettre le stationnement des voitures sur les côtés (le centre de la place reste exclusivement piéton). L'hiver, au contraire, la place s'est voulue prioritairement piétonne (en dehors des accès matinaux aux camions de livraison et aux engins de secours). Le changement est radical : la place Sarrière retrouve aujourd'hui une véritable fonction de « place », pressentie comme un lieu d'échange, de rencontre et de convivialité privilégié.

Une attention particulière a été portée au choix du mobilier urbain qui s'est voulu, à l'image du cadre bâti, relativement imposant (jardinières surélevées, lampadaires nombreux, etc. – cliché 138). La densité des jardinières, notamment lorsqu'on les aperçoit depuis les hauteurs de la station, vise à atténuer l'image imposante du cadre bâti en la relativisant par ce jeu de proportion et d'échelles.

**Cliché 138. Un mobilier urbain à l'échelle du cadre bâti**



Clichés : E. Hatt, janvier 2011

À cette conception "esthétique" s'adjoint d'ailleurs une fonction pratique : surélever les plantations pour les mettre hors de portée des vaches nombreuses à brouter dans les alentours en été<sup>450</sup>. Rendue relativement inaccessible aux ruminants, la végétation se voulait massive et foisonnante ce qui confortait le choix de larges jardinières.

<sup>450</sup> On a toutefois vu des ruminants en train de roder dangereusement vers la végétation qu'ils avaient même commencé à brouter avant d'être photographiés (cliché 139).

**Cliché 139. Des jardinières massives, pour protéger la végétation contre les ruminants**



Cliché : E. Hatt, janvier 2011



Cliché : E. Hatt, mai 2011

Enfin, les jardinières sont conçues de façon à structurer les lieux urbains en marquant les limites entre les espaces de circulation piétonne et motorisée (cliché 140). Cette forme de *design* par soustraction évite le recours aux plots et autres potelets qui se multiplient parfois, brouillant la lisibilité des espaces publics qu'ils finissent par obstruer.

**Cliché 140. Un mobilier disposé de façon à marquer les limites**



Cliché : E. Hatt, janvier 2011

Comme on le voit sur ces clichés, au-delà des jardinières, ce sont également les bancs publics qui ont retrouvé droit de cité dans la station touristique et qui contribuent ce faisant à restructurer l'espace. Ce mobilier de repos et d'attente est apprécié des accompagnants qui observent les skieurs, comme des skieurs fatigués en fin de journée (cliché 141). Le simple flâneur contemplatif retrouve une place dans une station initialement conçue comme un lieu de la pratique intensive du ski et, plus largement, des sports d'hiver.

**Cliché 141. Flânerie et repos gratuits, la magie des bancs publics**



*Clichés : E. Hatt, janvier 2011*

La place Sarrière ainsi reprise favorise la transition station-montagne par un cheminement lisible et accessible, ouvert sur le paysage qu'il contribue indirectement à structurer (cliché 142).

**Cliché 142. Une place ouverte sur la montagne**



*Clichés : E. Hatt, janvier 2011*

Dans la continuité de la place Sarrière, le projet traite plus particulièrement la limite du front de neige (cliché 143). Les choix d'aménagement relatifs à cet espace emblématique ont toutefois été problématiques au sein du conseil municipal, divisé sur cette question. Face à cette indécision, les architectes ont opté pour une solution souple et adaptable. Un jeu de marches de faible hauteur permet finalement au conseil municipal en place de choisir s'il souhaite ou non déneiger cet espace d'interface (il permet également de définir la hauteur

d'enneigement qu'il peut, le cas échéant, conserver). Ce système est complété par un cheminement en pente douce (malgré les dénivelés montagnards) doté d'une rampe permettant l'accès des personnes à mobilité réduite.

*Cliché 143. Le front de neige en travaux au niveau, place Sarrière*



*Clichés : E. Hatt, janvier 2011*

### La place des Marcassins

Le secteur d'entrée en station, au niveau des Marcassins, a également été profondément remanié. Le rond-point a été enlevé et la « Maison de Gourette » a été érigée sur cette place nouvellement (re)constituée.

On s'est principalement intéressé dans ce travail doctoral aux espaces publics non bâtis des stations touristiques. Le cadre bâti constitue toutefois une donnée essentielle, ne serait-ce que par la visibilité de ses façades depuis l'espace public. Sans entrer dans les détails d'un sujet qui mériterait à lui seul de faire l'objet d'un travail doctoral, il n'est toutefois pas anodin d'observer le choix du bâtiment envisagé pour reloger les services touristiques : la « maison de Gourette »<sup>451</sup> (fig.140). En cours de finition, cette réalisation de 2,7 millions d'euros, regroupe l'office de tourisme, l'agence postale, les locaux d'exposition et de réunion, un squash et un mur d'escalade (LONGUE, 2010a). Ce bâtiment est conçu à la fois comme un point de repère dans le paysage urbain et comme un *nœud* essentiel dans l'espace public qu'il participe à (re)structurer, en lieu et place de l'ancien rond-point à l'image circulaire trop prégnante. Les matériaux utilisés et les choix architecturaux réalisés révèlent la volonté de dépasser la seule performance constructive, afin de satisfaire également l'exigence émergente d'un cadre de vie de qualité. Cette construction s'inscrit au cœur de l'hypermodernité lisible à la fois dans la symbolique de la protection de l'environnement (bâtiment de haute qualité environnementale) et dans celle du retour aux sources (par le choix des matériaux : structures en bois, végétalisation des toitures, etc.).

---

<sup>451</sup> Le terme de « maison de Gourette » n'est pas sans rappeler la « maison de La Pierre Saint-Martin », station dont le domaine skiable est également propriété du Département. L'emploi du concept de « maison » en dit d'ailleurs long et rappelle combien le désir de racines marque les conceptions hypermodernes. Il renvoie d'ailleurs plus globalement à l'idée même d'habiter, qui n'a pas été traitée ici, mais qui pourrait s'avérer riche de perspectives.

Figure 140. Le projet de « Maison de Gourette »



Source : Commune des Eaux-Bonnes

Pour gérer cette nouvelle interface susceptible de drainer de nombreux flux, ce secteur a été traité avec attention. L'ancienne esplanade en bois, réalisée en 2001, est désormais ouverte sur la place suite à la suppression des pergolas qui la bordaient (cliché 144). La porosité et la lisibilité de ce cheminement ouvert sur la place visent à favoriser la communication directe entre les équipements touristiques (office de tourisme et domaine skiable notamment), ainsi que la rencontre entre les destinataires.

Cliché 144. Une place plutôt qu'un rond-point aux Marcassins



Clichés : E. Hatt, janvier 2011

Espace auparavant marqué par la présence de la voiture (rond-point, circulation motorisée et stationnement), l'entrée en station, au niveau des Marcassins et de la place Sarrière, a ainsi été au cœur du projet de requalification. De façon plus globale, c'est la liaison et la continuité des lieux urbains qui était visée, par le recours à un mobilier et un traitement des sols relativement homogène sur l'ensemble des espaces publics. Cette évolution marque une véritable avancée d'un point de vue urbain et paysager, même s'il reste toujours possible d'esquisser quelques pistes complémentaires qui pourraient, le cas échéant, alimenter une prochaine phase de requalification.

### 2.3.3. Pistes complémentaires d'aménagement

On propose, pour finir, l'identification de pistes complémentaires d'aménagement qui gagneraient à être approfondies.

#### *La dalle du Valentin*

La dalle du Valentin n'a pas subi de grand changement lors de cette restructuration. Seule l'arrivée d'un nouvel équipement sportif privé modifie la donne. Une patinoire synthétique et amovible a été installée sur cet espace surdimensionné, durant l'hiver 2011 (cliché 145).

*Cliché 145. Une patinoire synthétique sur la dalle du Valentin*



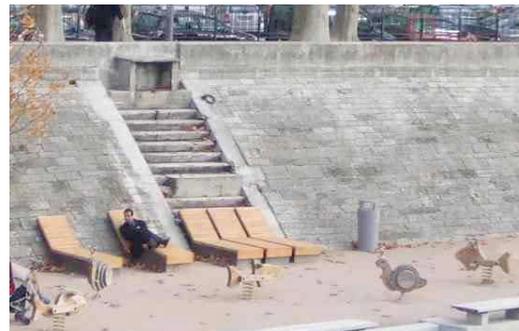
*Clichés : E. Hatt, janvier 2011*

Il semble qu'il existe encore une marge de manœuvre pour les concepteurs qui pourraient par exemple casser la monotonie du "carré", en jouant sur les couleurs et les formes du dallage, en agrémentant cette place de mobilier de repos ou de loisirs : bancs ou transats en béton, jeux gratuits pour les enfants, etc. (cliché 146).

*Cliché 146. Exemples de mobilier urbain de détente et de loisirs*



*Cliché : E. Hatt, décembre 2009 (La Clusaz)*



*Cliché : E. Hatt, novembre 2008 (Lyon)*

La question de la liaison horizontale entre la dalle urbaine et la montagne pourrait également constituer un point d'ancrage essentiel des projets d'urbanisme. Il s'agirait d'ouvrir les espaces d'interface par le recours à un *design* par soustraction et notamment par l'effacement des plots bétonnés qui obscurcissent ces limites pourtant essentielles à la *lisibilité* du paysage urbain (cliché 147).

***Cliché 147. Un design par soustraction : supprimer les plots bétonnés***



*Cliché : E. Hatt, janvier 2011*

La question plus ambitieuse de la régénérescence de l'eau dans la station se pose également. Peut-on envisager la réapparition du gave du Valentin dans l'espace public dont il a été chassé lors de la construction du complexe immobilier qui n'en a gardé que le nom ? Cette question a d'ailleurs été soulignée par un chargé de mission du Conseil général lors de la visite urbaine et architecturale du 27 mai 2011. Proposée par le cabinet Roca d'Huyteza, cette perspective d'aménagement n'a toutefois pas été retenue par les maîtres d'œuvre et d'ouvrage en charge de la mise en œuvre du projet. Les contraintes techniques ou financières ont sans doute pesé sur le refus de s'engager dans ce projet ambitieux. Les architectes interrogés sont restés assez vagues sur ce point qu'ils ont rapidement éludé après avoir souligné qu'ils l'avaient pourtant envisagé. Un tel projet mériterait sans doute d'être approfondi si une seconde phase de requalification avait finalement lieu.

***Le versant Sud, des hauteurs à ne pas négliger***

Le traitement des espaces publics est désormais particulièrement homogène dans la station. Si la cohérence globale a été respectée, quelques lieux sont parfois restés à l'écart de l'évolution. La rue qui monte en cul-de-sac vers le Belambra semble, par exemple, avoir été négligée : on y trouve encore l'ancien modèle de lampadaire aux formes rectilignes. Il s'agirait d'affiner la requalification dans les moindres détails en parachevant le remplacement de l'ensemble des lampadaires, même s'ils se trouvent dans une rue plus isolée (cliché 149).

**Cliché 148. Affiner les détails : remplacer les anciens modèles de lampadaire encore présents**



Clichés : E. Hatt, janvier 2011

Dans le même ordre d'idée, si le centre de la station a fait l'objet d'une gestion particulière des voies afin de redonner une place lisible et sécurisée aux piétons, cette mesure pourrait être élargie aux hauteurs de la station. Le stationnement pourrait ainsi être supprimé devant la chapelle, dont l'accessibilité physique et symbolique est négligée (cliché 150).

**Cliché 149. Renforcer l'accessibilité de la chapelle**



Cliché : E. Hatt, janvier 2011

Si le processus de requalification semble toujours perfectible dans une station en mouvement perpétuel, il n'en reste pas moins que le mérite est déjà d'avoir eu le courage de l'initié. Le passage du projet à sa concrétisation n'est pas chose facile, comme en témoigne l'exemple de Seignosse-Océan, où les premières réflexions développées sur la requalification de la station l'ont été à la même époque que celles de Gourette (au début des années 2000), mais n'ont pas pour autant abouti. Les choses pourraient toutefois bientôt changer. Le conseil municipal a en effet acté la mise en œuvre d'un projet global d'aménagement de la station, suite à la dernière présentation de ses travaux par l'équipe de recherche et dans la lignée des nombreuses actions déjà entreprises. Reste à patienter pour savoir si ce projet d'ensemble va se concrétiser et être mené à bon terme.



## CONCLUSION

---

Si écrire c'est bien « *essayer méticuleusement de retenir quelque chose, de faire survivre quelque chose : arracher quelques bribes précises, un sillon, une trace, une marque ou quelques signes* » (PEREC, 1974, p.123), la question qui se pose en conclusion est celle de la trace que l'on souhaite laisser par ce travail d'écriture.

À la croisée des recherches en urbanisme et en tourisme, l'analyse des espaces publics en station touristique constitue un vaste sujet qui avait jusqu'ici été peu exploré en tant que tel. On s'est attaché à proposer quelques jalons, notamment méthodologiques, afin de traiter cette question, sans prétendre toutefois l'avoir totalement épuisée. Cette recherche doctorale visait donc un double objectif. Il s'agissait d'une part de caractériser le vieillissement des stations contemporaines entrées dans l'hypermodernité et d'identifier les enjeux de leur requalification. D'autre part, pour répondre à cette question, on souhaitait appréhender plus particulièrement le regard des touristes, destinataires essentiels des stations *archipels*. C'est à la problématique de l'adaptation de ces destinations aux nouvelles requêtes sociétales et à leur mise en récit par la (re)valorisation des marqueurs microterritoriaux qu'est consacrée cette recherche. Si l'analyse reste nécessairement tributaire de certaines contraintes (temporelles, techniques, etc.), l'étude menée apporte tout de même un éclairage sur ces enjeux.

### ***Retour sur les hypothèses et les principaux résultats***

La première partie de ce travail aborde la requalification des espaces publics comme un enjeu pour l'avenir des destinations touristiques contemporaines. Les modalités structurelles et conjoncturelles ayant présidé à leur conception et, plus récemment, à leur "mise en tension" sont mises en lumière dans le premier chapitre. La création des stations touristiques s'est ainsi inscrite dans une *culture prométhéenne* marquée par une confiance excessive en l'avenir, en une modernité et un progrès inconditionnel, symbolisés par la conquête et la maîtrise technique de la nature (haute montagne, marécages, etc.). Ces destinations ont été créées pour répondre à une pratique touristique unique : la baignade ou le ski. Ce modèle d'aménagement semble aujourd'hui dépassé face à l'évolution des attentes et à la diversification des pratiques touristiques. Il s'agit à présent de réfléchir à la façon d'habiter ces stations construites, à la façon de les rendre attractives et durables.

Partant de ces constats, le second chapitre révèle dans quelle mesure la requalification des espaces publics peut contribuer à leur *lisibilité* et à la qualité de l'expérience habitante, comme touristique. Les projets de requalification sont abordés selon une double acception, à la fois conceptuelle et processuelle. Les espaces publics constituent les supports de la reconception, dont la mise en œuvre dépend des acteurs en présence et des formes de gouvernance urbaine qui se tissent. Parmi ces acteurs, les *destinataires* des lieux urbains sont considérés comme des interlocuteurs essentiels. Au-delà des seuls habitants permanents, la notion de destinataire permet ainsi de faire référence à la pluralité des acteurs qui fréquentent ces stations *archipels*, en mettant notamment l'accent sur le regard des touristes. Ces

*habitants temporaires*, longtemps ignorés dans l'exercice de conception et de renouvellement des espaces publics en station, sont au cœur de l'analyse qui révèle l'intérêt qu'il convient de porter à ces acteurs. Ces premières réflexions sont illustrées dans le troisième chapitre par l'approche de deux stations particulières en quête d'un projet de requalification : Gourette, dans les Pyrénées-Atlantiques et Seignosse-Océan sur le littoral landais.

La seconde partie de ce travail est consacrée aux analyses de terrains mises en œuvre afin d'apporter une réponse à nos hypothèses de travail<sup>452</sup>. Souhaitant identifier des pistes de requalification, un dispositif de recherche expérimental a été testé dans les stations de Seignosse-Océan et de Gourette, afin de révéler les *marqueurs microterritoriaux* identifiés par les touristes qui les fréquentent. Le parti pris a été d'adapter les démarches méthodologiques appliquées en urbanisme à l'interlocuteur particulier dont on souhaitait appréhender les représentations : les touristes destinataires des lieux urbains. Le choix s'est finalement porté sur des enquêtes par double classement libre de photographies conduites par échantillonnage sur site auprès des destinataires de ces stations. Les modalités de constitution et de mise en œuvre de cette approche méthodologique sont explicitées dans le quatrième chapitre. Par ailleurs, il a été mis en évidence que les représentations des espaces publics varient selon les individus interrogés (représentations variables selon l'âge, le sexe, la C.S.P., l'origine géographique, le statut de l'enquêté, etc.). Ce point n'a toutefois pas été approfondi, dans la mesure où l'accent a été mis, dans cette recherche, sur les points de convergence, sur les représentations collectives des destinataires hypermodernes. Les enquêtes photographiques menées à Seignosse-Océan et à Gourette (durant l'été 2009 et l'hiver 2010) ont permis de révéler les regards que les touristes portent sur les espaces publics des destinations dans lesquelles ils se rendent.

On a ainsi pu confronter les clefs d'analyse conceptuelle proposées par François ASCHER (le modèle « *taylor-ford-keynésio-corbusien* »), aux représentations qu'elles génèrent aujourd'hui. Il a ainsi été démontré dans le cinquième chapitre que le modèle d'aménagement ayant présidé à la conception des stations contemporaines ne correspond plus, en grande partie, aux attentes des touristes français hypermodernes. L'approche fordienne de l'espace fait aujourd'hui l'objet de critiques acerbes concernant la prépondérance accordée aux espaces de circulation motorisée et aux conceptions architecturales marquées par la figure de l'immeuble collectif d'envergure. Dans ces stations, conçues initialement pour la pratique intensive du ski ou de la plage, peu de place a été accordée au simple flâneur ou contemplatif, à ce piéton susceptible de déambuler dans les lieux urbains de la destination qu'il fréquente. Les enquêtes conduites révèlent combien cette conception apparaît aujourd'hui dépassée, alors que les destinataires sont en attentes de lieux urbains diversifiés, susceptibles d'accueillir leurs pratiques plurielles qui ne se réduisent pas à la seule fréquentation de la plage ou du

---

<sup>452</sup> Pour mémoire, trois hypothèses sous-tendent cette recherche. On supposait tout d'abord que l'offre urbaine des stations fordiennes n'était plus en adéquation avec les attentes des touristes hypermodernes. Ensuite, on souhaitait vérifier dans quelle mesure la qualité des espaces publics participe à l'image et à la lisibilité des destinations touristiques. Enfin, on considérait qu'il était possible de mettre en œuvre un dispositif méthodologique expérimental permettant d'appréhender les enjeux des projets de requalification, abordés en termes de *marqueurs microterritoriaux*.